



République du Sénégal
Fédération des Organisations Non Gouvernementales du
Sénégal
ACTION PAYSANNE
B.P. 269 THIES, Tél. 33 939 58 58 Fax :33 951.20.59
@ : fongs@sentoo.sn Web : www.fongs.sn

COMMENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES PEUVENT-ELLES NOURRIR LE SÉNÉGAL ?

*Évaluation de la portée stratégique
de la problématique de la productivité des exploitations familiales*

SYNTHESE D'ETAPE - janvier 2010

Nadjirou SALL, secrétaire général de la
FONGS
Papa Assane DIOP, chargé d'appui
Loïc BARBEDETTE, sociologue

La présente synthèse d'étape prend appui sur les apports de :

- 31 associations paysannes membres de la FONGS
- Les 11 coordinations régionales de la fédération
- Les membres du Conseil d'administration qui ont participé à l'atelier national de la FONGS
- L'équipe d'appui technique du secrétariat général de la FONGS
- Les services techniques régionaux et nationaux partenaires des OP

Le processus d'évaluation a bénéficié :

- des apports et conseils de Mamadou CISSOKHO et de Ndiogou FALL, Conseillers à la FONGS
- de l'accompagnement de l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale, Dakar)

Sommaire :

PREFACE : COMMENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES PEUVENT-ELLES NOURRIR LE SENEGAL ?	3
CHAPITRE 1 : LA PERFORMANCE ET LA PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SENEGALAISES	7
1. <u>problématique</u> : des enjeux clés en termes d'impacts sur la condition paysanne et sur l'économie nationale, mais des visions de la société sénégalaise à mettre en débat	8
2. tableau de la situation actuelle : les trois types d'exploitations familiales selon leur niveau de sécurité	12
3. dimensions stratégiques : les cinq nœuds stratégiques sur la chaîne de l'amélioration des performances de l'exploitation familiale	18
4. où en est-on par rapport à l'évaluation de cette première dimension de la problématique de la portée stratégique de la productivité des exploitations familiales ?	22
CHAPITRE 2 : LA MAITRISE DE L'ESPACE	27
5. <u>problématique</u> : première base de ressources de l'exploitation familiale, mais bientôt saturé et très inégalement réparti, l'espace est l'enjeu de fortes compétitions dont l'issue déterminera l'avenir de l'agriculture familiale	28
6. tableau de la situation actuelle : les trois cas de figure selon le degré de saturation et d'exploitation de l'espace	34
7. dimensions stratégiques : les quatre "nœuds stratégiques" sur la chaîne de la maîtrise paysanne de l'espace	39
8. où en est-on par rapport à cette dimension spatiale de la problématique de la portée stratégique de la productivité des exploitations familiales ?	43
CHAPITRE 3 : LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL POUR MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL	49
9. <u>problématique</u> : l'environnement économique et social des exploitations familiales ne favorise pas actuellement la promotion des ruraux et leur contribution, à travers leurs exploitations, à la richesse nationale	50
10. tableau de la situation des économies rurales au Sénégal : trois type d'économies dans lesquelles la place de l'agriculture n'est pas la même	55
11. dimensions stratégiques : les quatre "nœuds stratégiques" sur la chaîne de la construction d'un nouveau tissu économique et social pour mieux vivre en milieu rural	63
12. Où en est-on par rapport à l'évaluation de cette dimension économique et sociale de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales ?	66
CONCLUSIONS GENERALES D'ETAPE : SUR QUOI OUVERT LES PREMIERS RESULTATS DE CETTE EVALUATION DE LA PROBLEMATIQUE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ?	73

PREFACE : COMMENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES PEUVENT-ELLE NOURRIR LE SENEGAL ?

La FONGS procède de façon systématique depuis 2000 à des "bilans stratégiques" à mi-parcours de la réalisation de ses programmes pour faire le point sur leurs acquis, et éventuellement préparer des réorientations de ses actions. C'est à l'issue du dernier de ces bilans, réalisé en septembre 2008, qu'elle a senti la nécessité de se resituer par rapport au contexte d'ensemble de l'agriculture sénégalaise afin de mieux cerner les enjeux, les risques et les perspectives qui se présentent pour les organisations paysannes.

D'entente avec ses partenaires, la fédération a décidé en décembre 2008 d'entrer à titre expérimental dans une nouvelle démarche d'évaluation : plutôt que d'évaluer les résultats de ses programmes – elle le fait régulièrement par ailleurs –, évaluer ce sur quoi portent ces programmes, c'est-à-dire les réalités du monde rural qui justifient leur existence. En déplaçant ainsi l'angle de vue on cherche à la fois à produire de nouvelles connaissances sur un monde en permanente évolution, à vérifier l'actualité et la pertinence des choix stratégiques de la fédération et à affiner les arguments qui lui permettent de défendre les intérêts des paysans sénégalais et de ses propres membres, enfin à dégager des orientations pour l'avenir qui soient en phase avec les évolutions à promouvoir.

Il fallait pour cela **choisir une problématique qui ait une portée stratégique**, c'est-à-dire dont les conséquences, selon les réponses qui sont apportées aux questions qu'elle pose, soient déterminantes et substantielles pour le paysan sénégalais et pour le pays (fort *impact*). La problématique de **l'exploitation familiale** s'est rapidement imposée pour trois raisons :

- d'une part l'agriculture familiale¹ est la forme de production pratiquée par tous les membres des 31 associations qui constituent la FONGS et par la quasi totalité des paysans sénégalais (95% des exploitations, selon RuralStruc²). De façon directe ou indirecte, elle concerne 87,9% des familles sénégalaises (idem). Depuis 1996 la FONGS a mis au point et développé une pratique paysanne d'appui-conseil aux exploitations familiales (le LEFA) pour soutenir l'évolution et la promotion de ce type d'agriculture. Elle a ainsi acquis une solide expérience, mais a peu capitalisé la connaissance des réalités paysannes que sa pratique lui a permis d'accumuler.

¹ *"L'agriculture familiale est une agriculture paysanne. Elle se caractérise d'abord par sa finalité qui n'est pas le profit, mais la reproduction du groupe familial. Le groupe familial est le plus souvent très large car composé de plusieurs générations. Il doit non seulement répondre à ses besoins de subsistance par sa production, mais elle doit assurer à ses membres qui s'émancipent pour créer leur propre unité familiale de production et de consommation, les moyens en terre et en main d'œuvre nécessaires. Ces unités familiales de production et de consommation se regroupent le plus souvent en unités de résidences et sont organisés en communautés villageoises partageant le même terroir agricole et très homogènes sur le plan lignager ou ethnique. Cette homogénéité lignagère ou ethnique se traduit par une très grande solidarité entre les ménages agricoles. L'accès aux ressources foncières et naturelles est quasi garanti à tous les membres du groupe mais aussi aux personnes accueillies par la communauté. Il existe bien sûr des différences sociales entre les individus et les familles dues à l'âge, au sexe, à la caste, à l'appartenance au groupe lignager fondateur du terroir. Des mécanismes permettent cependant de limiter les inégalités. Ces agricultures familiales, du fait de leur finalité et de la nécessité de réduire les risques climatiques et parasitaires, combinent toujours plusieurs activités économiques : cultures annuelles et pérennes, élevage, cueillette, chasse, pêche, activités non agricoles sur place ou par des migrations saisonnières. Ces combinaisons sont variables suivant les conditions agro-écologiques et les opportunités offertes sur place ou dans d'autres zones".*

Ibrahima SECK, responsable paysan de la commission "développement durable" à qui la FONGS avait confié en 1996 la mission d'ouvrir le chantier de "l'exploitation familiale" – (extrait de "croissance durable du secteur agricole à horizon 2015 : quelle vision ?" - décembre 2006, 69 pages).

² IPAR (Initiative prospective agricole et rurale) - 2007

- d'autre part l'exploitation familiale est au cœur du débat sur les formes d'agriculture à promouvoir pour nourrir le Sénégal qui actuellement n'est pas autosuffisant sur le plan alimentaire, et certains pensent que de grandes entreprises agricoles bien dotées en capitaux et mettant en œuvre des technologies de pointe sont mieux à même d'y parvenir que les exploitations familiales, notamment du fait que leur productivité soit plus forte. Mais ce débat est insuffisamment informé : on connaît très mal les caractéristiques actuelles de l'exploitation familiale, et on ignore dans le contexte ouest-africain les performances sur la longue durée des entreprises agricoles à fort contenu en capital guidées par des impératifs de rentabilité, alors que l'on connaît celles des exploitations familiales, guidées par la recherche de la sécurité³.
- Enfin, à la suite de l'étude sur l'exploitation réalisée dans le cadre d'un projet d'appui de la FAO (TCP/SEN 6713 B⁴), le CNCR a donné mandat à la FONGS pour approfondir la question de l'exploitation familiale et en faire bénéficier le mouvement paysan sénégalais.

Il fallait chercher à faire le point pour y voir plus clair. Le thème précis de l'évaluation était alors trouvé : **"évaluer la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales pour alimenter les analyses, les stratégies et les pratiques de la FONGS et du mouvement paysan"**

Près de 1200 personnes ont participé à cette évaluation qui a été lancée en février 2009 et dont le temps initial du processus se termine en janvier 2010. Il aura donc duré 12 mois.

- La démarche suivie pour conduire cette évaluation est partie d'une analyse des exploitations familiales conduite par les associations membres de la FONGS. Les caractéristiques et résultats d'un échantillon de 711 exploitations dans les différentes régions du Sénégal ont ainsi été décrits et discutés entre paysans (38 ateliers d'associations organisés entre mars et mai 2009).
- On a ensuite procédé à une analyse comparative de ces résultats par Zone Agro-Écologique et élargi l'analyse à d'autres caractéristiques évoquées dans les ateliers d'associations (état des ressources naturelles, accès au foncier, marchés et flux...). On a ainsi produit sous forme d'images des synthèses par zone agro-écologique qui ont été capitalisées et mises sur le site de la FONGS (6 ateliers paysans par zone agro-écologique dans les régions en mai et juin 2009, auxquels ont été invités des techniciens des services de l'État et de projets, des chercheurs, et des acteurs de la société civile régionale).
- L'exploitation de ces données a permis d'organiser en août 2009 un atelier national de "problématisation" au cours duquel, à partir d'images nationales synthétiques dégagées de la comparaison des situations selon les zones agro-écologiques, une cinquantaine de participants ont travaillé sur 9 aspects en rapport avec *les performances des exploitations familiales* sénégalaises, leur *maîtrise de l'espace* et leur rapport avec *l'économie et l'organisation sociale* qui dominent dans chaque région. À cette étape, le

³ Michael MORTIMORE montre à partir de **l'analyse de données macro-économiques de la FAO et de la Banque Mondiale sur la longue durée** (40 ans) dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest – dont le Sénégal – l'étonnante vitalité de l'agriculture familiale qui, malgré les fortes crises traversées (sécheresses, choc de la libéralisation...) et l'augmentation de la population, a reconstitué et fait progresser en fin de période une capacité de production qui a permis un engagement continu envers certains produits d'exportation de base et s'est accompagnée d'une récupération de la suffisance alimentaire sur le plan national par rapport à ce qu'elle produisait au début de la période. L'étude en déduit l'existence d'une forte capacité d'adaptation de l'agriculture familiale et d'une réelle capacité d'investissement, souvent mal appréhendée. **MORTIMORE Michael (2003) - l'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : que peut-on apprendre des données à long terme ?** - IIED, Londres, dossier N°119, septembre 2003, 80 pp

⁴ FAYE Jacques (1999) – *l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie* - CNCR/FONGS/FAO/Gouvernement du Sénégal, Dakar, octobre 1999, 42 pages

processus a été élargi d'une part à des paysans appartenant à d'autres organisations de producteurs non membres de la FONGS, et d'autre part à des responsables techniques des services de l'État, des chercheurs et des représentants de la société civile situés au niveau national.

- Enfin, en décembre 2009, on a procédé avec les coordinateurs régionaux de la FONGS et l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale, Dakar), qui a accompagné tout ce processus, à l'évaluation de la portée stratégique de la problématique thématifiée lors de l'atelier national. Pour ce faire on a précisé *l'impact* respectif des trois dimensions de la problématique, et cerné 13 questions cruciales qui constituent autant de "*nœuds stratégiques*" autour desquels, selon les orientations qui seront prises, les impacts produits seront différents et plus ou moins favorables à la transformation des exploitations familiales et au monde rural sénégalais. Des *indicateurs* de suivi des évolutions sur chacun de ces nœuds ont commencé à être identifiés.

La synthèse d'étape présentée dans ce document de capitalisation fait le point sur l'avancement de la recherche paysanne sur les exploitations familiales en cours depuis 12 mois. Ses résultats prennent bien entendu appui sur une longue expérience précédemment accumulée.

On cherche dans ce document d'étape à dégager, au niveau de la FONGS, *ce que l'on sait* et *ce que l'on ne sait pas* sur cette problématique de la productivité des exploitations familiales, ce que cette recherche a déjà permis de *mieux comprendre*, et les *premières pistes* sur lesquelles ouvre ce travail.

Les premiers résultats obtenus permettent déjà de répondre en grande partie à la question : "**comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?**". On voit en effet que si actuellement l'agriculture familiale ne nourrit pas le Sénégal, qui de ce fait doit importer une quantité importante de denrées alimentaires pour assurer sa sécurité, elle contribue de façon très significative à l'alimentation des populations, notamment rurales. On voit surtout qu'elle pourrait nourrir le Sénégal si certaines conditions étaient assurées. L'évaluation montre qu'elles sont de trois ordres : pour améliorer les performances des exploitations familiales, il faut d'abord **repenser l'approche de leur productivité** en tenant compte des fonctions complémentaires qu'elles assurent : production agro-sylvo-pastorale, production non agricole, consommation familiale, gestion du terroir, transmission de connaissances et de valeurs sociales. Il faut par ailleurs assurer les conditions pour que les exploitations familiales **maîtrisent mieux leur espace et renouvellent leurs bases de ressources naturelles**, et ainsi assurent de façon durable les bases du progrès de leurs performances et de leur reproduction. Il faut enfin que ces exploitations soient insérées dans un **tissu économique et social régional** qui stimule ces progrès, lesquels bénéficieront à leur tour à la promotion de l'économie rurale et à l'amélioration des conditions de vie dans le monde rural. Ceci suppose de **penser les politiques d'aménagement de l'espace** en conséquence.

Les arguments d'un plaidoyer solidement étayé en faveur de l'agriculture familiale se dégagent déjà de cette évaluation et pourront être utilisés à l'avenir par le mouvement paysan pour faire avancer la définition de politiques agricoles mieux adaptées aux exigences d'une **agriculture durable**. L'agriculture familiale paraît en effet beaucoup mieux à même de soutenir une mise en valeur *durable* des ressources agro-pastorales et sylvicoles nationales que l'agrobusiness. En outre, cette évaluation en montrant la réalité sociale qui se cache derrière les statistiques donne des arguments pour renouveler la vision que l'on a du rapport entre les campagnes et les villes et concevoir pour le Sénégal et les sénégalais **un avenir qui passe par le monde rural et en réhabilite les atouts**.

L'examen de cette problématique de l'exploitation familiale est loin d'être épuisé. C'est la raison pour laquelle on parle ici de "synthèse d'étape". Certains aspects sont à compléter, d'autres à approfondir. Cette problématique va en outre continuer d'évoluer. Les moyens

qu'on se donnera pour apporter ces compléments et suivre cette évolution ne sont pas encore clairement définis.

Le dispositif « FONGS » de suivi des exploitations familiales a déjà considérablement contribué à informer la problématique et à capitaliser les connaissances produites. Il pourra continuer d'être utilisé pour le faire. Mais il reste perfectible en termes de méthodologie d'échantillonnage, et les outils et mécanismes devront être réadaptés pour intégrer les limites soulignées à l'étape actuelle.

Surtout, on voit clairement au terme de cette étape que les enjeux stratégiques de cette problématique et son ampleur dépassent la seule fédération qui a initié cette recherche. La FONGS, comme on l'a vu précédemment, l'a rapidement compris et a déjà ouvert ce processus de réflexion à d'autres acteurs. Mais c'est vers un débat national qu'il faut maintenant tendre. Il est susceptible d'intéresser les autres pays de la sous-région, voire d'autres régions de l'Afrique.

"L'évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales" débouche ainsi dès cette étape sur un nouveau processus de partage de ses premiers résultats pour qu'ils soient portés par d'autres acteurs et inspirent leur action concertée pour influencer les orientations des politiques de nos États en direction du monde rural.

* * *

Cette note d'avancement est organisée en 3 chapitres principaux qui prennent appui sur les trois grands thèmes de cette problématique : les performances et la productivité des exploitations familiales (chapitre 1), la maîtrise de l'espace (chapitre 2) et la construction d'un nouveau tissu économique et social et milieu rural (chapitre 3).

On synthétisera les résultats des recherches et réflexions sur chacun d'entre eux en 4 points :

- 1) **problématisation** : on analysera ici les **enjeux** en rapport avec **l'impact final** sur la condition du paysan sénégalais et sur la société et l'économie nationale de la question étudiée.
- 2) **Tableau de la situation actuelle au Sénégal** : en s'appuyant sur les données collectées dans les différentes zones agro-écologiques du Sénégal, on restituera les éléments de **diagnostic** qui se dégagent des différents travaux conduits par la FONGS au cours de ce processus.
- 3) **Dimensions stratégiques** : on analysera ici les "**nœuds stratégiques**" autour desquels des alternatives ont des conséquences déterminantes sur l'impact final. Pour chacun d'entre eux, on rendra compte de la recherche en cours sur les **indicateurs** permettant aux organisations du mouvement paysan de suivre les évolutions, de les interpréter, et de se mettre en alerte pour orienter leur action⁵.
- 4) **Orientations pour la poursuite de la réflexion** : En conclusion, on fera le point sur l'avancement de la recherche : premières conclusions d'étape, orientations qui se dégagent, limites actuelles des résultats.

*Un court chapitre final dégagera en **conclusion générale d'étape**, les perspectives qui s'ouvrent dans le prolongement de la présente évaluation et les grands **thèmes transversaux** qui peuvent faire l'objet de débats dans la phase de partage des premiers résultats de cette évaluation et inspirer la stratégie de la FONGS.*

⁵ La recherche de ces indicateurs a été guidée par les orientations données par l'évaluation du PARAD 1 recommandant d'identifier des "indicateurs d'observation" permettant "une vision dynamique, une appréciation des changements afin de soutenir de manière plus solide le plaidoyer politique" (PESCHE D. et BA M. - rapport final d'évaluation externe de la FONGS, 2006, page 21).

1. LA PERFORMANCE ET LA PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SENEGALAISES⁶ (UNE PORTE D'ENTREES POUR LES OP)

⁶ On discutera dans ce premier chapitre la notion de "productivité" (points 4 et 5). Un des aspects de son appréciation renvoie à celle des **rendements**. Une difficulté qui s'est présentée au cours de cette évaluation porte sur la référence sur laquelle on peut se baser pour les apprécier. On sait en effet que *"le rendement d'une culture n'a de sens que s'il est replacé dans le cadre d'un système de culture donné : terroir, association, rotation, itinéraire technique donnés. Un rendement qui n'est pas contextualisé n'est pas extrapolable"* (CIRAD-GRET - Mémento de l'agronome, 2002). Les rendements de référence obtenus en station donnent surtout une indication sur les performances théoriques qui peuvent être atteintes, dans des conditions proches de celles de l'expérimentation. Par contre, les paysans ont empiriquement une représentation précise de ce que peuvent être les bonnes performances sur leur terroir et se basent sur elle pour apprécier d'un champ à l'autre ou d'une campagne sur l'autre leurs résultats, et les comparer avec ceux d'autres paysans. Ils parlent de *"résultats corrects"*. C'est sur la base de ces références paysannes qu'ils ont discuté les résultats des 711 exploitations familiales analysées au cours des 31 ateliers d'association par lesquels a commencé la présente évaluation. On a cependant également tenu compte des normes de rendement utilisées par les agronomes dans les conclusions présentées ici.

1. *Problématique* : DES ENJEUX CLÉS EN TERMES D'IMPACTS SUR LA CONDITION PAYSANNE ET SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE, MAIS DES VISIONS DU DEVENIR DE LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE À METTRE EN DÉBAT

• **Les enjeux de la performance des exploitations familiales au Sénégal**

1. 95% des exploitations agricoles du Sénégal sont des exploitations familiales.

L'agriculture familiale constitue ainsi dans ce pays la forme dominante de l'organisation de la production agricole. La majeure partie de la production alimentaire *d'origine nationale* est de cette façon assurée par elle, et les exploitations familiales contribuent de façon très significative à nourrir les campagnes et les villes (on estime que l'agriculture familiale répond à 60% de la demande nationale). Ainsi, les petites et moyennes exploitations (superficiers inférieures ou égales à 20 ha) assurent 80% de la production maraîchère du Sénégal (Konté et al. 1995)

En outre, ces exploitations continuent d'assurer à travers les cultures d'exportation une contribution, bien que décroissante, à la balance des paiements⁷. L'agriculture familiale participe ainsi à la production de la richesse nationale.

Dans ces exploitations, 91% de la main d'œuvre est familiale (57% masculine et 43% féminine)⁸. À la différence de l'agrobusiness, ces unités économiques prennent appui sur les cellules de base de la société sénégalaise et les reproduisent. Elles assurent l'emploi de près de la moitié de la population nationale, entretiennent les terroirs ruraux, transmettent des valeurs et maintiennent un tissu de solidarité qui se ramifie en ville.

Alors que les entreprises agricoles à fort contenu en capital, très performantes en périodes favorables, sont vulnérables aux crises et se délocalisent pour protéger les intérêts de leurs actionnaires, les exploitations familiales ont fait la démonstration d'une grande capacité de résilience face aux calamités naturelles et aux crises économiques après lesquelles elles ont reconstitué leur capacité de production ; elles ont su s'adapter aux conséquences de ces crises et à l'évolution de la demande en accroissant leur production céréalière, développant leur élevage, introduisant de nouvelles spéculations et diversifiant leur production. Sur la longue durée, elles ont réussi à augmenter leur production globale, alors même que l'évolution des politiques

C'est quoi, "l'exploitation familiale" ?

Ces exploitations sont caractérisées par une forte diversité des activités agricoles au sens large (cultures céréalières pour l'alimentation du grenier familial, cultures de rente pour la constitution de revenus monétaires, élevage, pêche, activités non agricoles, etc.).

La famille est le lieu où traditionnellement s'organisent et se réalisent les activités économiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des ressources forestières, de la pêche et de l'artisanat ou du commerce au Sénégal. Et l'existence d'autres modèles de production, pêche industrielle, entreprises agro-industrielles, fermes horticoles, ranch, etc., ne devrait pas être une menace pour l'exploitation familiale.

Mais l'exploitation familiale est également la cellule où s'organise la vie sociale de la famille et se transmettent ses valeurs. L'exploitation familiale n'est donc pas "qu'agricole", et dans la mesure où toutes les décisions importantes sont prises et planifiées par elle, c'est d'elle qu'il faut partir pour impliquer les paysans dans tout type de transformation.

C'est fort de ce constat que le mouvement paysan a voulu et obtenu en 2003/2004, lors de l'élaboration de la Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale (LOASP), que l'agriculture familiale figure en bonne place, parmi les formes d'agriculture sur lesquelles il faudra compter, pour le développement agro sylvopastoral au Sénégal.

⁷ Le taux de croissance de l'agriculture industrielle a décliné régulièrement depuis 1980 là où celui de l'agriculture vivrière et de l'élevage est en progression régulière (INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE ET RURALE (IPAR) – *RuralStruc*, 2007)

⁸ *ibidem*

agricoles ne leur était pas favorable depuis la disparition, en 1979, du "programme agricole" et que leurs bases de ressources naturelles se dégradent.

2. Cependant, cette production croît moins rapidement que la population nationale, et l'importation de denrées alimentaires s'est constamment accrue au cours des dernières décennies. Les stratégies qui ont permis aux exploitations familiales d'augmenter leur production à travers l'extension des superficies emblavées touchent aujourd'hui leurs limites. La faible rémunération du travail familial qui leur a permis de minimiser leurs coûts de production met les familles en difficulté par rapport à l'augmentation du coût de la vie et des sollicitations à consommer, et rend de moins en moins attractifs les métiers de la terre chez les jeunes.
3. L'amélioration des performances des exploitations familiales constitue donc pour les familles rurales, pour l'avenir de l'agriculture familiale, mais également pour le Pays un enjeu majeur. **L'impact** de ces performances affecte en effet :
 - a. De façon immédiate **l'autonomie alimentaire et financière de la famille rurales**, et donc sa cohésion, son organisation, sa dignité. Cet impact concerne ainsi une grande partie de la population du Sénégal.
 - b. La **gestion durable** et la **reproduction des ressources naturelles**, selon la façon dont ces performances sont obtenues
 - c. Au-delà, ces performances conditionnent le **dynamisme des économies locales** et de **l'économie nationale** (PNB, balance commerciale...), ainsi que la **sécurité alimentaire des populations** puisque l'agriculture familiale approvisionne les marchés ruraux et urbains et peut favoriser le développement du secteur agro-alimentaire et des services para-agricoles.

- **Viser une "amélioration de la productivité globale de l'exploitation familiale", et non "encourager le productivisme"**

4. La nécessité d'augmenter la productivité des exploitations agricoles est aujourd'hui fortement affirmée. Ceci n'est pas nouveau au Sénégal qui a connu dans la période de "l'âge d'or de l'arachide" une forte incitation à l'augmentation de la productivité des exploitations familiales.

Il faut cependant noter que les paysans ne parlent pas de productivité : on est ici dans le vocabulaire des techniciens, des économistes et des politiciens pour qui la productivité est l'indicateur de performance le plus parlant.

Pour l'économiste ou le technicien, la productivité est le rapport de la production de biens et de services (*extrants*) à la quantité de facteurs de production (notamment le capital et le travail) utilisés pour les produire (*intrants*). Pour eux le débat porte sur la

Les politiques publiques concernant l'agriculture et le monde rural de 1950 à aujourd'hui au Sénégal

- (i) la période 1950 à 1957 qui, sur le plan politique, correspond à la période des luttes pour les indépendances à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Pour les autorités coloniales, il s'agit de relancer la production agricole et de développer une industrie de transformation des produits agricoles, huileries essentiellement et une industrie de substitution pour approvisionner les colonies françaises d'Afrique de l'Ouest;
- (ii) la courte période 1957-1962 qui va de l'autonomie interne à l'immédiat après indépendance. Elle se caractérise par une tentative de sortie de l'économie de traite arachidière.
- (iii) la longue période qui va de 1962 à 1978. C'est la **période du développement agricole productiviste** qui se termine par la crise de la fin des années 1979 et l'entrée dans les politiques d'ajustement structurel ;
- (iv) la période 1978-2000 qui est la période de l'ajustement structurel. Elle se caractérise par le désengagement de l'État de l'administration de l'économie agricole, la privatisation et la restructuration des entreprises publiques, et la libéralisation de l'économie agricole
- (v) la période du libéralisme économique à partir de 2000. Ce n'est pas la fin de l'ajustement structurel mais l'alternance politique intervenue en 2000 a permis l'arrivée au pouvoir d'un régime qui se réclame du libéralisme économique et qui veut promouvoir l'agriculture d'entreprise.

(IPAR RuralStruc. 2007)

comparaison de la productivité entre plusieurs types d'unités de production (pour apprécier lesquelles sont les plus "rentables"), mais également sur l'amélioration de la productivité (gains de productivité) pour apprécier le dynamisme d'une unité de production.

La notion de productivité a également une forte portée politique. En effet la productivité est un critère d'appréciation politique de la valeur des différents types d'agriculture, et il est souvent utilisé comme argument de disqualification de l'agriculture paysanne dont la productivité agricole est généralement moins forte que celle de l'agriculture "productiviste" d'entreprise.

Mais la productivité est une notion ambivalente ; les gains de productivité peuvent être négatifs en termes d'emplois, et surtout de développement durable (prélèvement sur les ressources naturelles) : le Sénégal en a fait l'expérience avec le développement minier de la culture de l'arachide ; tout dépend des modes de production mis en œuvre. Pour les organisations paysannes, il est indispensable de revisiter cette notion.

5. L'État ou l'agro-économiste situent le débat de la productivité au niveau de la production agricole et ne considèrent l'exploitation (familiale ou agro-industrielle) que de ce point de vue (le résultat que l'on examinera sera la capacité à nourrir la nation et/ou apporter des devises). Cette approche de la productivité renvoie, au niveau des facteurs de production, à des aspects agronomiques (systèmes de production) et de gestion (modes de production : équipements et outillages, organisation du travail, financement). La FONGS n'ignore pas ces aspects mais la réalité paysanne de l'exploitation familiale sénégalaise, telle qu'elle a été observée dans la présente évaluation et sera décrite dans la prochaine section de ce chapitre, ne se réduit pas à sa seule fonction de production agricole.

La vision technicienne de la productivité de l'exploitation agricole apparaît comme trop restreinte, et la présente évaluation invite à défendre une vision plus ouverte de la **productivité globale de l'exploitation familiale** incluant la prise en compte des résultats non agricoles (dans la logique de gestion paysanne pour qui l'exploitation familiale est d'abord une unité de vie, ils constituent, avec les résultats nets de la production agricole, les *intrants* qui permettent à la famille de vivre), la gestion des terres familiales et du terroir ou la dépense familiale (qui constituent dans la même logique paysanne, les *extrants* qui permettent à la famille de se reproduire et d'évoluer) : c'est de cette façon que l'on peut entrer dans la logique de l'exploitation familiale et aider cette dernière à progresser en lui fournissant des moyens pour analyser et mesurer sa "productivité globale"⁹, mais également poser la question de l'économie rurale à laquelle participe l'exploitation familiale à travers ses activités agricoles, para-agricoles (transformation, commerce) et non agricoles (notamment services) et plaider pour un développement global de cette économie rurale (nouveau tissu économique).

6. Alors que dans une vision strictement agricole, les enjeux de l'amélioration de la productivité seront mis en rapport avec les besoins de la nation (approvisionnement, des villes, apports de devise...), dans une vision paysanne plus globale, on se

⁹ Le **calcul de la productivité globale** d'une exploitation familiale peut être fait en utilisant la formule suivante: "apports nets de la production agricole + apports des activités para et non agricoles / dépense familiale."

Le résultat peut être supérieur à 1 (l'exploitation est alors en capacité d'investissement) égal ou inférieur à 1 (la viabilité de l'exploitation, qui rentre alors souvent dans un cycle d'endettement critique, est en danger ou compromise. Les gains ou baisses de productivité de l'exploitation seront appréciés en comparant dans le temps ces résultats pour une même exploitation.

Cette formule permet déjà de dégager des indications précieuses sur les performances globales de l'exploitation familiale. Elle pourrait encore être perfectionnée en y intégrant un indice de reproduction de la fertilité, mais elle deviendrait alors d'une manipulation complexe et nécessiterait un suivi de la fertilité.

demandera si les résultats produits par l'agriculture familiale non seulement répondent à ces impératifs nationaux, mais permettent également de soutenir un système économique favorable au monde rural. Les **enjeux de l'amélioration de la productivité globale** de l'exploitation familiale vont être **la viabilisation de cette exploitation**, qui n'est nullement incompatible avec sa modernisation, mais qui doit tenir compte de la *durabilité* du développement de l'agriculture, de la préservation de *l'environnement et des ressources naturelles*, et de la *dynamisation du tissu social et économique du monde rural*.

7. Les questions à se poser sont alors :

- en premier lieu celles de savoir ***si et pourquoi l'agriculture familiale doit être une priorité nationale et de quelle façon l'exploitation familiale peut se reproduire et se pérenniser en évoluant afin d'assurer un avenir décent au plus grand nombre des paysans et des pasteurs, et de participer à une évolution du monde rural permettant de fixer à la campagne dans des conditions épanouissantes ceux qui devront sortir de l'agriculture.*** Les premières réponses à cette question sont présentées à la fin de ce chapitre (conclusions partielles d'étape).
Sur ce premier plan, l'évaluation a identifié, en analysant la situation de 3 types d'exploitations familiales selon leur niveau de sécurité alimentaire, 5 "points cruciaux" ou "***nœuds stratégiques***" sur lesquels une attention plus particulière doit être portée.
- Mais au delà, il faut également identifier en fonction de l'espace auquel l'exploitation a accès quels facteurs le paysan doit maîtriser, et quel environnement social et économique il faut promouvoir pour permettre à l'exploitation familiale d'évoluer et contribuer à l'essor de la région et du Pays. Ce sera l'objet des chapitres 2 et 3.

2. Tableau de la situation actuelle des exploitations familiales sénégalaises ¹⁰ :
LES TROIS TYPES D'EXPLOITATIONS FAMILIALES SELON LEUR NIVEAU DE SÉCURITÉ

- **Les grandes tendances qui se dégagent à travers la grande variété des situations des exploitations familiales dans l'espace**

8. Les analyses réalisées en 2009 dans les 11 régions du Sénégal par les 31 associations membres de la FONGS, ont permis de dresser un tableau synthétique par zone agro-écologiques en 6 images (voir page suivante) qui révèle certaines convergences. Les contraintes liées aux **facteurs de production** sont généralisées et affectent les résultats des exploitations en même temps qu'ils interpellent les politiques publiques. La tendance à la **diversification agricole**, la faveur que connaît **l'élevage**, qui contribuent à l'amélioration des performances de l'exploitation familiale, ainsi que le recours à des **activités non agricoles** sont également observables partout. Ils procèdent des stratégies de sécurisation des familles et témoignent des **capacités d'adaptation** des exploitations familiales sénégalaises.

9. En même temps, ce tableau met en évidence la variété des situations dans l'espace et leur variabilité dans le temps, ce qui s'explique du fait de l'ouverture de l'éventail des vocations agro-écologiques au Sénégal. On le constate en matière de résultats agricoles (notamment de rendements), et en matière de sécurité et souveraineté alimentaire des familles : c'est donc de là que l'on est parti pour établir une **typologie des exploitations familiales**. La question de l'endettement n'apparaît pas dans ces images simplifiées mais on la retrouvera dans cette typologie (type 3). Les données sur la consommation et la dépense familiale manquent par contre dans cette évaluation.

Les opportunités et contraintes de chaque zone agro écologique sont pour beaucoup analysées dans les images qui ressortent. On peut d'emblée distinguer les zones pluviales (bassin arachidier, Centre-Est, sylvo pastoral, Casamance) des zones irriguées (Niayes, Vallée du Fleuve, Casamance en partie).

Les zones pluviales sont caractérisées par la forte dépendance des activités agricoles vis-à-vis de la pluviométrie qui rythme les saisons et les cultures, avec des durées différentes : entre deux et trois mois de pluie dans le bassin arachidier et la zone sylvo pastorale – et trois à quatre mois de pluie dans le centre-est et la Casamance. De même, ces zones pluviales ont des vocations héritées de la spécialisation coloniale qui sont encore fortement présentes malgré les tendances à la diversification notées plus haut : vocation arachidière dans le bassin arachidier, vocation pastorale dans la zone sylvopastorale, vocation forestière dans le centre-est et la Casamance. Ces vocations signifient de moins en moins une spécialisation. Assez souvent, les contraintes rencontrées dans le domaine de vocation (notamment en rapport avec l'évolution des ressources naturelles) amènent les exploitations familiales à une diversification, pour réduire les risques.

Les zones irriguées sont quant à elles caractérisées par un meilleur accès à l'eau de surface, permettant plusieurs saisons de culture sur la même année. On note une vocation maraîchère pour les Niayes, et rizicole pour la vallée du fleuve et l'Anambé. Ce qui n'empêche pas également aux exploitations familiales de diversifier leurs cultures. Dans les deux cas, les Activités Non Agricoles prennent des formes diverses, selon l'état des ressources économiques, techniques et humaines.

¹⁰ Dressé pour l'atelier national à partir des analyses des associations traitées par les ateliers de synthèse/ZAE

Six images de la situation de l'agriculture familiale sénégalaise selon zones agro-écologiques

Rendements et satisfaction des besoins	Diversification	Intégration de l'élevage	Foncier et facteurs de production	mutations socio-économiques et secteur non agricole
BASSIN ARACHIDIER				
<i>Productivité agricole limitée par une baisse continue des rendements</i> - Baisse de la fertilité des sols et de la pluviométrie → baisse de la productivité de la terre croissante du Sud vers le Nord	Diversification agricole réelle Diversité des systèmes de spéculations et des systèmes d'élevage	Élevage peu tourné vers l'exploitation, jouant une fonction d'assurance Faible reproduction, faibles ventes, acquisition en cas d'excédent et déstockage en cas d'urgence	Pression sur le foncier (< au Centre et au Sud) La croissance démographique réduit les disponibilités par actifs et les possibilités de reproduction des EF	Un secteur économique non agricole émergent Émergence d'activités non agricoles avec l'urbanisation (dans le Nord) et le développement des échanges (dans le Sud)
NIAYES				
<i>Des écarts de rendements importants entre exploitations</i> Liés aux aspects techniques et organisationnels	Stratégies de diversification agricoles dans toute la zone (maraîchage)	Élevage périphérique Mais en évolution	Accès de + en + limité aux facteurs de production, (la terre, l'eau et la main d'œuvre familiale) menaçant l'activité et les petites exploitations Réduction des superficies et des rendements ; paysans sans terre	Secteur économique dynamique, intégrant l'agricole et le non agricole Zone pourvoyeuse de denrées agricoles (vers villes et à l'exportation) ; achat de denrées à autres régions (céréales)
VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL				
<i>L'agriculture ne permet pas de satisfaire entièrement les besoins alimentaires</i> – en dépit de bons rendements sur aménagements, mais en raison des charges de production	Diversification des cultures autour du maraîchage Pour sécuriser la production de riz et éviter l'endettement	L'Élevage est un lieu de capitalisation et une source de financement pour les exploitations familiales (contribution alimentaire - lait, financement départs migration)	performances des EF fragilisées par la non maîtrise des facteurs de production - Insuffisance des aménagements (notamment vers l'amont du fleuve) ; menaces sur l'eau.	Insertion des membres des exploitations dans nouveaux créneaux pour créer d'autres revenus (transformation des rapports sociaux au profit des nouveaux acteurs)
ZONE SYLVO-PASTORALE				
<i>Une économie et une société pastorales rythmées par les variations spatio-temporelles des ressources naturelles</i> (abondance des pâturages et point d'eau alternant avec assèchement)	Tendance à la diversification pour sécuriser les revenus Diversification du cheptel (boom des petits ruminants) ; intégration agriculture/élevage (Ranerou) promotion activités non agricoles (Linguère)	transition vers une plus grande intégration des activités non pastorales plus grande importance donnée à l'agriculture (moderne et monétarisée à KMM, traditionnelle dans le Ferlo)	Une vocation pastorale menacée par les pratiques actuelles d'attribution des terres - émergence "nouveaux acteurs" agricoles (privés agricoles, agrobusiness, marabouts) → détérioration des ressources naturelles	Un capital social des familles qui se dégrade et favorise leur transformation - Concentration cheptel dans minorité de familles (→ éleveurs sans troupeau) ; mutations sociales (familles, dépendants, jeunes)
CENTRE-EST				
Rendements agricoles supérieurs aux moyennes nationales Variable selon les modèles de production ; marges de progression	Stratégies de diversification agricole – diversification des cultures céréalières dans le Niani (sécurisation) ; maraîchage (Boundou, zone forestière)	Élevage en diversification avec fonction d'assurance - Peu productif au Niani, productif en zone forestière ; 20% des apports à l'EF dans Boundou	Un accès différencié au foncier selon les ss-zones et le statut des familles - zone forest : parc ; Niani : 57,6% EF > d'1ha/actif, les autres dans obligation louer des terres	Dynamiques éco. différentes selon les zones – agricole, peu monétarisée dans le Niani ; non agricole en zone forest. (or et tourisme), soutenue par l'émigration dans le Boundou.
CASAMANCE				
Faible intensification agricole (en deçà du potentiel) et production vivrière déficitaire (dans plus de 70% des EF – compensation par élevage et activités non agricoles.	Assolement favorable aux céréales et diversification complémentaire (des productions et spéculations + activités para-agri et non agri). Augmentation product. par extens. superf.	Élevage pratiqué par ttes EF, mais fonctions différentes – 60% des apports EF à faibles revenus, 17% à 13% pour EF à revenus modérés ou élevés, mais faible intégration à l'agriculture.	Sous-équipement chronique et limitant pour bonnes performances ressources naturelles et disponible foncier, mais dégradation (salinisation, conséquences conflit...)	Environnement de la production défavorable : aridification du climat et dégradation ressources naturelles (eau, fertilité) – environnement financier faible – conséquences du conflit...

- **Une stratégie partagée par toutes les exploitations familiales : sécuriser l'alimentation**

10. Des comportements de sécurisation alimentaire se retrouvent dans toutes les exploitations familiales. On observe deux façons principales d'assurer cette sécurisation, qui ont des conséquences différentes en termes de *souveraineté alimentaire* :

- Soit les exploitations s'orientent vers la **priorisation des cultures vivrières et leur diversification** pour assurer la sécurité alimentaire (centre est, Casamance) ; on observe notamment depuis la fin des années 70 un renversement des proportions de la part respective des superficies consacrée à l'arachide (64% en 1960, 24,4% en 1998) et de celles consacrées aux céréales (28% en 1960, 59% en 1998). Cette première stratégie implique des comportements de *consommation des produits locaux*.
- Soit elles s'orientent vers la **diversification des cultures spéculatives et des systèmes d'élevage** pour diversifier leurs sources de revenus (Niayes, Vallée, bassin, zone sylvo pastorale). Si ces familles ne consomment pas de produits locaux, elles sont *vulnérables aux variations des cours des produits alimentaires importés* qu'elles achètent.

11. Les stratégies familiales de sécurisation produisent des résultats différents qui permettent de distinguer trois grands types d'exploitations familiales au Sénégal selon leur degré de sécurité.

→ **Type 1: des exploitations qui ont de bonnes performances et qui sont en bonne sécurité : elles sont en capacité de se développer et d'accroître la production de richesse nationale**

- **Des exploitations familiales en capacité d'investissement**

12. Ces exploitations non seulement s'auto-suffisent, mais **peuvent accumuler** à partir de leurs activités agricoles et non agricoles parce qu'elles dégagent des **surplus** entre leurs différents apports et leurs dépenses. Elles n'ont pas besoin d'hypothéquer leurs ressources, elles arrivent à renouveler et adapter leurs matériels, et à investir pour se transformer.

13. Elles peuvent prendre des risques mesurés (elles ont la possibilité de choisir), et lorsqu'elles empruntent, elles peuvent rembourser (pas d'endettement critique)

- **Leur localisation et leurs caractéristiques**

14. Selon les estimations des associations (qui rejoignent les données de l'observatoire EXFAM), elles représentent de l'ordre de **10% des exploitations** familiales, et sont donc encore trop rares. On peut les trouver dans toutes les zones agro-écologiques :

- Dans le BASSIN ARACHIDIER, le CENTRE-EST et en CASAMANCE, il s'agit d'exploitations comptant au moins 13 membres actifs, exploitant autour de 17 hectares et au moins équipées de 2 charrues, 1 semoir, 3 houes.
- Dans la VALLÉE et dans les NIAYES, il s'agit d'exploitations en irrigué ou sur aménagement exploitant au moins 9 hectares avec environ 6 actifs.

15. Toutes les exploitations appartenant à ce type **intègrent très fortement agriculture et élevage** (agropastoralisme, avec utilisation optimale des ressources animales pour l'agriculture et vice-versa. Bien qu'elles dégagent des **surplus**, elles ont également des **activités non agricoles** qui leur donnent une marge de manœuvre permettant

de couvrir les risques (une campagne agricole ratée), de faire des choix (ne pas être obligée de liquider sa production pour des besoins pressants) et de moderniser ou simplement transformer leur exploitation.

→ **Type 2 : une majorité d'exploitations en assez bonne sécurité : elles sont en capacité de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux**

- **Quelques caractéristiques**

16. Selon les estimations des associations, elles représentent **plus des deux tiers des exploitations familiales**. Comme les précédentes, elles recourent à des activités non agricoles, mais c'est cette fois pour se sécuriser et compenser une production vivrière qui ne leur permettrait pas de couvrir tous leurs besoins alimentaires car leurs performances agricoles sont moins fortes que dans le type 1 ; leur marge de choix est plus réduite. Comme elles réussissent malgré tout à compléter leurs revenus agricoles pour satisfaire les besoins familiaux, elles vendent sur le marché leurs produits de spéculation et une partie de leur production vivrière. De cette façon, elles contribuent à la satisfaction des besoins nationaux.

17. La capacité de combinaison des activités non agricoles avec les activités agricoles ou pastorales est déterminante pour ces exploitations qui prennent plus ou moins appui sur l'agriculture. Trois cas de figure se présentent.

a) **Premier cas : elles s'appuient essentiellement (mais pas exclusivement) sur leurs activités agricoles**

18. Ces exploitations produisent suffisamment pour pouvoir mettre une partie de leurs productions sur le marché. En combinant les apports de leurs activités agricoles et non agricoles, elles couvrent annuellement leurs besoins alimentaires et développent des stratégies de sécurisation agricole (réserves céréalières, bétails) pour faire face aux coups durs. Elles n'ont pas besoin de faire de décapitalisation importante ni de recourir à un endettement fatal.

19. On retrouve ces exploitations familiales dans toutes les ZAE, là où des facteurs internes (technicité, patrimoine), et externes (environnement) sont favorables.

20. Les caractéristiques suivantes permettent à ces exploitations de s'appuyer sur l'agriculture et/ou l'élevage :

- ⇒ Elles disposent de **suffisamment de terres**
 - Plus de 15,4 ha/EF et 1,4 ha/actif dans le Niani,
 - Plus de 8,4 ha/EF et 1,4 ha/actif dans le sud du bassin arachidier
 - Plus de 4,2 ha/EF et 0,73 ha/actif dans le Medina Yoro Foula,
 - Plus de 7 ha/EF et 1,5 ha/actif dans le Delta,
 - Plus d'1 ha/actif dans les Niayes
- ⇒ Ou d'un **élevage suffisamment diversifié et productif**
 - 80% des apports en zone forestière,
 - 90% à Ranérou,
 - 51% à Linguère
- ⇒ Elles **combinent suffisamment les aspects techniques** (semences de qualité, intrants, itinéraires) pour avoir des **rendements** supérieurs aux moyennes locales (productivité de la terre et de l'élevage)

- Plus de 1000 kg/ha pour le maïs et 600 kg/ha pour l'arachide dans le Niani ; ces rendements sont faibles par rapport aux potentialités locales (qui sont de 4000 kg/ha pour le maïs), mais supérieurs aux performances actuelles au niveau national
- Plus de 600 kg/ha pour le mil et l'arachide dans le sud du bassin arachidier
- Prés de 1000 kg/ha pour le mil et l'arachide dans le MYF
- Plus de 5 000 kg/ha pour le riz et 15 000 kg/ha pour l'oignon dans le Delta et la Moyenne Vallée

21. La situation de ce premier sous-type d'exploitations très articulées sur l'agriculture est proche de celle des exploitations de type 1 (exploitations en capacité de se développer et d'accroître la production de richesse nationale) et peut évoluer dans ce sens car ces exploitations ont en général *encore une grande marge de progression*. Elles n'ont cependant pas toutes les mêmes atouts : certaines, en cultures pluviales dans le Niani, le Medina Yoro Fula ou le Sud du Bassin arachidier, bénéficient de ressources naturelles en meilleur état (terre encore fertiles et bonne pluviométrie) ; d'autres, dans la Vallée du Fleuve ou dans les Niayes, bénéficient d'un meilleur accès à l'eau grâce aux aménagements ou aux systèmes d'irrigation. Mais ailleurs des ressources menacées ou tendanciellement insuffisantes peuvent amener ces exploitations à faire des ponctions sur les ressources (contraintes de l'eau dans les Niayes - Société des eaux dans le sud, goutte à goutte dans le nord ; insuffisance des aménagements dans la Vallée ; saturation de l'espace dans plusieurs poches du bassin arachidier)

22. Ces exploitations familiales ont un défi majeur si elles veulent se maintenir et progresser pour accroître leur production de richesse parce que, si elles ont un patrimoine relativement important et un minimum de technicité, elles restent en dessous du potentiel, et parce que les ressources se raréfient (eau, terre). Elles doivent pourtant améliorer davantage et de façon durable leur productivité agricole.

23. Leurs stratégies agricoles sont intéressantes à relever ; elles reposent sur :

- La *diversification* : diversification du vivrier dans le Niani (maïs, sorgho, souna) pour sécuriser l'alimentation, diversification dans le maraîchage et des spéculations dans le bassin arachidier, dans la Vallée du fleuve, dans les Niayes pour accroître et diversifier les revenus, diversification de l'élevage : développement embouche et stabulation à des fins commerciales à Ranérou (60% de mise en marché des ovins), et dans le bassin arachidier.
- *L'intensification* : Intégration agriculture/élevage pour améliorer les rendements dans le centre du bassin arachidier (pour passer des plafonds actuels de 600 kg/ha à 900 kg/ha pour le souna et l'arachide) et dans le Niani (pour passer des plafonds actuels de 1000 kg/ha à 2000 kg/ha pour le maïs). Ces progrès pourraient être encore plus importants si d'autres conditions étaient réunies (engrais, protection phytosanitaire, etc.)
- *La valorisation des produits agricoles* : on cite l'exemple d'un bénéfice de 70.000 francs CFA pour une femme qui travaille pendant quatre mois à la valorisation des produits agricoles avec un fonds de roulement de 15.000 francs CFA – soit l'équivalent du bénéfice agricole de l'exploitant qui récolte une tonne d'arachide sur un hectare pendant une campagne et met sa production sur le marché au prix officiel (réf. 2009). On relève par ailleurs la tendance au développement de la transformation familiale et locale de l'arachide.

b) deuxième cas : ces exploitations s'organisent sur la base d'une bonne intégration entre dynamiques agricoles et non agricoles

24. Ces exploitations, que l'on trouve notamment dans le centre du Bassin arachidier, au Nord des Niayes et dans la moyenne Vallée du Fleuve Sénégal, sont confrontées à des contraintes qui limitent leur productivité agricole : il peut s'agir d'une situation de *dégradation avancée de la fertilité des sols* qui réduit les rendements agricoles (96% et 85% des EF ont des rendements respectifs sur les céréales locales (mil) et sur l'arachide inférieurs à 600 kg/ha dans le centre du Bassin arachidier), ou d'une *saturation avancée des espaces* (7,5 ha/EF et 0,8 ha/actif dans le centre du bassin arachidier, 0,5 ha/EF et 0,2 ha/actif dans la moyenne vallée, 0,125 ha/actif dans le nord des Niayes).
25. Elles sont également en situation de pouvoir mettre des produits sur le marché, mais leur propre production agricole ne couvre les besoins alimentaires qu'en moyenne sur 6 mois. Elles ont développé des stratégies de sécurisation non agricole à travers l'insertion d'actifs dans des secteurs comme le bâtiment (avec le développement de l'urbanisme rural) et du transport (avec le développement des échanges). Certaines développent en outre les mêmes stratégies agricoles que les précédentes.
26. Ces exploitations familiales ont un double défi si elles veulent se maintenir et progresser pour accroître leur production de richesse : elles sont comme dans le premier cas, amenées à améliorer davantage et de façon durable la productivité de la terre, mais compte tenu des situations avancées de dégradation et de saturation des ressources naturelles, elles doivent mieux combiner dynamismes agricoles et non agricoles pour diversifier durablement les sources de revenus.
27. Ces exploitations développent également des stratégies sur les ressources humaines en rapport avec le secteur non agricole et les migrations

c) troisième cas : ces exploitations vivent principalement sur la base d'apports d'activités non agricoles et de l'émigration

28. On les retrouve dans le nord bassin arachidier, le Boundou, la zone forestière. Il s'agit d'exploitations familiales qui ont pu s'insérer correctement dans les nouveaux métiers.
29. Ces exploitations développent très fortement des stratégies sur les ressources humaines en rapport avec le secteur non agricole et les migrations : développement de l'orpaillage dans la zone forestière qui occupe partiellement ou totalement la majorité des actifs ; développement des métiers du bâtiment avec les apports de l'émigration et l'urbanisation, émigrations (Nord du bassin arachidier, où les apports des émigrés procurent 50% des revenus des EF, Boundou où ils procurent 20% des revenus, Niayes, Vallée du fleuve).
30. La plupart sont sur le point de sortir de l'agriculture, et peuvent y parvenir dans des conditions relativement correctes. Leur survie en milieu rural n'est pas nécessairement compromise, mais elles ont le défi d'une bonne reconversion dans un secteur non agricole bien identifié

→ **Type 3 : des exploitations en insécurité dont la survie est compromise : elles sont loin de pouvoir couvrir leurs besoins alimentaires et s'endettent pour se nourrir**

31. Les associations estiment qu'environ **20% des exploitations** sont en dessous du seuil de viabilité. Elles ont trois caractéristiques principales :
32. Leurs **performances agricoles** sont **excessivement faibles**
- Moins de 600 kg/ha pour le souma et l'arachide dans le nord du Bassin Arachidier, parfois jusqu'à moins de 300 kg/ha, pour cause de faible productivité de la terre
 - Des écarts excessifs avec les autres exploitations par rapport auxquelles elles ne sont pas compétitives pour des raisons techniques et matérielles dans les Niayes : (18% des exploitations ont des rendements inférieurs à 20 t/ha, pour une moyenne correcte de 30 t/ha ; dans la vallée du fleuve: des rendements pouvant atteindre des planchers en dessous de 15 t/ha, pour une moyenne correcte de 20 t/ha)
33. Elles ont un **patrimoine** (terres, cheptel, équipements) **limité** et sont amenées à *décapitaliser* pour faire face aux besoins pressants (exploitations familiales qui vendent leurs terres, particulièrement dans les Niayes où « la terre qui change de main »)¹¹.
34. Leur endettement est quasi irréversible, favorisant la décapitalisation et la dislocation de la famille (observable notamment chez des exploitations familiales de la Vallée du fleuve qui ont insuffisamment diversifié leurs activités agricoles et non agricoles pour surmonter une mauvaise campagne liée soit aux calamités, soit au marché).
35. Ces exploitations familiales sont confrontées au **défi de la reconversion économique**, Mais à la différence des précédentes, elles ne peuvent plus anticiper. Il leur faut repartir à zéro.

3. *Dimensions stratégiques* : LES CINQ "NŒUDS STRATÉGIQUES" SUR LA CHAÎNE DE L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

36. On a précédemment décrit les trois principales dimensions de l'**impact que l'on recherche en bout de chaîne** à travers l'amélioration de la productivité globale des l'exploitations familiales (voir point 3).

Le critère paysan retenu pour apprécier cet impact est l'amélioration du **bien-être du paysan**¹² qui doit lui permettre de vivre *dignement (honorablement) d'activités agricoles et non agricoles* (satisfaction des besoins,

Impact recherché :

- De façon immédiate **l'autonomie alimentaire et financière de la famille rurales,**
- La **gestion durable** et la **reproduction des ressources naturelles**, selon la façon dont ces performances sont obtenues
- le **dynamisme des économies locales** et de l'**économie nationale** (PNB, balance commerciale...), ainsi que la **sécurité alimentaire des populations**

¹¹ On observe la même dynamique dans des **familles d'éleveurs** qui ont un petit troupeau (moins de 10 têtes) lorsqu'une calamité les frappe (calamité naturelle, vol ou perte d'animaux, grosse dépense imprévue imposant la vente d'animaux). Elles ne réussissent pas à reconstituer leur troupeau et sont contraintes à sortir de l'élevage.

¹² La définition du « bien être » donnée au cours de l'Atelier de réflexion stratégique sur les orientations de la FONGS, animé par Mamadou Cissokho, (08/12 juin 2009) était la suivante : « *C'est un état qui ne peut être atteint si le minimum nécessaire à l'Homme n'est pas acquis : assurer le minimum vital comme se nourrir, se soigner être éduqué, etc., et pour cela il faut avoir la capacité de produire de la richesse ; se sentir en sécurité ; avoir une bonne gestion du pouvoir et avoir la paix en interne et autour de soi* ».

valorisation/épanouissement de la famille, possibilité de revenus autonomes, indépendance et autonomie). L'observation de la *consommation* et de *l'approvisionnement des familles*, ainsi que de la *cohésion* et du *statut familial* donnent de précieuses indications sur l'état de *bien-être* (souveraineté, auto-suffisance, cohésion, promotion, bonne intégration de l'agricole et du non agricole...), ou au contraire de *souffrance* (précarité, soudure, endettement, exode et dépendance des revenus de transfert, éclatement familial, déclassement social - paysans sans terre, éleveurs sans cheptel) des familles.

Cinq nœuds stratégiques ont été identifiés sur la "chaîne" qui conduit vers la réalisation de cet impact¹³. Ils sont tous envisagés **du point de vue de l'exploitation familiale**. Ce choix se justifie par le fait que c'est la famille paysanne, en tant qu'acteur stratégique, qui a la première décision sur son exploitation.

- **Premier nœud stratégique : autosuffisance alimentaire de la famille**

37. La recherche de sécurité est la première préoccupation de tout chef de famille et dicte ses décisions, c'est pourquoi elle a été placée en début de chaîne. Au-delà de la sécurité, c'est l'autosuffisance alimentaire qui doit être recherchée. Le *critère* choisi par les participants à cette évaluation pour apprécier cette autosuffisance est **l'autonomie** de la famille (elle peut se nourrir à partir des apports de l'exploitation des activités agro-sylvo-pastorale et ne dépend pas des autres : assistance alimentaire extérieure, crédit du commerçant...).

38. On trouvera ainsi deux situations extrêmes :

- ⇒ *Des exploitations familiales capables de se nourrir de façon autonome et souveraine*
- ⇒ *Des exploitations familiales qui ne sont pas en capacité de se nourrir de façon autonome*

Dans la pratique, plusieurs **scénarii peuvent se présenter** :

- ➔ *Exploitations familiales en capacité de se nourrir de façon autonome*
- ➔ *Exploitations familiales en capacité de se nourrir de façon autonome avec des apports extérieurs d'une partie de la famille*
- ➔ *Exploitations familiales en besoin d'assistance alimentaire*

39. **L'indicateur**¹⁴ à suivre pour apprécier cette autonomie est le **taux de couverture annuel des besoins de base de la famille** dégagé des bilans simplifiés d'exploitations familiales. Ce taux est exprimé en nombre de mois et de jours sur une année pendant lesquels la famille peut se nourrir et se soigner, c'est à dire reproduire sa force de travail, avec les apports de ses activités agro-pastorales¹⁵.

¹³ Quand on considère la problématique de la productivité de l'EF, on voit qu'elle se présente sous la forme d'éléments qui s'articulent entre eux. On peut prendre l'image de la "**chaîne**" pour les figurer.

- La chaîne est "**stratégique**" quand, en bout de chaîne, il y a un **impact** déterminant sur la condition de vie des ruraux (leur "bien-être")
- **Tous les maillons n'ont pas la même importance**. Certains maillons constituent des "points cruciaux" (ou névralgiques) sur lesquels, selon l'alternative prise, les conséquences (pour le paysan) seront différentes. On les a appelé pendant l'évaluation des "**nœuds stratégiques**"

¹⁴ Première recherche indicative appliquée aux zones agro-écologiques du BASSIN ARACHIDIER et de la VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL (test en COPI élargi de décembre 2009)

¹⁵ Ce **taux de couverture** est dégagé dans des "bilans simplifiés" d'exploitations familiales réalisés avec le chef de famille, ses épouses et parfois leurs enfants. Il est calculé en faisant le rapport entre la *valeur nette* (valeur brute – charges de production) *de la production primaire* (cultures, cueillette, élevage, pêche, plantations...) autoconsommée (valorisé au prix du marché) et vendue dans le cadre d'une campagne, et *la valeur de la consommation alimentaire* (produite par l'exploitation et achetée sur le marché) *et des frais de soin* de la famille résidente (c'est-à-dire des dépenses permettant la reconstitution de la force de travail de la famille) pour la même

- **Second nœud : la capacité d'amélioration durable de la production primaire**

40. Cette capacité vient soutenir la précédente, c'est pourquoi ce nœud, qui est celui de la productivité *agricole* de l'exploitation, vient en seconde position. En s'appuyant sur l'analyse faite par les associations des exploitations familiales qui ont les meilleures performances, les participants à cette évaluation ont retenu quatre facteurs qui ont permis à ces exploitations d'améliorer leur production : la **diversification de la production primaire** (diversification des cultures, association élevage et agriculture...), le recours à des **techniques de production durable** (sélection des semences ou des races, fumures, protection des sols, rotations...), l'amélioration de la **mise en marché**, et l'**accès aux financements appropriés**. Le *critère* d'appréciation de la capacité d'amélioration durable de la production primaire porte ici sur la réussite de la **combinaison** de ces quatre leviers dans les systèmes de production et sur la transformation de ces systèmes.

41. Dans la pratique, on trouvera ainsi au moins trois situations avec des conséquences différentes sur les performances de l'agriculture familiale :

- *Utilisation/combinaison performante des 4 leviers*
- *Seulement certains leviers sont utilisés*
- *Incapacité d'utiliser les leviers*

42. Les **indicateurs** retenus pour apprécier cette capacité sont deux résultats finaux (les rendements des cultures ou les taux de reproduction des animaux, et le pourcentage de la production vendue), éclairés par l'observation des pratiques culturales ou d'élevage (éventail des produits, association et rotation des cultures, protection, amendement, sélection, respect des itinéraires techniques...) et de valorisation de la production (transformation, stockage et conditionnement, régularisation de la production...), et d'autre part l'appréciation de la part respective de l'utilisation de chacun des quatre leviers¹⁶.

- **Troisième nœud : la capacité de combinaison des activités agro-sylvo-pastorales et des activités non agricoles**

43. Toutes les exploitations familiales bénéficient de revenus d'origine non agricole (tirés de la pratique directe d'activités non agricoles, ou provenant de revenus de transfert), mais leurs stratégies par rapport à ces apports non agricoles sont différentes : elles peuvent plus ou moins bien les valoriser. Le *critère* retenu pour apprécier les apports d'origine non agricole à l'exploitation familiale est ici **l'intégration** du non agricole et de l'agricole, c'est-à-dire l'aptitude à les mettre en synergie plutôt que des les additionner de façon séparée.

44. On peut en effet avoir aux extrêmes :

- ⇒ *Des situations favorables où les activités non agricoles constituent des sources de revenus qui consolident les activités agricoles*
- ⇒ *Des situations critiques où les activités non agricoles sont des "bouées de sauvetage" qui permettent de compenser les insuffisances des apports de la production agro-sylvo-pastorale et de survivre.*

période. Ce taux doit être supérieur à 12 mois/an pour assurer l'autonomie alimentaire de la famille. Les apports d'origine non agricole qui viennent compléter le budget familial sont ensuite reconstitués avec la famille après que lui ait été restitué le résultat du bilan (le taux de couverture est calculé sur le champ, en présence de la famille, et immédiatement commenté avec la famille). La formule du taux de couverture est proche de celle proposée pour calculer la productivité globale de l'exploitation familiale (voir supra, note 9 en bas de page).

¹⁶ D'après test dans les ZAE du BASSIN ARACHIDIER et de la VALLÉE

Dans la pratique, plusieurs scénarii peuvent se présenter selon le degré d'intégration des activités agro-sylvo-pastorales et des activités non agricoles :

- ➔ *Les activités agro-sylvo-pastorales et non agricoles assurent l'équilibre des revenus, et sont suffisamment intégrés pour consolider les performances de l'exploitation (complémentarité des activités, acquisition d'équipement, de cheptel à partir des revenus agricoles et non agricoles)*
- ➔ *Les activités non agricoles ne sont pas nécessairement intégrées avec les activités agro-sylvo-pastorales, mais leurs revenus sont mobilisés pour les consolider¹⁷.*
- ➔ *Les activités non agricoles sont les principales sources de revenu des familles et ces revenus ne sont pas utilisés pour améliorer les performances agricoles de l'exploitation.*

Les conséquences de chacun de ces scénarii seront différentes sur les performances agricoles de l'exploitation familiale. Elles seront plus favorables dans les deux premiers scénarii.

45. L'**indicateur** final qui permettra d'apprécier les stratégies familiales par rapport aux activités et sources de revenus d'origine non agricole sera à rechercher dans leur complémentarité et les types d'utilisation des revenus non agricole ainsi que leur éventuel réinvestissement dans l'agriculture ou l'élevage. Il sera éclairé par l'observation du type d'équilibre entre apports agricoles et non agricoles dans satisfaction des besoins familiaux, celle des profils d'activités non agricoles (plus ou moins "professionnalisés", stéréotypées ou procédant d'initiatives innovantes, complémentaires ou non par rapport aux activités agricoles), et celle des caractéristiques des activités des exodants ou migrants (permettant ou non d'acquérir des qualifications utiles pour la famille) et des types d'investissements qu'ils font au village.

- **Quatrième nœud : la maîtrise des dépenses familiales**

46. Cet aspect négligé dans les approches techniciennes de la productivité agricole de l'exploitation est, dans la vision paysanne de la souveraineté alimentaire, un élément constituant de la productivité globale de l'exploitation familiale. Le *critère* d'appréciation est la **dépendance** créée par le type de consommation (*autoconsommation, consommation locale, consommation de biens importés*) et l'utilisation des ressources financières de la famille.

47. Deux situations peuvent avoir des conséquences opposées :

- ⇒ *Le type de dépenses minimise la dépendance tout en assurant le bien-être familial*
- ⇒ *Le type de dépense familiale et la gestion de la dépense accentuent l'endettement*

Dans la pratique, les scénarii suivants peuvent se présenter :

- ➔ *La dépense familiale ne crée pas de dépendance parce que la famille produit l'essentiel de ce dont elle a besoin pour s'alimenter.*
- ➔ *La consommation familiale est en partie prise en charge par sa production, et la famille dispose de possibilités d'apports extérieurs pour compléter sa dépense. La famille couvre une bonne partie de ses besoins alimentaires, mais ne produit pas d'excédents agro-sylvo-pastoraux.*

¹⁷ Cas par exemple d'un éleveur de la région de Louga qui part pour une saison comme mécanicien à Dakar afin de gagner l'argent qui lui permettra de racheter des animaux. Pendant ce temps, il ne pourra plus s'occuper personnellement de son troupeau et son élevage pourra temporairement en souffrir.

➔ *La famille a une très faible capacité de production, et manque d'apports extérieurs ; elle doit donc s'endetter pour consommer*

48. Les **indicateurs** seront ici l'importance de la consommation des produits locaux (ou de l'autoconsommation familiale) et celle des dépenses liées au "paraître"¹⁸.

- **Cinquième nœud : capacité d'accès à un crédit adapté et maîtrise de l'endettement**

49. La plupart des exploitations familiales sénégalaises prennent, sous des formes diverses (dans leur famille, auprès des commerçants, des Systèmes Financement décentralisés, de la CNCAS), du crédit à la consommation ou à la production qui peut être un moteur d'évolution quand il permet d'investir. Le problème commence pour elles lorsqu'elles ne peuvent pas le rembourser ou entrent dans un cycle d'endettement chronique. Le *critère* retenu pour apprécier la contribution du crédit aux performances de l'exploitation familiale est la capacité de **reproduction** et d'**évolution** de l'exploitation familiale qu'il permet. Elle est conditionnée par la maîtrise de l'endettement.

50. Deux situations opposées sont à repérer :

- ⇒ *Endettement maîtrisé (permet à l'exploitation de se reproduire ou d'investir)*
- ⇒ *endettement destructeur (chronique, facteur de régression)*

On sera particulièrement attentif aux possibilités d'accès au financement en considérant au moins trois scénarii :

- ➔ *Facilité d'accès au financement et de remboursement*
- ➔ *Difficultés d'accès au financement*
- ➔ *Impossibilité d'accès au financement*

51. Les **indicateurs** à suivre seront les taux d'intérêts, l'orientation de l'utilisation du crédit (à la production ou à la consommation), le taux des charges de production (qui peut plomber l'exploitation quand il est trop fort), et le remboursement de la dette (ou sa chronicité).

- **Les liens entre ces cinq nœuds**

52. L'auto suffisance alimentaire des exploitations familiales (nœud stratégique 1) dépend fortement des capacités à augmenter durablement les revenus agricoles et non agricoles (nœuds 2 et 3) et à maîtriser les dépenses (nœud 4), notamment les dépenses alimentaires qui constituent entre 60 et 70% des dépenses familiales. Cela influe également sur sa capacité à accéder à des crédits adaptés (nœud 5), en pouvant choisir, sans urgence ni pression, de les utiliser non pas pour la consommation mais pour des investissements judicieux.

Ainsi, quelque soit le type d'exploitation dont il s'agit (en bonne ou assez bonne sécurité, ou en insécurité), elle cherchera de façon continue à augmenter durablement ses revenus agricoles et non agricoles, et à maîtriser ses dépenses.

¹⁸ idem

4. OÙ EN EST-ON PAR RAPPORT À L'ÉVALUATION DE CETTE PREMIÈRE DIMENSION DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA PORTÉE STRATÉGIQUE DE LA PRODUCTIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ?

- **Premières conclusions d'étape**

53. L'analyse des caractéristiques et des performances des exploitations familiales sénégalaises réalisée dans le cadre de cette évaluation permet de confirmer ***l'importance stratégique pour l'économie et la société sénégalaise du développement de son agriculture familiale***, et la nécessité de ce fait d'en faire **une priorité dans les politiques agricoles**.

Cette analyse permet de répondre de façon plus précise aux deux questions que l'on se posait à l'issue de la problématisation (cf. supra, points 1 à 7). Cette évaluation montre en effet que les exploitations familiales contribuent incontestablement à l'alimentation nationale. Elles peuvent le faire de façon durable si elles sont en capacité de se reproduire, ce qui suppose qu'elles ne soient pas étranglées par des politiques inadaptées. Mais surtout **elles peuvent gagner des marges de progrès si des conditions favorables sont créées**.

- On voit d'abord qu'il n'existe pas un seul type d'exploitations familiales au Sénégal, et que si toutes ne sont pas aussi performantes du point de vue agricole, la majorité d'entre elles nourrissent les familles rurales et contribuent, à travers la vente de leurs produits, à l'alimentation du reste de la population, notamment à celle des villes moyennes et des grands centres urbains.

→ *Ceci plaide en faveur de l'utilité des exploitations familiales dont le maillage permet en outre de peupler et de faire vivre les terroirs sénégalais et de limiter l'engorgement des villes.*

- On voit ensuite que si un nombre non négligeable, mais encore insuffisant, d'entre elles a actuellement de bonnes performances sur le plan agricole (exploitation de type 1), pour un plus grand nombre il existe des marges importantes de progrès leur permettant d'accroître leurs performances agricoles à travers l'amélioration de leurs techniques et systèmes de production (premier cas du type 2). Le facteur limitant est pour un certain nombre d'entre elles celui des *ressources naturelles*.

→ *Ceci plaide en faveur d'une vision optimiste d'une agriculture familiale qui est en capacité de progrès, mais également d'un engagement public aux côtés des paysans pour la préservation et la reconstitution des ressources (eau et fertilité notamment). On reviendra sur ce dernier aspect dans le chapitre suivant.*

- On voit par ailleurs qu'un autre groupe important d'exploitations familiales réussit à compenser les insuffisances de sa production agricole par les apports d'autres activités (deuxième cas des exploitations de type 2). La principale contrainte qu'elles rencontrent pour augmenter leur production agricole est celle de la trop petite taille des *superficies* dont elles disposent. Ces exploitations mettent en œuvre des stratégies de diversification, d'intensification et de valorisation des produits dans lesquelles l'association de l'agriculture et de l'élevage joue un rôle positif important.

→ *La réactivité de ces exploitations plaide en faveur du dynamisme et des capacités d'adaptation des exploitations familiales. Les contraintes rencontrées par elles posent en même temps la question du seuil de viabilité, en termes de superficies exploitées, des exploitations familiales et doit amener à mettre à plat la question de l'utilisation et de l'affectation des terres. On y reviendra également dans le chapitre suivant.*

- Enfin on voit qu'un dernier groupe d'exploitations familiales est en train de sortir de l'agriculture et que certaines peuvent y parvenir de façon relativement satisfaisante grâce aux apports de leurs activités non agricoles (type 2, troisième cas de figure), alors que d'autres sont prises dans la spirale de l'endettement et connaissent des situations dramatiques (type 3). Si elles cessent d'être "agricoles", ces exploitations n'en demeurent pas moins, tant qu'elle ne sont pas détruites, "familiales" et "rurales".

→ *La réussite des unes et les difficultés des autres plaident pour la **construction d'un tissu économique en milieu rural** qui crée des emplois non agricoles et permette à ces familles de continuer de vivre dignement dans leur milieu en se rendant utiles à leur région. Toutes les autres exploitations familiales tireront également bénéfice de cette dynamisation de l'économie rurale. On y reviendra dans le troisième chapitre.*

54. **L'exploitation familiale sénégalaise paraît ainsi avoir un avenir devant elle**, et la responsabilité des **organisations paysannes** est d'entretenir la confiance chez les paysans et de les appuyer dans la recherche de voies d'amélioration de leur exploitation. Elles seront différentes selon les zones et les situations familiales. Pour ne prendre qu'un exemple, les appuis fournis par la FONGS en matière d'amélioration de la qualité des semences ont ainsi permis à des exploitations souvent défavorisées de réaliser des progrès remarquables et de reprendre confiance.
55. Cette évaluation montre que les organisations paysannes ne manquent pas d'arguments pour défendre auprès des **pouvoirs publics** la cause de l'agriculture familiale (nationalement "*utile*", en capacité de *progrès*, souvent discrètement *dynamique*) et d'obtenir qu'en l'inscrivant dans les priorités nationales, l'État en favorise le développement.
56. Cette évaluation permet par ailleurs de **mieux comprendre de quelle façon l'exploitation familiale peut se reproduire et se pérenniser en évoluant**. Dans la mesure où cette exploitation assure ses équilibres et peut dégager des excédents lui permettant d'investir à partir d'une gestion familiale combinée de ses activités agricoles, non agricoles et de ses dépenses, ce sont ces trois éléments qu'il faut prendre en compte pour l'aider à améliorer sa "productivité globale" et non se limiter à la productivité de la terre ou du travail¹⁹.
57. Dans l'échantillon analysé, le segment le plus intéressant à considérer est celui des "*exploitations en assez bonne sécurité, en capacité de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux, et qui s'appuient essentiellement sur leurs activités agricoles*" (type 2, premier cas, voir points 18 à 23). Ces exploitations, qui connaissent déjà une situation positive, sont en effet susceptibles d'évoluer pour rejoindre le "peloton de tête" des exploitations les plus performantes (type 1). On repère alors les trois facteurs-clé de leur réussite (superficies suffisantes, association agriculture/élevage, technicité) et le sens des appuis à leur apporter ainsi que des politiques à renforcer.
58. L'analyse du second segment des exploitations de type 2 ("*exploitations également et capacité de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux en s'organisant sur la base d'une bonne intégration entre dynamiques agricoles et non agricoles*" – voir points 24 à 27) permet de dégager une orientation complémentaire,

¹⁹ C'est sur cette hypothèse que se base, dans l'approche "LEFA" d'appui-conseil aux exploitations familiales développée par la FONGS, le mécanisme de *l'assemblée de famille* au sein de laquelle sont prises les décisions relatives à la gestion de l'exploitation familiale (production et dépense familiale).

mais indispensable : promouvoir des stratégies de développement des économies rurales créant un environnement favorable à l'essor de l'agriculture familiale et diversifiant les activités non agricoles au bénéfice également des exploitations qui tendent à sortir de l'agriculture (troisième segment du type 2 et type 3 – voir points 28 à 35). Ce sera le propos du chapitre 3 de cette note de synthèse.

- **Les premières orientations qui se dégagent pour les organisations paysannes**

59. Le nœud crucial de la "souffrance paysanne", particulièrement accusé pour les exploitations de "type 3", est celui de l'insécurité. Insécurité alimentaire d'abord (nœud stratégique 1), avec les difficultés récurrentes de la soudure. Insécurité de l'existence ensuite, avec les conséquences dramatiques de l'endettement (nœud 5 : le nœud de "la corde qui étrangle le paysan"), et le spectre de devenir un "paysan sans terre" et de grossir les rangs des plus pauvres en ville. Pour ne pas tomber dans cette situation ou pour en sortir, les familles doivent à la fois maîtriser leurs dépenses (nœud 4) et améliorer leurs revenus (nœuds 2 et 3).

➔ *Pour soutenir la promotion du paysan, les organisations paysannes ne doivent pas seulement prendre en compte dans leurs lignes d'action les aspects de production, mais également les **aspects de consommation**.*

60. Pour la majorité des exploitations familiales (exploitations de type 2), la combinaison des activités agricoles et non agricoles (nœud stratégique 3) constitue le moyen de compensation ou de régulation qui leur permet d'assurer leur équilibre ou de soutenir leur évolution.

➔ *Pour prendre en compte la réalité vécue par les paysans d'aujourd'hui, les organisations paysannes ne doivent pas limiter leurs lignes d'action aux seuls aspects agricoles de l'économie rurale, mais également **intégrer la prise en compte des aspects non agricoles**.*

61. La situation souhaitable tant pour les paysans que pour le pays est bien évidemment que le plus grand nombre possible d'exploitations familiales entre dans le groupe des exploitations de type 1 qui non seulement vivent de l'agriculture, mais dégagent des surplus et sont en capacité d'investir. Pour cela, il est nécessaire d'accroître la production agro-pastorale sans compromettre l'avenir, c'est-à-dire en renouvelant leur base de ressources (nœud stratégique 2)

➔ *La promotion d'un bien être paysan basé sur une agriculture familiale durable demeure le premier objectif des organisations paysannes. Il s'agit de **mettre en place des systèmes de production durables, garantissant l'augmentation des revenus, et préservant la gestion durable des ressources naturelles**. C'est là le "trinôme" de base sur lequel doit prendre appui l'exploitation familiale.*

- **Les limites de l'évaluation à cette étape**

62. Des **données quantitatives** plus complètes pourraient utilement étayer cette évaluation. Certaines pourront être complétées par la suite, mais il n'est pas nécessaire d'attendre d'en disposer pour dégager des interprétations, car le propos d'une évaluation de problématique est plus qualitatif que quantitatif, ce qui ne l'empêche pas d'être rigoureux²⁰.

²⁰ Il est souvent reproché par des techniciens à la FONGS de ne pas suffisamment étayer ses positions par des statistiques établies de façon "scientifique". Ce point a été discuté lors de l'atelier national : la plus-value apportée par la FONGS à la connaissance des réalités paysannes ne doit pas être recherchées dans la production

63. Par contre on peut repérer au moins deux aspects sur lesquels on n'a pas pu avancer autant qu'on le souhaitait dans la logique de cette évaluation. D'une part on aurait pu aller beaucoup plus loin dans la compréhension des logiques familiales si on avait disposé de données plus précises et localisées sur la **consommation familiale**.

D'autre part la réflexion sur les **indicateurs** n'a pas pu être suffisamment approfondie et n'est basée que sur la situation de deux zones agro-écologiques sur six (le Bassin arachidier et la Vallée du Fleuve). Elle n'est donc qu'indicative et devrait être approfondie sur une base comparative étendue à l'ensemble des zones pour être probante. La même observation vaudra pour les autres dimensions évaluées.

64. Par ailleurs, l'angle de vue choisi n'a pas permis de prendre en compte les **facteurs englobants** qui conditionnent les performances des exploitations familiales (effets des politiques, des accords internationaux, des changements climatiques). Ceci a été un choix volontaire, pour permettre de se concentrer sur des dimensions plus locales. Mais un travail complémentaire reste à faire pour évaluer la portée de ces dimensions englobantes et informer de cette façon l'action politique du mouvement paysan. La FONGS dispose pour cela de données dans les modules de formation du PSAOP 2 et du PACD.

65. Enfin il reste à préciser les engagements que les paysans et leurs organisations peuvent concrètement prendre à la lumière des éclairages apportés par cette évaluation. Certaines pistes ont déjà été ouvertes à l'atelier national d'août²¹, mais ce sera l'objet des phases ultérieures du processus de les préciser et de les amplifier.

de données quantitatives (c'est le rôle de l'État et de la recherche de les produire), mais dans sa capacité, à partir de sa connaissance "de l'intérieur" des réalités paysannes, de **produire des éléments de compréhension qui échappent aux outils statistiques standardisés des techniciens et permettent d'enrichir la problématisation du développement rural**. La **typologie** constitue un outil scientifique pour le faire. Il est ensuite possible à partir d'elle pour les techniciens de collecter les données quantitatives de façon différente (c'est ce qui s'est passé par exemple dans le cadre des apports des OP à la conception du dispositif EXFAM).

²¹ 16 pistes ont été dégagées par les groupes de travail de l'atelier national :

1. 4 angles d'attaque

- (1) Améliorer la productivité agricole
- (2) Mieux combiner agricole/non agricole
- (3) Rationaliser la dépense en vue de la souveraineté alimentaire
- (4) + combinaison des 3 avec l'organisation, la gestion et la formation

2. 7 lignes d'action à poursuivre et affiner

- (5) Promotion autoproduction de semences
- (6) Systèmes financiers
- (7) Équipement agricole
- (8) Adaptation dispositif LEFA (collecte d'info, conseil) pour prendre en compte combinaison avec le non agricole
- (9) Élargir le conseil LEFA à la consommation
- (10) Promouvoir des conventions locales sur cérémonies
- (11) Sensibiliser les ruraux et la société civile à la consommation nationale

3. 4 approfondissements pour compléter l'argumentaire

- (12) Capitaliser sur les combinaisons réussies agri/non agri par ZAE
- (13) Approfondir la compréhension de ces combinaisons (acteurs, facteurs, durabilité, viabilité – études de cas)
- (14) Sécurisation du foncier, fertilisation (voir chapitre suivant)
- (15) commercialisation, stimulation du marché

4. traduire cela en termes de propositions politiques

- (16) constituer un groupe de travail qui élabore, sur la base des pistes ouvertes par l'atelier national, des propositions avant novembre 2009.

2. LA MAITRISE DE L'ESPACE (*UN LEVIER POUR LES OP*)

5. *Problématique* : PREMIÈRE BASE DE RESSOURCES DE L'EXPLOITATION FAMILIALE, MAIS BIENTÔT SATURÉ ET TRÈS INÉGALEMENT RÉPARTI, L'ESPACE EST L'ENJEU DE FORTES COMPÉTITIONS DONT L'ISSUE DÉTERMINERA L'AVENIR DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

- **Essor démographique, pression sur les terres et baisse des rendements : la nécessité d'améliorer la productivité de la terre**

66. Au moment de l'Indépendance, il existait au Sénégal un peu plus de 295.000 exploitations familiales en zones d'agriculture pluviale (où elles sont les plus nombreuses) ; elles cultivaient un peu plus d'1 million d'hectares.

En 1998/99, ce nombre était passé à 437.000, et la superficie totale cultivée à 1.877.000 hectares.

Les données comparatives présentées dans le tableau ci-contre font apparaître trois caractéristiques de l'évolution de l'agriculture sénégalaise du point de vue du rapport entre l'homme et l'espace :

- l'augmentation notable des **superficies cultivées** (+ 75% pour les seules cultures pluviales), qui a permis jusqu'à présent l'augmentation de la production agricole.
- L'augmentation du **nombre d'exploitations familiales** (+ 48%), qui est à mettre en rapport avec l'essor démographique (le nombre total d'actifs agricoles s'est accru de 250%) et le morcellement des exploitations favorisé par la mécanisation et l'évolution des mentalités (partage des terres familiales au décès du chef de famille, autonomisation des dépendants).
- La modification de la **taille des exploitations familiales et de la mise en valeur des terres** : la taille moyenne des exploitations s'est légèrement accrue (à travers les nouveaux emblavements, et la progression du nombre d'exploitations de plus grande taille), mais la superficie par actifs a diminué de moitié pendant que le nombre total d'actifs agricoles progressait fortement (+ 250%), ce qui a créé une situation de sous-emploi rural. Les écarts se creusent entre petites exploitations (la moitié des exploitations a moins de 3 hectares et dispose de moins d'un cinquième des terres cultivables du Sénégal) et moyennes et grandes exploitations (moins d'un cinquième des exploitations disposant de plus de 7 hectares détient la moitié des terres cultivables du pays). La question de la viabilité et de l'avenir des petites exploitations familiales, que l'on retrouve notamment dans les types 3 (exploitations en insécurité et endettées) et le dernier cas de figure du type 2 (exploitations principalement basées sur les apports des activités non agricoles et des migrations) décrits au chapitre précédent, se trouve posée avec acuité²².

<i>(pluvial)</i>		1960	1998	progression
Nombre d'exploitations		295.400	437.037	+ 48%
Superficie totale cultivée (ha)		1.072.343	1.877.684	+75%
Taille moyenne des exploitations (ha)		3,37	4,30	+27%
EF < 3 ha	% effectifs	58%	50,7%	Moins d'un cinquième des EF détient la moitié des terres
	% superficies	22%	16%	
EF > 7 ha	% effectifs	14,2%	18%	
	% superficies	43,4%	50,7%	
Nombre total d'actifs agricoles		998.300	3.485.299	+250%
Nombre d'actifs par exploitation		3,37	7,97	+136%
Superficie par actif (ha)		1,07	0,54	-50%

Recensements agricoles 1960 et 1998/99, cités par IPAR (RuralStruc, 2007)

²² Dans son étude RuralStruc, l'IPAR rappelle que l'on considère que pour être viable et en capacité d'investir, une exploitation sous pluie devrait disposer de 4 hectares/actif, et suggère que la priorité des politiques agricoles

67. La **pression sur les terres a ainsi globalement fortement augmenté**, et l'espace cultivable touche bientôt ses limites. On estime en effet aujourd'hui que la réserve nationale de terres arables n'est plus que de l'ordre de 2,3 à 2,4 millions d'hectare, ce qui est très insuffisant : dans les conditions actuelles (poursuite de l'essor démographique, augmentation de la production à travers l'extension des superficies cultivées), cette réserve sera rapidement entièrement épuisée. On atteindra une situation de **saturation de l'espace cultivable** qui provoquera une chute de la production agricole, d'autant que déjà les paysans ont diminué ou supprimé les jachères et mettent en culture des terres à faible rendement, et que l'on assiste à une dégradation des ressources naturelles, une baisse progressive de la fertilité des sols et une diminution de la productivité de la terre qui ralentit l'essor de la production végétale et animale.

C'est ce que ressentent directement aujourd'hui les paysans, et ceci explique que ceux qui ont participé à la présente évaluation aient en premier lieu mis l'accent sur la diminution des ressources naturelles, avant même la question foncière.

68. La première dimension du problème que rencontre le paysan par rapport à son espace de production est celle de la **maîtrise quantitative et prospective de l'espace** qui est déterminée par le seuil de viabilité des exploitations. Il est différent selon que l'on est en pluvial ou en irrigué : 6 actifs pour 9 ha dans la Vallée (soit 1,5 ha/actif) – 13 actifs pour 17 ha dans le centre-est (soit 1,3 ha/actif). En outre, les chefs de famille qui se projettent sur le futur doivent prévoir une réserve de terres

pour éviter le morcellement de leur exploitation par voie d'héritage et chercher en conséquence, quand ils le peuvent, à en acquérir plus qu'ils n'en exploitent. Une sous-exploitation actuelle des terres peut en fait cacher alors une stratégie avisée d'anticipation.

Deux scénarios sur l'évolution des rendements

Les simulations prospectives de l'impact de la pression démographique sur l'agriculture du Sénégal montrent qu'à partir de 2010, la production de céréales devrait cesser d'augmenter, et que **les rendements céréaliers pourraient baisser de 50% d'ici 2040** sous l'effet de la poursuite de la baisse de la fertilité et en cas de changement climatique de grande ampleur. Selon cette tendance, le mouvement d'exode rural s'accélérera, et il faudra importer de plus en plus de denrées alimentaires pour nourrir la population du Sénégal

Ce scénario pessimiste n'est cependant pas inéluctable. Selon les mêmes études, un emploi - même modéré - d'engrais minéraux et organiques, et le développement de variétés adaptées au climat et aux sols devraient permettre de réaliser dans les quarante prochaines années un gain de rendement de 50% (pour atteindre 1200 Kg de céréales à l'hectare), ce qui permettrait au Sénégal de rester globalement autosuffisant et de freiner le mouvement d'exode rural. (BARBIER et al., 2004)

69. La seconde dimension de la problématique du rapport de l'homme à l'espace est celle de la **maîtrise qualitative de son utilisation** en rapport avec la dégradation des **ressources naturelles**.

Les études prospectives récentes²³ montrent que l'enjeu de **l'amélioration de la productivité de la terre** est ici crucial (voir encadré).

70. Par contre, selon les mêmes auteurs, les gains de productivité du travail – tels que les vise une agriculture d'entreprise – peuvent avoir des effets pervers. En réduisant

vis-à-vis des petites exploitations soit d'organiser leur sortie partielle ou totale de l'agriculture à travers une politique hardie de création d'emplois non agricoles (RuralStruc, 2007, pages 143 et 144).

²³ "Pour une agriculture plus durable des pays sahéliens : simulations dynamiques de l'impact de la pression démographique sur l'agriculture du Sénégal et du Burkina Faso" - Barbier B., Benoit-Cattin M., Leclerc G., Ruas J.F., 2004. In: Actes du colloque "Développement durable : leçons et perspectives", Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2004.

le temps de travail par hectare, ils ne feront qu'accélérer la saturation de l'espace cultivable et amplifier le sous-emploi rural.

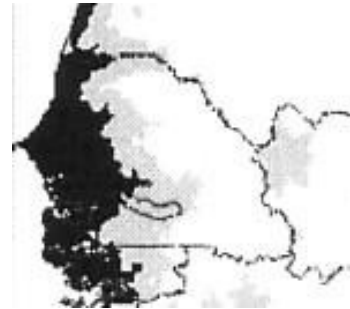
Dans une telle perspective, c'est plutôt **vers l'agriculture familiale qu'il faut se retourner** pour engager la révolution dont le pays a besoin pour assurer un développement durable de son agriculture et sa sécurité alimentaire. On peut s'appuyer pour ce faire sur des pratiques familiales d'exploitation de l'espace prometteuses (réorientation de l'utilisation des terres vers les cultures vivrières, diversification, sélection, intensification, association de l'élevage et de l'agriculture...), et leur apporter le soutien qui leur permettra d'évoluer dans la bonne direction.

- **Disparités dans l'espace et concurrence sur l'espace : les enjeux de l'aménagement de l'espace**

71. Une autre série de données qui éclaire la problématique du rapport des exploitations familiales à l'espace porte sur l'**inégaie répartition sur le territoire national des superficies cultivées** : près de la moitié (49,2%) des superficies en culture se concentrent sur 6% du territoire dans la partie extrême-ouest du pays (Dakar, Thiès, Djourbel, Kaolack), qui est également la plus peuplée²⁴, mais aussi celle qui est la mieux connectée aux grands marchés urbains et internationaux.

Les projections faites en 1998 à horizon 2020 par le Club du Sahel dans la prospective WALTPS sont ainsi en train de se réaliser. Si cette évolution se confirmait, on peut se demander **de quel développement local on pourra parler en 2020 pour plus de la moitié de l'espace rural sénégalais** (en blanc sur la partie Est de la carte ci-contre).

connexion des espaces ruraux aux marchés à horizon 2020



72. Les espaces les plus cultivés sont dans la plupart des cas les plus attractifs. Ce sont donc ceux sur lesquels la **concurrence sur l'espace** est la plus vive. Elle peut être motivée par des raisons fonctionnelles liées à la juxtaposition de vocations et la cohabitation d'activités (agriculture, élevage, activités non agricoles : tourisme, mine, industrie...), ou à la coexistence de plusieurs modes d'utilisation ou d'affectations (espaces de production, espaces habités – *villes*, espaces protégés – *parcs, réserves*). Cette concurrence est avivée par la raréfaction de l'espace et exacerbée par des **jeux d'intérêts** qui poussent certains acteurs à accaparer les espaces qui ont déjà ou sont susceptibles de prendre de la valeur. L'espace devient un enjeu de convoitises et de spéculation. Dans tous les cas, la concurrence sur l'espace est **source de conflits**.

COUR Jean Marie, SNRECH Serge – Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020 – (OCDE/Club du Sahel, 1998.)

73. La **maîtrise de l'organisation et de l'aménagement de l'espace** constitue ainsi une troisième dimension de la problématique analysée par l'évaluation. Cette maîtrise est à rechercher dans deux directions, qui correspondent à deux niveaux :

- **Aménagement du territoire** : les enjeux sont ici *nationaux* ; il s'agit de définir des politiques de rééquilibrage qui évitent la fracture entre un "Sénégal utile" et un Sénégal abandonné à son sort, et qui favorisent la relance du dynamisme économique des zones délaissées afin de promouvoir un développement équilibré stimulant l'évolution des exploitations familiales dans l'ensemble des régions. Cet aspect sera à nouveau évoqué dans le chapitre suivant.

²⁴ INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE ET RURALE (IPAR) - RuralStruc

- **Aménagement des terroirs** : c'est au niveau *local* des terroirs que les paysans vivent concrètement les conflits liés à la concurrence sur l'espace, ainsi que les conséquences de la dégradation des ressources naturelles précédemment évoquées. C'est donc également à ce niveau que beaucoup de solutions peuvent être adoptées à travers les pouvoirs locaux et les mécanismes de concertation collective. Ceci vaut notamment en matière de zonage ou d'affectation des espaces, de réglementation, et en matière d'attribution des terres.
- **L'accaparement des terres au détriment de l'agriculture familiale : la nécessité de la sécurisation foncière des exploitations familiales**

74. Dans les zones sensibles où l'attrait pour la possession de la terre est fort, tous **les paysans sont menacés** par les non paysans qui se font affecter des terres²⁵ et par des acteurs économiques puissants qui ont le pouvoir d'acheter ou de se faire affecter des terres pour s'étendre²⁶.

L'affectation des terres, la vente sont exercées au détriment des paysans à travers des manipulations de la législation, des pressions morales, mais également favorisées par le fait que l'appauvrissement des paysans les oblige à céder leurs terres. Les plus menacés sont ainsi les petits paysans forcés de vendre leurs terres aux plus nantis pour faire face à leurs besoins ou leurs dettes. Des situations nouvelles de "nomadisme agricole" (location par des paysans sans terres de nouvelles terres à chaque campagne) se multiplient.

75. Les failles de la "Loi sur le Domaine National" de 1964, dont les modalités d'application n'ont jamais été précisées mais qui continue de régir la gestion

Propositions paysannes pour la réforme foncière	
POUR LES TERRES AFFECTÉES DU DOMAINE NATIONAL	
-	La reconnaissance d'un droit d'usage négociable à tous les titulaires actuels d'un droit d'affectation. <i>Pour tenir compte des différences entre régions, les paysans ont proposé que la loi laisse aux bénéficiaires le soin de décider si le droit d'usage est accordé à un individu, une famille ou un lignage.</i>
-	La création de marchés locaux (ou communautaires) de droits d'usage. <i>La création de marchés locaux de droits d'usage permet aux ruraux de procéder entre eux à des transactions foncières : louer, vendre, prêter, transmettre à leurs ayants droits ou donner des droits d'usage. La création de marchés fonciers locaux est indispensable pour permettre de lutter contre le morcellement des exploitations agricoles. Une unanimité s'est dégagée autour de la nécessité de prévoir une protection efficace contre la spéculation</i>
-	La création d'une taxe d'aménagement sur les terres ayant été aménagées sur fonds publics. <i>Cette taxe perçue en même temps que l'impôt foncier peut être calculée en fonction du coût de l'aménagement et étalée sur une période donnée.</i>
-	La transformation des droits d'usage en titres fonciers. <i>La nouvelle législation doit reconnaître aux détenteurs de droits d'usage la possibilité à tout moment de transformer ce droit en bail ou titre foncier.</i>
-	Le droit de préemption du conseil rural et la création d'un fonds foncier. <i>Ce droit lui permet de reprendre des terres à un faible coût pour ses propres besoins d'investissement ou pour les investissements de l'État, pour des projets privés ayant un intérêt réel pour les populations.</i>
POUR LES TERRES NON AFFECTÉES DU DOMAINE NATIONAL.	
<i>Dans la majorité des communautés rurales, les terres non affectées du domaine national sont des terres impropres à la culture. Pour l'essentiel, elles conviennent au pâturage, à la cueillette et à la coupe du bois. Elles sont très menacées par les exploitations qui en sont faites par les populations elles-mêmes et aussi par des personnes bénéficiaires de permis de la part des services publics.</i>	
-	La création de comités villageois de gestion de terroirs : <i>Ces comités villageois devraient pouvoir procéder à la matérialisation des limites des terroirs villageois avec les comités villageois limitrophes sous la responsabilité de conseillers ruraux désignés.</i>
-	Le renforcement des pouvoirs du conseil rural. <i>Le conseil rural doit avoir seul les pouvoirs de gestion du terroir de la communauté rurale. Il délègue aux comités villageois de gestion des terroirs certains de ses pouvoirs. Il doit obligatoirement être consulté par l'État pour toutes les décisions touchant aux terres et aux ressources naturelles de la communauté rurale quelque soit le statut foncier de celles-ci.</i>
DES OUTILS DE LA GESTION FONCIÈRE ET DES RESSOURCES NATURELLES	
-	Mettre en place des plans d'occupation et d'aménagement des sols.
-	Mettre en place des cadastres de communautés rurales.
-	Créer un fonds national d'aménagement foncier et de remembrement.
-	Développer les contrats d'exploitation des ressources naturelles des terres non affectées. <i>contrats de coupe de bois, contrats de cueillette, contrats de pâturage, etc, sur la base de cahiers de charge et en donnant la priorité, sinon l'exclusivité, aux groupements et coopératives de la communauté rurale.</i>
<small>(CNCR, séminaire national des ruraux sur la réforme foncière – janvier 2004)</small>	

²⁵ On citait à l'atelier national les "paysans du dimanche" – exemple de 200 ha récemment affectés à un dakarais dans la région de Thiès – ou les acquéreurs de terres dans le cadre de la GOANA qui ensuite ne les ont pas cultivées

²⁶ Ce sont alors des milliers d'hectare qui sont soustraits à l'agriculture familiale. On citait à l'atelier national une demande d'affectation de 120.000 hectares dans la Vallée déposée par l'Arabie Saoudite. L'État a également demandé aux conseils ruraux de la Vallée d'affecter chacun 1000 hectares à des opérateurs pour cultiver des agro-carburants. Certains conseils ruraux sont allés bien au delà de cette demande.

du foncier au Sénégal, expliquent la corruption qui s'est développée autour de la terre et le pourrissement des conflits. **Une réforme du droit foncier s'impose** donc. Mais les différentes propositions de réforme (plan d'action foncier de 1996, projets en discussion de nouvelle Loi Foncière annoncée par la LOASP) sont basées sur des options libérales de privatisation des terres au profit des détenteurs de capitaux, supposés plus aptes à moderniser l'agriculture que les exploitants familiaux ; ces derniers craignent donc de voir les riches citadins acheter leurs terres et leurs enfants condamnés à l'exode rural ou au statut d'ouvrier agricole.

Le CNCR a lancé entre 2001 et 2004 une vaste consultation paysanne nationale pour proposer une réforme foncière qui puisse freiner le morcellement des exploitations familiales et permettre aux paysans qui en ont les moyens d'agrandir leur exploitation afin de la rendre plus viable et performante, et tienne compte des exigences de l'urbanisation sans léser les ruraux (voir encadré de la page précédente). La **maîtrise paysanne du foncier** constitue en effet la quatrième dimension de la problématique du rapport de l'agriculture familiale à l'espace mise en évidence par l'évaluation : tant que les exploitations familiales ne seront pas sécurisées sur le plan foncier, elles seront faiblement incitées à investir pour se transformer, et seule une loi foncière pensée en fonction de l'intérêt des communautés permettra aux collectivités locales de se sentir responsabilisées dans la gestion de leurs terroirs.

- **Les conséquences de la maîtrise de l'espace sur l'exploitation familiale et les conditions de vie du paysan**

76. L'**impact** de la maîtrise paysanne de l'espace sur l'exploitation familiale et la société paysanne peut être analysé sur trois plans :

- a. Il est d'abord **psychologique et culturel** : l'identité paysanne est liée à la terre (ou au troupeau qui se déplace dans l'espace pour le pasteur), source de connaissances (les secrets de la brousse, de la vache, de l'eau...), socle des projets du paysan, et référence commune de la famille. Un paysan sans terre (ou un pasteur sans troupeau) est un homme qui a perdu ses repères culturels et ses assises socio-économiques, et qui est déstabilisé. Il n'est plus en état de se mobiliser pour évoluer. Au contraire le paysan qui est maître de son espace y puise les ressources de son épanouissement.
- b. Il est ensuite **technique et économique** : la productivité de l'exploitation familiale dépend en grande partie de celle de la terre et du renouvellement des ressources naturelles (eau, fertilité, tapis herbacé). Elle est également conditionnée par l'étendue des superficies disponibles pour cultiver ou élever. La qualité et la taille de l'espace de production, les fonctionnalités de l'espace économique environnant dans lequel est insérée l'exploitations conditionnent les possibilités de promotion de la famille.
- c. Enfin il est **social et politique** : la sécurité sur l'espace est un puissant facteur de paix sociale et d'amélioration des relations, donc de la vie en société.

77. Les questions à se poser par rapport à la maîtrise de l'espace sont alors :

- Dans un contexte d'affaiblissement des ressources sur l'espace et de saturation progressive de cet espace, **comment peut-on envisager les situations où l'espace est ou sera "fini" ? Comment réagir quand c'est déjà le cas ? anticiper sur les situations où cette menace se profile ?**
- **Quelle organisation de l'espace peut être profitable au développement de l'agriculture familiale ? (espace à usage agricole, pastoral, non-agricole) ; quelle gestion et quelle sécurisation foncière ?**
- **Quel avenir pour les petites exploitations ?**

Une dernière question est celle de la maîtrise de l'évolution de l'espace socio-économique dans lequel sont insérées les exploitations familiales. Elle sera traitée dans le chapitre suivant (chapitre 3).

Ces questions ont été examinées à travers l'analyse de situations d'exploitations familiales relevant de trois cas de figure différents selon le degré de saturation de l'espace et le type de mise en valeur qu'elles permettent. Quatre "nœuds stratégiques" ont été dégagés à partir de cette analyse. Les éléments de réponse dégagés par l'évaluation sont présentés à la fin de ce chapitre.

***6. Tableau de la situation actuelle du rapport des exploitations familiales sénégalaises à l'espace* : LES TROIS CAS DE FIGURE SELON LE DEGRÉ DE SATURATION ET D'EXPLOITATION DE L'ESPACE**

• **La recherche d'une bonne entrée pour rendre compte de la situation actuelle pour le paysan**

78. La saturation de l'espace agro-pastoral du Sénégal est une donnée déterminante de l'avenir de l'agriculture sénégalaise en général, et particulièrement de l'agriculture familiale qui paraît sacrifiée sur l'autel de la recherche du profit ou du calcul politique à court terme lorsque de bonnes terres sont massivement attribuées à ou achetées par des opérateurs étrangers, des "nouveaux acteurs" non paysans, ou de puissants groupes de pression. Pour en apprécier toute la portée, il faut considérer d'une part que jamais la totalité de l'espace n'ira à l'agriculture. Si aujourd'hui 35% de l'espace rural n'est pas cultivé, ceci tient en partie à ce que des impératifs sociaux (nécessité de ménager des espaces pour l'habitat, des espaces à usages communautaires, des espaces de loisirs...), des impératifs économiques (espaces utilisés pour activités non agricoles, espaces de circulation) interdisent une affectation exclusive des terres à des usages agro-pastoraux : il en ira toujours ainsi. Un espace entièrement saturé est en outre un espace qui ne respire plus. D'autre part les données nouvelles du changement climatique qui risque de rendre certains espaces inaptes à la production peuvent accélérer le rétrécissement de l'espace utilisable pour l'agriculture²⁷.

79. Il s'agit cependant d'une question complexe qui ne se traduit pas seulement par des chiffres et doit être appréciée au cas par cas. En effet tous les espaces ne sont pas également saturés, et certaines superficies pourtant disponibles ne sont pas utilisables dans les conditions actuelles de production, mais si ces conditions étaient modifiées – par exemple en transformant les systèmes de production –, les données du problème peuvent changer.

80. On a donc été amené à distinguer dans cette évaluation trois cas de figure selon la disponibilité de l'espace pour les exploitations familiales. Ils ont chacun des conséquences différentes en terme de sécurité et de viabilité sociale pour le présent et pour l'avenir pour les exploitations familiales :

- Le premier cas est celui où les exploitations familiales ne se heurtent pas actuellement à un problème de terre,
- Le second celui où les exploitations familiales disposent de l'espace mais ne peuvent pas totalement l'exploiter (on parlera alors de saturation ou de "finitude" relative),
- et enfin celui, qui correspond à une "saturation absolue" pour les exploitations familiale, où ces dernières sont bloquées par le foncier.

Chacun de ces cas de figure pose des défis différents au paysan. Le tableau d'ensemble présenté en page suivante récapitule les principales caractéristiques attachées à chaque situation. Sur certains aspects, il reste à compléter.

²⁷ Cette donnée, peu évoquée dans les débats des différents ateliers, a été mise en évidence dans le débat organisé par la FONGS sur Internet à l'issue de l'atelier national de septembre à novembre 2009 ("PROGED").

Typologie des situations des Exploitations Familiales par rapport à la disponibilité de l'espace du point de vue de leur sécurisation

(Réserve de terres arables au Sénégal : 2,4 millions d'Ha)

Quelles exploitations ?		contraintes/atouts		Risques pour les exploitations du point de vue de leur sécurité		défis pour les familles	
caractéristiques	Localisation, familles concernées	État des ressources	Autre	Risques actuels pour les EF	Risques futurs		
CAS DE FIGURE A : Les exploitations familiales ne se heurtent pas à un problème de terre							
A) Espace disponible pour les EF et bien exploité	Les familles disposent de superficies et d'équipements suffisants par rapport à leur système de production	Pour les familles qui ont des superficies suffisantes : Dans toutes les zones où productivité terre est bonne (économies type 1 : delta, BA Sud, sylvo-past, Niayes, Niani, Kolda + EF performance type 1 et 2a)	Par définition bon état des ressources (atout)		Peu de risques tant qu'il n'y a pas concurrence (la terre peut alors changer de main) : <ul style="list-style-type: none"> - avance front Arachidier zone sylvo/pastorale agro business. KMM, Niayes... - concurrence des parcs/forêts classées 	Si pas de modification des systèmes de production : saturation avant 10 ans <ul style="list-style-type: none"> - Anticipation possible pour EF : augmenter rendements de 50% sur 40 ans - Sinon : la terre changera de main 	- Intensifier à temps, éventuellement remembrer en fonction des nouveaux modes de production - se battre sur la législation foncière
CAS DE FIGURE B : Les exploitations familiales disposent de l'espace mais ne peuvent pas totalement l'exploiter							
B) Espace disponible pour l'EF, mais sous exploité (finitude relative)	Fertilité/pluviométrie décourageantes	Ex : Louga/ Nord BA ; Matam, en partie Bakel – la plupart des EF dans économies type 3	dégradé		<i>Peu de risque d'insécurité foncière (pas de concurrence)</i>	À apprécier	Fertilité
	Aménagements insuffisants	Moyenne et haute Vallée ; petites EF des Niayes (éco type 2)	Facteur partiellement limitant	Manque aménagements équipements	<i>Mais risque insécurité alimentaire</i>		Aménagements
	Goulot d'étranglement démo/social (insécurité baisse main d'œuvre)	Casamance, zone sylvo-pastorale ... (éco type 2)	Non limitant	Manque Paix, ou attractivité sociale (jeunes)			Harmonie sociale
CAS DE FIGURE C : Les exploitations familiales sont bloquées par le foncier							
C) Espace entièrement exploité (blocage sur les terres pour l'EF, généralement catégoriel)	Petites exploitations en incapacité de s'étendre (← morcellement, héritage x densité démographique) - location de terres	Niayes, Bassin Arachidier Nord et Centre : EF aux performances de type 3 ; tous types d'économies	Pas nécessairement en cause	Démographie Règles sociales (héritage, mode de distribution des terres...)	Forte insécurité ; Risque devenir " paysans sans terre "	Accentuation processus (la terre change de main)	Comment redonner espoir ? (Repenser la gestion paysanne et collective des terres)
	Appartenance à un sous-groupe qui a accès limité à la terre (précarité foncière)	Casamance (jeunes, femmes) ; Vallée (castes)			Sont déjà des "paysans sans terre" : Exclusion "de facto" du foncier – insécurité	?	

(atelier national, août 2009)

→ **Cas de figure A : Les Exploitations familiales ne se heurtent pas à un problème de terre (Espace encore disponible pour les exploitations et bien exploité)**

- **Des exploitations familiales qui bénéficient de bonnes conditions de production**

81. Ces exploitations, que l'on retrouve en général dans les types 1 et 2a²⁸ précédemment décrits, disposent de superficies et d'équipements suffisants par rapport à leur système de production. **L'état des ressources** est globalement bon, et constitue pour l'agriculture un atout.

82. Ces exploitations se localisent dans toutes les zones où la productivité de la terre est bonne, et qui correspondent à des zones où l'économie et la société sont basées sur l'agriculture ou le pastoralisme (économies de type 1 dans la typologie qui sera présentée au chapitre suivant), c'est-à-dire dans la zone du Delta, le Sud du Bassin arachidier, la zone sylvopastorale, les Niayes, le Niani, une partie de la Casamance (Kolda).

- **La sécurité de ces exploitations et les risques qu'elles doivent prévenir**

83. Comme on l'avait indiqué en analysant leurs performances, ces exploitations connaissent une situation de sécurité alimentaire. Par contre dans la mesure où ces espaces favorables sont convoités, elles sont confrontées à un risque d'insécurité foncière si d'autres acteurs cherchent à les acquérir et entrent en **concurrence avec l'agriculture familiale**. Ce risque n'est pas encore avéré dans des zones comme le Niani. Il est par contre très actuel dans la Vallée et dans la zone de Keur Momar Sarr ainsi que dans les Niayes avec la concurrence de l'agrobusiness. Les pasteurs de la zone sylvopastorale sont confrontés à l'avancée du front arachidier. Dans le Centre-Est, la concurrence sur l'espace est celle des parcs et des forêts classées.

Lorsque ces exploitations sont situées dans des zones qui par leur position géographique ou leurs ressources se prêtent à d'autres types d'utilisation à fort intérêt spéculatif, c'est à une concurrence de vocation qu'elles sont exposées (concurrence du tourisme ou de la spéculation immobilière urbaine dans les Niayes ou des mines et du tourisme dans le Centre-Est...). Dans tous les cas, le risque majeur pour les exploitations familiales est de voir **la terre changer de main**.

84. Si dans ce premier cas de figure l'espace est encore disponible pour l'agriculture, cette situation ne sera pas durable, et l'on prévoit que s'il n'y a pas de modification des systèmes de production, il y aura une **saturation avant 10 ans**²⁹. Dans ce cas seules les exploitations agricoles qui auront intensifié et augmenté la productivité de la terre se maintiendront, et pour les exploitations familiales qui ne l'auront pas fait, la terre changera aussi de main.

²⁸ Voir chapitre précédent : **Exploitations de type 1** : bonnes performances et bonne sécurité (en capacité de se développer et d'accroître la production de richesse nationale) – **Exploitations de type 2a** : exploitations en assez bonne sécurité, capables de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux, et s'appuyant essentiellement sur leurs activités agricoles

²⁹ Barbier B., Benoit-Cattin M., Leclerc G., Ruas J.F, "Pour une agriculture plus durable des pays sahéliens : simulations dynamiques de l'impact de la pression démographique sur l'agriculture du Sénégal et du Burkina Faso" - 2004.

- **Les défis à relever par les exploitations familiales**

85. Les exploitations qui sont dans ce premier cas de figure doivent donc d'une mener une bataille sur la législation foncière pour qu'elle les protège, et d'autre part intensifier à temps, et éventuellement se "revenir" en fonction des nouveaux modes de production qu'elles auront à mettre en œuvre.

→ Cas de figure B : Les Exploitations familiales disposent de l'espace mais ne peuvent pas totalement l'exploiter (Espace disponible pour les EF mais sous exploité)

- **Des situations différentes, mais dans tous les cas le risque auquel sont exposées les exploitations familiales n'est pas celui d'une insécurité foncière, mais porte sur leur sécurité alimentaire**

86. On parlera ici de "finitude *relative*" de l'espace car ce dernier est encore disponible, mais des contraintes limitent son exploitation. Ces espaces faiblement attractifs ne font pas l'objet d'une concurrence pour leur contrôle. Il n'y a donc actuellement par rapport à eux peu de risques d'insécurité foncière. Par contre, de réels risques d'insécurité alimentaire existent pour les familles du fait que la production agricole y est limitée.

87. Dans ce second cas de figure on rencontre trois sous-types aux caractéristiques différentes du point de vue de l'état de leurs ressources naturelles.

- **Premier sous-type : le facteur limitant est la dégradation avancée des ressources naturelles**

88. Une première catégorie d'exploitations familiales disposant d'espace n'éprouve pas d'intérêt à le mettre entièrement en valeur car la fertilité est trop faible et la pluviométrie trop incertaine. Ici, les **ressources naturelles sont très dégradées**. Les caractéristiques des exploitations familiales sont celles des exploitations de type 2c lorsque les familles bénéficient de la rente des migrations, ou sinon des exploitations de type 3³⁰.

89. On trouve cette situation dans les régions où, en raison de cette dégradation, les économies et les sociétés ne sont plus basées sur l'agriculture et le pastoralisme (économies de type 3 dans la typologie qui sera présentée dans le chapitre suivant). Ce sont principalement les grands bassins traditionnels de l'émigration : Nord du Bassin arachidier (et notamment la région de Louga), arrière pays de la Haute Vallée (Matam, Bakel).

90. Étant donné que les apports des émigrés peuvent à l'avenir diminuer, les exploitations familiales (ou les émigrés qui reviennent au pays) ont intérêt à ne pas miser seulement sur eux et à relancer leur production agricole pour se sécuriser sur le plan alimentaire. Le **défi** qui se présente à elles est alors de reconstituer la fertilité, et de sélectionner des spéculations ou des variétés adaptées à la rareté de l'eau.

³⁰ **Exploitations de type 2c** : exploitations en assez bonne sécurité vivant principalement sur la base d'apports d'activités non agricoles et de l'émigration – **Exploitations de type 3** : exploitations en insécurité dont la survie est compromise

- **Second sous-type : le facteur limitant est l'insuffisance des aménagements ou des équipements**

91. Dans un second type de situations, les **ressources naturelles**, notamment l'eau, sont également **déficientes**, mais ce handicap est compensé par l'existence d'aménagements ou de systèmes d'irrigation. Cependant, l'insuffisance de ces aménagements ou de ces équipements voue les familles à sous-exploiter les espaces dont elles disposent. Leurs exploitations appartiennent souvent au type 2b précédemment décrit³¹, mais peuvent glisser vers le type 2c, voire vers le type 3 lorsqu'elles sont obligées de vendre leurs terres, notamment du fait que le poids de la dette liée aux charges de production soit plus fort qu'en agriculture pluviale.

92. Ceci concerne un grand nombre d'exploitations de la moyenne Vallée, insérées dans une économie instable (économie de type 2 dans la typologie du prochain chapitre) et certaines exploitations des Niayes.

93. Le principal **défi** pour l'agriculture paysanne de ces zones est d'obtenir un accroissement des aménagements ou un appui à l'équipement.

- **Troisième sous-type : le facteur limitant est la main d'œuvre**

94. Enfin on trouve une troisième situation dans laquelle l'état des ressources ne constitue pas un facteur limitant, mais où c'est la main d'œuvre qui fait défaut pour mettre en valeur les terres.

95. Les motifs pour lesquels cette dernière ne répond pas à l'appel sont d'ordre différents selon les cas, mais sont toujours d'origine sociale :

- la désaffection des jeunes pour les métiers de la terre ou de l'élevage peut en être la raison. On l'observe par exemple dans la zone sylvo-pastorale où beaucoup de jeunes, qui entretiennent souvent des rapports tendus avec le chef de famille, répugnent à exercer le métier de berger et préfèrent s'adonner à d'autres activités.
- En Casamance, c'est par contre l'insécurité consécutive à la guerre qui limite les activités agricoles et met la main d'œuvre au chômage.

On peut trouver ces situations dans tous les types d'économies, mais plus particulièrement dans les économies qualifiées "d'instables" dans la typologie qui sera présentée au chapitre suivant.

96. Le **défi** à relever est ici de restaurer l'harmonie sociale au sein de la famille ou de la collectivité afin de rendre plus attractif les métiers de la terre ou de l'élevage.

→ Cas de figure C : Les exploitations familiales sont bloquées par le foncier (Espace en voie d'être entièrement exploité)

- **Deux situations de blocage**

97. Le premier cas est celui de familles qui disposaient autrefois de grandes superficies mais qui les ont **morcelées** à travers les mécanismes de l'héritage en d'autant plus de **petites exploitations** que l'essor démographique a multiplié les ayant droits. Les chefs de ces petites exploitations familiales recourent quand ils le peuvent à la

³¹ **Exploitations de type 2b** : exploitations en assez bonne sécurité s'organisant sur la base d'une bonne intégration entre dynamiques agricoles et non agricoles

location de terres pour augmenter leur disponible. Mais l'accroissement de la densité démographique limite cette possibilité. Ces exploitations sont ainsi en incapacité de s'étendre comme elles en auraient besoin pour améliorer leurs performances.

On trouve plus particulièrement cette situation au Nord et Centre du Bassin arachidier, et au niveau des Niayes, mais on peut la rencontrer dans tous les types d'économie : la situation des ressources naturelles n'est en effet pas nécessairement en cause, mais la démographie et les règles de l'héritage.

98. Le second cas est catégoriel et concerne les membres de la famille ou les ménages qui, **de par leur statut social, ont un accès limité à la terre : femmes, jeunes, dépendants**. Malgré une tendance remarquée à l'autonomisation des femmes et des dépendants par rapport aux chefs d'exploitations, ils disposent de parcelles plus réduites ou, lorsqu'ils sont chef d'exploitation (femmes chefs d'exploitation, ménages de dépendants), ont un accès précaire à la terre, notamment en Casamance pour les femmes et dans la Vallée du fleuve pour les anciens captifs.
L'état des ressources n'est pas en cause ici, mais les règles sociales : héritage, mode de distribution des terres, etc..

• **Quel avenir pour ces petites exploitations ?**

99. Les petites exploitations familiales qui sont dans cette situation ressortissent la plupart du temps du type 3 précédemment décrit ("exploitations en insécurité dont la survie est compromise"). Les membres de ces exploitations en incapacité de s'étendre font face à une forte insécurité et risquent de devenir des "paysans sans terre". Pour ce qui concerne plus particulièrement ceux qui appartiennent à un sous-groupe qui a un accès limité à la terre, ils sont déjà des "paysans sans terre" subissant l'exclusion "de facto" du foncier et vivent dans l'insécurité.
100. Pour redonner l'espoir à ces exploitations il faut repenser la gestion paysanne - familiale et communautaire - des terres. Mais surtout, il faut construire une économie rurale qui crée de nouveaux emplois et permette aux membres de ces exploitations de rester au pays. On y reviendra dans le chapitre 3.

7. *Dimensions stratégiques* : LES QUATRE "NŒUDS" STRATÉGIQUES SUR LA CHAÎNE DE LA MAÎTRISE PAYSANNE DE L'ESPACE

101. L'**impact** final de la maîtrise de l'espace par le paysan sur le devenir de l'exploitation familiale et la condition paysanne (voir supra, point 76) confère bien à cette question un caractère stratégique puisqu'il engage non seulement la viabilité – et donc l'avenir – de l'exploitation familiale, mais en même temps à la fois la préservation de l'identité paysanne, fondement culturel et psychologique de l'agriculture et de la société paysanne, et la stabilité de la société rurale. On est donc autorisé à considérer que cette dimension de la problématique des performances et de la productivité de l'exploitation familiale constitue un bon **levier stratégique** pour faire progresser l'agriculture

Le triple impact de la maîtrise paysanne de l'espace

- **psychologique et culturel** : *le paysan qui est maître de son espace y puise les ressources de son épanouissement et de l'affirmation de son identité paysanne.*
- **technique et économique** : *la productivité de l'exploitation familiale dépend en grande partie de celle de la terre et du renouvellement des ressources naturelles (eau, fertilité). Elle est également conditionnée par l'étendue des superficies disponibles pour cultiver ou élever.*
- **social et politique** : *la sécurité sur l'espace est un puissant facteur de paix sociale et d'amélioration des relations en société.*

paysanne et évoluer le monde rural tant dans ses aspects économiques que sociaux.

102. L'espace doit être envisagé comme une « ressource » à mettre en valeur. Il prend en compte la globalité des ressources naturelles (terre, eau, forêt, faune et flore). Cette mise en valeur va contribuer de façon positive (durable) ou négative à l'amélioration du bien être du paysan. Les indicateurs de maîtrise de l'espace favorable au bien être paysans seront à rechercher dans l'observation d'initiatives au niveau des exploitations familiales pour mettre en valeur l'espace et de l'existence ou de la création de structures sociales permettant la concertation dans l'utilisation et l'exploitation de cet espace, tandis qu'à l'opposé l'on repèrera des signes de souffrance paysanne à travers le degré de dégradation des ressources (déboisement, avancée de la salinisation et de l'ensablement des rizières) et la dépossession des terres familiales ou communautaires au profit notamment de l'agrobusiness³²

103. Dans un contexte de raréfaction de l'espace, l'affectation et l'utilisation de l'espace doivent nécessairement se négocier. Dans la mesure où la compétition par rapport au contrôle de l'espace est croissante, on doit se demander ***dans quelle mesure les rapports de force qui s'établissent entre acteurs peuvent être favorables aux ruraux ?*** C'est principalement sous cet angle qu'ont été caractérisés les "nœuds stratégiques" en rapport avec la maîtrise de l'espace. L'évaluation en a retenu quatre qui sont envisagés du point de vue des rapports entre plusieurs catégories d'acteurs : l'exploitation familiale, les collectivités locales, l'État, les investisseurs extérieurs (agrobusiness, autres investisseurs étrangers à la région...)

- ***Premier nœud stratégique : les modes d'organisation et de gestion de l'espace***

104. *À quels espaces les exploitations familiales peuvent-elles avoir accès? Dans quelles conditions peuvent-elles mettre ces espaces en valeur ?* La réponse à ces questions est déterminante pour les exploitations familiales et dépend :

- du *type d'organisation de l'espace* (reliefs ; subsistance ou absence de brousse ; dispersion ou concentration des espaces de culture ou d'élevage ; parcellaire ; parcours de bétail ; existence et situation dans l'espace des zones de boisement, des points d'eau ; passage de fleuves ou rivières ; zones de pêche ; voies de communication ; implantation des zones d'habitat ; implantation d'infrastructures et équipements, etc.).
- Des *modes de gestion de ces espaces* (familiale, par des chefs de terre ou de villages, communautaire, autre ; types d'affectations et de cessions, statut foncier, règles appliquées, interdits...etc.).

105. Le *critère* retenu pour apprécier la marge stratégique des exploitations familiales dans leur occupation de l'espace est ***l'incidence des modes d'organisation et de gestion sur l'accès au foncier*** et sur la *mise en valeur* des terres par les exploitations familiales : comment l'organisation et la gestion de l'espace favorisent-elles une mise en valeur équitable ? On peut rencontrer aux extrêmes

- ⇒ *Des situations favorables, du fait d'une gestion concertée*
- ⇒ *Des situations défavorables pour l'exploitation familiale, du fait d'une gestion « opaque » ou « partisane », ou d'une concurrence sauvage sur l'espace, et/ou de conflits non régulés*

On sera ainsi plus particulièrement attentif à trois scénarii qui associent à des degrés divers les acteurs paysans à la gestion de l'espace :

- ➔ *Les acteurs concernés sont informés et se concertent pour gérer l'espace*

³² D'après test sur la CASAMANCE, décembre 2009.

- ➔ *Les acteurs concernés n'ont pas le même niveau d'information, et la gestion de l'espace est institutionnelle*
- ➔ *L'espace fait l'objet d'une mauvaise gestion qui exclut les acteurs*

106. Les **indicateurs** intéressants à suivre pour redescendre aux effets de ces modes de gestion seront l'évolution de la part d'espace affecté à la production agricole, notamment celle revenant aux exploitations familiales, et le nombre et l'intensité des conflits, notamment sur les héritages du foncier. À partir de là on pourra chercher s'il y a convergence ou contradiction entre les différents types d'affectations (par l'État, les collectivités locales, les familles) et repérer les orientations dominantes prises – en faveur ou en défaveur de l'agriculture familiale – dans la gestion de l'espace pour un terroir donné³³.

- **Deuxième nœud : l'efficacité des stratégies des acteurs pour la maîtrise de l'espace par rapport à sa disponibilité et sa valeur actuelles et futures**

107. En rapport avec l'analyse des différents cas de figure qui se présentent au Sénégal en matière de rapport à l'espace, l'hypothèse dont est partie l'évaluation est que les acteurs définissent leurs stratégies de contrôle de l'espace en fonction de la disponibilité et de la valeur de l'espace : plus l'espace est saturé et considéré comme ayant de la valeur ou étant susceptible d'en avoir à l'avenir, plus la concurrence est forte pour se faire affecter des terres ou en acheter, et plus les rapports de force sont aigus.

108. Le *critère* retenu en conséquence de cette hypothèse pour évaluer les chances des stratégies paysannes est l'appréciation des **atouts des paysans dans** les différents types de **rapports de force** pour faire aboutir leurs stratégies

On se trouvera ainsi entre deux types de situations extrêmes :

- ⇒ *Rapports de force favorables aux paysans (de ce fait, ils ne sont pas menacés sur l'espace)*
- ⇒ *Rapports de force défavorables aux paysans (alors, risques de dépossession et/ou de conflits qui seront réglés en défaveur du paysan)*

109. On prêtera attention à trois scénarii aux conséquences différentes pour les exploitations familiales seront à considérer :

- ➔ *Les rapports de force sont tels que la prise en compte de l'importance des activités agro-sylvo-pastorales a un impact sur les plans d'aménagement*
- ➔ *Les rapports de force sont tels que les tendances dominantes favorisent l'émergence de villes et communautés urbaines*
- ➔ *Les rapports de force sont tels que la priorité est donnée aux investisseurs privés*

110. Les **indicateurs** d'atouts paysans seront à suivre particulièrement à travers l'observation de pratiques paysannes visant la matérialisation de leurs droits sur l'espace (extension des superficies exploitées pour se protéger contre les risques de dépossession, création de vergers, démarches administratives pour formaliser les droits sur les terres...), et le repérage des alliances que tissent les paysans (par exemple avec des projets). Les indicateurs d'impuissance paysanne résideront dans le repérage d'affectations à (ou d'acquisition par) des acteurs non paysans (entrepreneurs agrobusiness, marabouts...) de terres antérieurement exploitées ou exploitables par des familles paysannes³⁴.

³³ D'après test sur la CASAMANCE et les NIAYES – décembre 2009

³⁴ idem

- **Troisième Nœud : les stratégies d'exploitation/valorisation des ressources naturelles présentes sur l'espace**

111. L'état des ressources naturelles détermine en grande partie la valeur de l'espace ; leur dégradation crée les situations de "finitude relative" de l'espace, et à l'inverse leur reconstitution augmente la productivité de la terre et permet de reculer les limites de la saturation de l'espace puisque avec de meilleurs rendements, on peut produire plus sur le même espace. Les effets des modes d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles ont donc des conséquences directes sur les performances actuelles et futures des exploitations familiales, et une portée stratégique par rapport à leur avenir.

112. Le *critère* retenu par l'évaluation est ici l'appréciation des comportements favorisant ou non la reproduction des ressources naturelles et assurant la durabilité des exploitations familiales.

On se trouvera ainsi entre deux situations :

- ⇒ *Pratiques individuelles et stratégies collectives favorisant la reproduction des ressources ou l'augmentation de leur valeur*
- ⇒ *Pratiques et stratégies qui ne tiennent pas compte des exigences de reproduction (soit du fait de l'impossibilité d'en tenir compte, soit par négligence, soit par ponction...)*

113. les trois scénarii que l'on prendra en considération sont les suivants :

- ➔ *Les pratiques individuelles et stratégies collectives, et lois et règlements favorisent la reproduction des ressources ou l'augmentation de leur valeur*
- ➔ *Il n'y a pas de synergie entre les lois/règlements et les pratiques sociales*
- ➔ *Inexistence de règles et lois favorables à une gestion durable des ressources naturelles ou incapacité de les appliquer*

Les **indicateurs** à suivre seront à rechercher dans l'observation des pratiques culturelles : minières, ou intégrant les principes de la GRN (gestion des ressources naturelles).

- **Nœud 4 : la dimension politique de la question foncière et de la GRN et son expression juridique : rôles et responsabilité des acteurs**

114. Le cadre juridique auquel les exploitants et les pouvoirs locaux peuvent se référer pour exercer leurs droits sur la terre et en exploiter les ressources constitue un élément également déterminant dans les stratégies paysannes pour sécuriser et transformer leurs exploitations familiales. Cependant à la lumière de l'expérience actuelle des organisations paysannes par rapport aux différents processus d'élaboration de la réforme foncière depuis 1996, il apparaît que l'orientation donnée à ce cadre procède avant tout de choix politiques et du jeu des acteurs. Dans ce jeu, on s'intéresse particulièrement ici à celui des paysans : quel est le niveau de prise de conscience des OP de leur responsabilité ? quel rôle jouent-ils pour peser sur les orientations ?

115. En conséquence, le *critère* retenu par l'évaluation pour apprécier les atouts ou handicaps que les paysans ont dans leur jeu est celui de **l'influence paysanne sur les décisions politiques** et les cadres juridiques et réglementaires qui ont une incidence sur les trois nœuds précédents (organisation/gestion de l'espace, contrôle de l'espace, exploitation de ses ressources)

On se trouvera ainsi entre deux situations :

- ⇒ *Les paysans sont en capacité d'influencer une réglementation et des décisions qui tempèrent une exploitation "minière" (de type "productiviste") de l'espace et des ressources et qui préservent leurs droits fonciers*
- ⇒ *Les paysans ne sont pas en capacité d'empêcher une réglementation et des décisions favorisant une exploitation "productiviste" de l'espace et des ressources au détriment de leurs droits sur l'espace.*

116. Au moins trois scénarii peuvent se présenter :

- ➔ *Les paysans ont des attitudes et des comportements favorables à la gestion durable des ressources naturelles, et mobilisent les collectivités locales sur l'importance du foncier*
- ➔ *Les OP créent des alliances avec les collectivités locales pour influencer la réglementation et les décisions sur le foncier et la gestion des ressources naturelles*
- ➔ *L'insuffisance organisationnelle des OP et de leurs capacités pour créer des alliances ne permet pas d'influencer la réglementation et les décisions sur le foncier et sur la gestion des ressources naturelles*

117. La part des normes et pratiques coutumières ainsi que celle des propositions des organisations paysannes (notamment celles formulées par le CNCR en 2004) prises en considération dans les cadres juridiques qui seront adoptés constituera un bon **indicateur** de l'influence paysanne au niveau national. Celle des normes et pratiques coutumières dans le règlement des litiges fonciers constitue un autre indicateur de cette influence au niveau local.

8. OÙ EN EST-ON PAR RAPPORT À L'ÉVALUATION DE CETTE DIMENSION SPATIALE DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA PORTÉE STRATÉGIQUE DE LA PRODUCTIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ?

- **Premières conclusions d'étape**

118. L'évaluation a d'abord permis de mettre en évidence **l'importance de la question de l'espace par rapport à l'avenir de l'agriculture sénégalaise**, et plus particulièrement à celui des exploitations familiales et du paysan.

- Il y a en effet bien un rapport entre la taille des superficies mises en valeur par la famille et les résultats de l'exploitation. Lorsque l'on rapproche la typologie des exploitations familiales selon leur degré de sécurité présentée au chapitre 1 et celle, présentée dans les sections précédentes, des différents cas de figure dans lesquels se trouvent ces exploitations par rapport à la disponibilité de l'espace de production, on constate que **les exploitations les mieux sécurisées et les plus productives sur le plan agricole sont celles qui disposent de suffisamment de terres**, alors que les petites exploitations familiales sont menacées dans leur survie et que leurs membres risquent de devenir des "paysans sans terre". Or on rappelait au cours de l'atelier national sur la problématique de l'exploitation familiale que "*le paysan dont l'espace est menacé est lui-même menacé*". La maîtrise par les paysans de l'espace est donc bien pour eux une question stratégique³⁵.
- Quand on considère l'avenir, on voit que cette menace va s'aggraver puisque sous l'effet de l'évolution de la démographique et du changement climatique, **l'espace disponible pour l'agriculture tend à se raréfier**. Cette raréfaction

³⁵ On verra cependant en analysant le paysage des différents types d'économies rurales (chapitre 3, point 151) que **le fait de disposer de grandes superficies n'entraîne pas automatiquement une amélioration des performances de l'exploitation**. D'autres conditions doivent être réunies.

risque de pénaliser au premier chef l'agriculture familiale puisqu'elle est concurrencée sur les meilleures terres par d'autres formes d'agriculture ou par des opérateurs qui cherchent à accaparer ces terres pour les affecter à des usages non agricoles. La tension sur l'espace va donc s'accroître et cette question devenir de plus en plus critique.

En premier lieu les organisations paysannes savent qu'avant d'être un espace physique, "l'espace humain" est un espace mental. L'homme s'y projette en fonction de sa culture (ainsi les pasteurs ont leur propre lecture de l'espace à partir de la culture des sociétés pastorales, elle est différente de la lecture qu'en fait l'agriculteur, et a fortiori le technicien ou le citoyen) et **projette sur cet espace ses rêves et ses projets** : le problème des jeunes ruraux est qu'ils ne réussissent plus à projeter leur rêve sur l'espace rural ; de ce fait, ils le quittent. Redonner espoir au paysan nécessite donc de l'aider à repenser son rapport à l'espace. Pour qu'il le fasse, il faut d'abord qu'il ne se sente pas menacé de le perdre :

→ Ceci plaide pour **une réforme foncière qui sécurise le paysan sur ses terres**, et indique l'importance de la mobilisation des organisations paysannes pour qu'elle soit élaborée dans ce sens (quatrième nœud stratégique dégagé par l'évaluation : la dimension politique de la question foncière et de la gestion des ressources naturelles et son expression juridique)

Par ailleurs, tout en intégrant le fait que les réserves d'espace vont diminuer (du fait de la poussée démographique et de l'effet des changements climatiques, cette donnée paraît inéluctable), les organisations paysannes doivent considérer que **jamais la totalité de l'espace n'ira à l'agriculture**. L'affectation et l'utilisation de l'espace doivent de ce fait nécessairement se négocier.

→ Ceci plaide pour une **gestion concertée de l'espace** (premier nœud stratégique dégagé par l'évaluation : les modes d'organisation et de gestion de l'espace)

119. Sans avoir épuisé tous les aspects de la deuxième question posée en fin de description de la problématique de la maîtrise de l'espace ("*quelle organisation et gestion de l'espace peut être profitable à l'agriculture familiale ?*" – supra, point 77), on dispose à cette étape de l'évaluation de plusieurs éléments qui permettent d'approcher la réponse (aménagement favorisant la disponibilité de grandes superficies pour l'agriculture, sécurisation foncière, gestion concertée)

Mais surtout on retiendra de cette évaluation, en réponse à la première questions que l'on se posait au départ ("*comment envisager les situations où l'espace et ou sera fini ?*", point 77), qu'**en intensifiant, on peut reculer les limites de l'espace**. Quand on ne peut plus jouer sur la dimension quantitative, on peut jouer sur la dimension qualitative et ainsi déplacer les seuils : le moment est arrivé pour le paysan de le faire. Il y a ainsi un lien direct entre le défi de la maîtrise de l'espace et la question de la productivité des exploitations familiales.

À ce propos, la typologie des situations des exploitations familiales par rapport à la disponibilité de l'espace permet de mettre en évidence un facteur déterminant qui est commun à tous les cas de figure : celui de la **qualité des ressources naturelles** et de **ses conséquences sur la productivité de la terre**. Elle montre en effet que pour de nombreuses exploitations familiales l'espace est encore disponible mais n'est pas mis en valeur parce que les ressources naturelles sont dégradées (cas de figure 2, "exploitations disposant de l'espace mais ne pouvant pas totalement l'exploiter"). Dans les autres cas de figure où les ressources naturelles ne sont pas encore dégradées, c'est sur elles qu'il faudra prendre appui pour améliorer la productivité de la terre. En effet cette productivité est en cause pour les exploitations déjà confrontées aux limitations de l'espace disponible (cas de figure 3 : exploitations

bloquées par le foncier), et c'est son amélioration qui seule permettra à celles qui ne se heurtent actuellement pas à un problème de terre (cas de figure 1) de faire face dans les dix prochaines années à la saturation des terres qui s'annonce.

Dans tous les cas de figure, les stratégies d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles (troisième nœud stratégique dégagé par l'évaluation) sont nécessaires pour soutenir l'augmentation durable de la productivité terre. Par contre, l'évaluation montre que l'amélioration de la productivité du travail ne doit pas être recherchée au détriment des équilibres nécessaires à préserver pour assurer une agriculture durable. Ces préoccupations ne sont pas prises en compte par l'agrobusiness qui privilégie la recherche de profits rapides.

➔ *De cette façon, l'évaluation plaide pour reconnaître que **l'agriculture familiale est mieux placée que l'agriculture d'entreprise pour mettre en œuvre une agriculture durable.***

120. On a pu également repérer en analysant le cas de figure des exploitations familiales qui disposent d'espace mais ne peuvent pas totalement les exploiter (cas de figure 2, deuxième sous-type) que le sous-aménagement des espaces aménageables ou l'absence d'entretien des aménagements (cas des PIV) créent des situations de "finitude relative" menaçantes.

➔ *Ceci plaide pour **intéresser les investisseurs publics (État, aide au développement...)** à l'organisation et la gestion concertée de l'espace (premier nœud stratégique) afin que les efforts de relance de l'agriculture bénéficient des grands investissements qui ne peuvent être financés par les acteurs locaux, et que ces derniers se sentent pleinement impliqués dans leur rentabilisation.*

121. La question de la maîtrise de l'espace est celle qui a soulevé les débats les plus nourris et les plus passionnés au cours de l'atelier national sur la problématique de l'exploitation familial. Ceci montrait qu'il s'agit d'un thème "explosif" dont les enjeux sont particulièrement forts. De fait, l'évaluation a clairement montré que des options majeures pour le développement du Sénégal se profilent derrière cette question : laissera-t-on se creuser les écarts entre un "Sénégal utile", où se concentrent les activités agricoles les plus rentables et dont l'espace risque d'être sur-exploité, et un Sénégal délaissé dont l'espace n'est pas mis en valeur ? Laissera-t-on jouer le jeu d'une concurrence sauvage sur les terres entre des détenteurs de capitaux guidés par la recherche du profit rapide qui pratiqueront une exploitation minière des ressources, et des petits paysans attachés aux ressources de leurs terroirs ?

La question de la gestion de l'espace est politique avant d'être technique. Elle est guidée par des choix, et repose soit sur un rapport de force, soit sur un arbitrage entre différents intérêts. C'est pourquoi les acteurs paysans, et notamment leurs organisations, doivent définir des stratégies solides et différenciées selon les situations pour une maîtrise paysanne de l'espace en fonction de sa disponibilité et de sa valeur (deuxième nœud stratégique dégagé par l'évaluation). Cette gestion passe par l'instauration et le respect de règles sur le foncier et la gestion des ressources naturelles sur lesquelles les paysans ont leur mot à dire (quatrième nœud stratégique).

➔ *Ceci plaide pour que les **organisations paysannes s'engagent pleinement dans le débat politique** et développent leur capacité d'influence pour y être entendues.*

- **Les premières orientations qui se dégagent pour les organisations paysannes**

122. **il y a une "analyse stratégique" à approfondir.** Pour faire cette analyse, les trois éléments suivants ont été posés au cours des débats qui ont jalonné cette évaluation :

- **La question de la maîtrise de l'espace ne se réduit pas au foncier** ; le débat sur la Loi foncière peut n'être qu'un leurre (on constate que les orientations données dans le cadre de la GOANA mettent déjà en pratique, avant l'adoption d'une nouvelle loi, les principes des premiers projets de nouvelle loi foncière retirés devant les oppositions qu'ils avaient soulevés).
 - ➔ *Il ne faut pas se laisser enfermer dans le seul débat sur la loi foncière, mais tout en suivant attentivement ce dossier, **conduire des combats complémentaires**, notamment autour des pratiques locales.*
- S'il apparaît que le jeu est actuellement fermé et souvent biaisé au niveau national en ce qui concerne la question foncière, **les plus grande marges d'ouverture et d'initiative en matière de pratiques foncières et de maîtrise de l'espace sont au niveau local** (du fait des mécanismes de décision villageois, des attributions des communautés rurales, des capacités d'initiatives communautaires et familiales).
 - ➔ *Il faut donc exploiter ces marges et favoriser les **concertations locales**.*
- Les enjeux politiques de la question foncière sont portés par plusieurs types d'acteurs :
 - ➔ *les OP doivent donc **développer des alliances stratégiques** pour progresser par rapport à la question de la maîtrise de l'espace.*

123. Le **défi posé au mouvement paysan** est clair : il y a *un espace à préserver pour le paysan et son agriculture familiale*. Deux principes ont été énoncés par les paysans qui ont participé à cette évaluation : *"la terre doit revenir à celui qui la travaille"* : elle doit donc être mise en valeur. Il faut *"sécuriser pour les plus faibles"* ; il reste à s'entendre sur l'identification des "plus faibles".

- Des combats "réactifs" devront être conduits pour ne pas être désappropriés.
 - ➔ *Il faut savoir **résister** : les exemples cités dans le département de Podor (Guédé), ou par l'ARAN (refus de vendre d'un petit paysan à un marabout) montrent que les paysans peuvent être vigilants à condition d'être sensibilisés et organisés.*
 - ➔ *Il faut oser **dénoncer** : faire connaître les situations d'abus (organiser conférences de presse...).*
 - ➔ *Enfin il faut **se battre** pour que la nouvelle Loi foncière ne favorise pas la dépossession des paysans (mais ce combat est souvent piégé du fait de l'opacité du processus d'élaboration de cette loi).*
- Il faut également **proposer**.
 - ➔ *Des pratiques paysannes "adaptatives" ou "anticipatrices" doivent être portées à la connaissance de tous pour être développées (l'exemple principalement donné a été celui de Jig-Jam qui accompagne les familles suivies dans le cadre du LEFA à formaliser leurs droits sur leurs terres en lien avec la communauté rurale, et à les réaménager à travers la reconstitution du bocage ; mais il y en a d'autres).*

124. Plusieurs **pistes d'action** se dégagent à partir de ces réflexions :

- des pistes d'action en direction des familles, et notamment pour la FONGS : aider les 720 familles suivies dans le cadre du LEFA à formaliser leur statut et régulariser leur situation foncière (à l'exemple de ce qu'a fait Jig-Jam, mais il existe d'autres initiatives de ce genre dans les associations membres de la FONGS)
- des pistes d'action en direction des communautés villageoises et des conseils ruraux : s'engager pour la multiplication des Chartes et conventions locales, aménagements concertés, POAS...
- des alliances stratégiques ciblées qui doivent être développées dans le cadre du mouvement paysan : Au niveau local et au niveau national, avec des acteurs sensibles aux préoccupations paysannes : élus locaux, opérateurs économiques, techniciens, intellectuels, militants de la société civile, élus nationaux...

125. À partir de cette évaluation de la dimension spatiale de la problématique des exploitations familiales on touche aux aspects relatifs à **l'aménagement du territoire** en milieu rural, ce qui ouvre déjà sur la troisième dimension de cette problématique : celle de l'économie et de la société rurale. La problématique de l'espace de production et de sa maîtrise est en effet englobée par celle de la vocation de cet espace dans une économie réorientée vers les intérêts des ruraux et du type d'aménagement du territoire qui permet de la promouvoir. C'est sur ce plan que l'on trouvera sans doute réponse à la dernière question que l'on se posait à l'issue de la formulation de la problématique de la maîtrise de l'espace : "*quel avenir pour les petites exploitations ?*" (supra, point 77).

- **Les limites de l'évaluation à cette étape**

126. L'évaluation s'est jusqu'à présent essentiellement basée sur les observations à propos de *l'espace agricole* faites par les paysans qui y ont pris part. L'**espace pastoral** a été insuffisamment problématisé bien que l'on ait repéré que les tensions sur cet espace sont de plus en plus fortes avec notamment l'avancée du front arachidier dans le Ferlo, les problèmes - liés aux aménagements - d'accès à l'eau des troupeaux de la Vallée du Fleuve, et la saturation de l'espace pastoral des éleveurs sereers créant une situation de "troupeaux sans pâturage"³⁶. On sait également que ces contraintes sur l'espace conduisent à modifier les modes de conduite de l'élevage. Mais cette dimension importante et complexe de la problématique de la maîtrise de l'espace reste à approfondir.

Il en va de même à propos de l'**espace forestier** brièvement évoqué à propos de la zone forestière du Centre Est et de la Casamance.

127. L'espace rural n'est pas seulement la terre, la forêt et les pâturages, mais aussi **l'espace rural non agricole**. Une dimension importante de la problématique reste à approfondir à son propos. Elle concerne d'une part *l'espace habité*, avec notamment le développement des bourgs ruraux et l'extension de l'urbanisation qui mord sur les terres à vocation agricole et entraîne dans certains cas des mécanismes de spéculation foncière, notamment dans la bande des Niayes. Elle concerne d'autre part les espaces affectés à des *usages économiques non agricoles* : mines, industries, tourisme. Ces questions renvoient à des problèmes d'aménagement du territoire qui ont déjà été évoqués précédemment et le seront à nouveau dans le chapitre suivant.

³⁶ André LERICOLLAIS et Adama FAYE – "Des troupeaux sans pâturages en pays par sereer au Sénégal" (IRD, 1994, 32 pages)

128. Enfin **l'espace halieutique** n'a pas du tout été analysé dans ces premières recherches, or ses ressources sont d'un apport important dans l'économie rurale sénégalaise. *Espace fluvial* et *lacustre* d'une part, notamment dans la Vallée du Fleuve Sénégal, le lac de Guiers dans la zone de Keur Momar Sall et la Casamance, où l'on trouve à côté des pêcheurs traditionnels de nombreux "agro-pêcheurs", mais dont les eaux sont également utilisées pour l'agriculture irriguée ou l'abreuvement des animaux. *Espace maritime* d'autre part dont l'exploitation constitue un apport important à l'alimentation, mais également aux exportations du Sénégal. On sait que les tensions sur les ressources de ces espaces sont de plus en plus fortes tant sur le plan quantitatif (raréfaction) que qualitatif (salinisation des eaux, plantes aquatiques parasites, pollution), et que les pêcheurs artisanaux sénégalais souffrent de la concurrence de la pêche industrielle. On doit en outre garder à l'esprit en abordant dans le chapitre suivant la troisième dimension de la problématique des exploitations familiales que la pêche et ses activités dérivées (transformation, commerce) constituent également une source d'emplois qui absorbe une partie de l'exode temporaire (ce secteur générerait en 2003 plus de 600.000 emplois directs ou indirects).
129. Par ailleurs, comme précédemment à propos des performances de l'exploitation familiale, le travail réalisé sur les **indicateurs de suivi** de l'évolution de la maîtrise de l'espace ne s'appuie que sur un premier test deux zones agro-écologiques (Casamance et Niayes) ; il est simplement indicatif et devrait faire l'objet d'une recherche spécifique, testée sur l'ensemble des zones agro-écologiques. La préoccupation de l'évaluation était d'au moins aborder cette question et de réussir à ouvrir des premières pistes.
130. Enfin il reste à dégager les types **d'engagements que peuvent prendre les paysans**, et plus particulièrement ceux qui sont membres de la FONGS pour assumer leur part de responsabilité dans l'amélioration de la gestion de l'espace et de sa maîtrise. De nombreuses idées, souvent déjà mises en pratique par certaines associations, ont été émises au cours des différents ateliers et dans les commissions de l'atelier national de problématisation d'août 2009³⁷, mais elles n'ont pas été débattues, hiérarchisées, ni opérationnalisées.

³⁷ Ces idées portent sur :

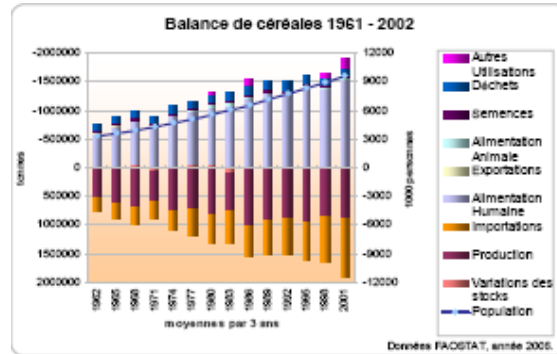
- la façon pour les exploitations familiales de **contourner les limites de l'espace** (intensification, intégration de l'agriculture et de l'élevage, restauration de la fertilité et des sols dégradés, amélioration de la maîtrise de l'eau, rénovation de certains systèmes de production, gestion de la main d'œuvre familiale, l'attribution de terres aux femmes et aux jeunes, la sécurisation du foncier)
- la façon de **sécuriser l'avenir des petites exploitations** (information sur les droits, accompagnement des familles à formaliser les terres qu'elles exploitent, financement des petites exploitations). De fortes interpellations ont été faites à l'endroit de certains leaders paysans (interroger les valeurs de nos leaders - intégrité, démocratie, gestion des intérêts parfois divergents ; dénoncer les leaders qui ont des attitudes ou des pratiques « contradictoires » : un paysan peut-il être opérateur économique et contredire l'État par la suite ? ...)
- l'organisation **de l'espace** dans ses aspects *techniques* (participer à l'identification des espaces locaux de ressources naturelles d'utilisation commune - bois sacré, les pistes du bétail, zones de pâturage -, contribuer à une meilleure gestion/ organisation/ exploitation/ responsabilisation pour éviter les feux de brousse, les coupes abusives, etc. Délimiter les espaces ruraux et urbains), *socio-politiques* (discussions éleveurs / agriculteurs pour délimiter les espaces et établir des règles ; engagement des paysans dans les conseils ruraux...), et *juridiques* (connaître les droits réels - droit de propriété, de jouissance, de possession et d'usage – afin de les exercer ; participer à la définition de chartes foncières locales et à la codification des terres et des parcelles...).

**3. LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL
POUR MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL (*OUVERTURE POUR LES OP ET MISE
EN PERSPECTIVE AVEC UNE FINALITE : LA PROMOTION DES RURAUX*)**

9. *Problématique* : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES EXPLOITATIONS FAMILIALES NE FAVORISE PAS ACTUELLEMENT LA PROMOTION DES RURAUX ET LEUR CONTRIBUTION, À TRAVERS LEURS EXPLOITATIONS, À LA RICHESSE NATIONALE

- **Le Sénégal ne réussit pas à se nourrir lui-même, pourtant il demeure un pays agricole**

131. Les importations de produits alimentaires n'ont cessé de progresser depuis l'Indépendance au Sénégal. Ainsi par exemple les importations de céréales (riz et blé principalement) ont augmenté de 230%, passant de 28 kg/habitant à 93 kg/habitant³⁸. La situation alimentaire s'est ainsi dégradée de façon continue, et le Sénégal est actuellement, par tête d'habitant, le pays le plus dépendant sur le plan alimentaire en Afrique de l'Ouest³⁹. Cette situation est due à l'augmentation de la population, mais



également à l'urbanisation et au changement des comportements alimentaires qu'elle a induits. Ceci a provoqué une forte progression de la consommation céréalière à laquelle l'agriculture familiale a cherché à s'adapter en inversant la proportion de sa production arachidière et céréalière, mais cela n'a pas suffi pour assurer l'autosuffisance alimentaire nationale du fait que la production nationale n'ait pas suffisamment augmenté, ait été trop irrégulière pour suivre la demande, ou encore n'ait pas correspondu aux nouvelles demandes liées à l'évolution des comportements alimentaires (consommation de pain, de riz par exemple) .

La relance de la production alimentaire, et donc l'amélioration des performances de l'agriculture familiale constitue incontestablement une des conditions de la souveraineté alimentaire du Sénégal, l'autre étant l'orientation de la consommation. Il faut ici apprécier le poids que représentent les familles rurales dans la société sénégalaise pour estimer l'importance que peut avoir la contribution des exploitations familiales au relèvement de ce défi.

132. La population actuelle du Sénégal avoisine les 12 millions d'habitants, alors qu'elle n'était que de 3,1 millions au début des années 1960. Bien que le Sénégal ait entamé sa transition démographique, cette progression va encore se poursuivre pour atteindre 17,3 millions en 2025 (DRPH, 2003). Le phénomène le plus frappant est celui de l'augmentation de la population urbaine : en 1960 il y avait trois fois plus de ruraux que d'urbain, en 2020 il n'y aura plus que 0,8 ruraux pour 1 urbain. De là à penser que l'avenir du Sénégal n'est pas dans le monde rural ni dans son économie agricole, il n'y a qu'un pas à franchir.

Une observation plus attentive des réalités invite cependant à ne pas conclure trop rapidement. D'une part la population rurale est encore aujourd'hui légèrement majoritaire (51%). Mais surtout, la proportion de ménages ruraux agricoles est très élevée, avec une valeur moyenne nationale de 87,9%, et les emplois agricoles représentent 73% de l'ensemble des emplois nationaux. Si la population sénégalaise

³⁸ IPAR – RuralStruc – à ces importations céréalières, il faut ajouter notamment celles d'oignon, tomate, pomme de terre, lait, poulet.

³⁹ IPAR – RuralStruc.

s'urbanise, elle demeure de façon prépondérante agricole, et ses assises sociales restent profondément rurales. La croissance spectaculaire de la capitale masque le fait qu'une grande partie de ses habitants est toujours reliée aux familles rurales auxquelles ils appartiennent, et que certains continuent de vivre directement de l'agriculture (1 actif agricole sur 10 vit en ville). Mais surtout, notamment sous l'influence de la nouvelle politique de décentralisation menée depuis 1972, des pôles urbains secondaires, qui représentent 46% de la population urbaine sénégalaise (MEF/DPF, 2004) et dont la population active est composée pour 16,2% d'actifs agricoles, se sont multipliés dans les régions autour d'activités commerciales principalement liées à l'agriculture et à l'approvisionnement du monde rural ainsi qu'aux services offerts à sa population (on peut utiliser à leur propos le néologisme d'espaces "rurbains") : *"la ville, lit-on dans RuralStruc, devient de plus en plus rurale, avec une forte croissance péri-urbaine"*. **La réalité sociologique et économique sénégalaise reste profondément rurale** et l'avenir de ce pays doit être pensé en partant de cette donnée.

- **Des conditions de vie dans le monde rural qui n'assurent pas le bien-être aux populations**

133. Les études réalisées sur la pauvreté au Sénégal montrent que la majorité des pauvres vit en milieu rural (selon les zones, entre 72% et 88% de la population rurale est pauvre, selon les critères des Nations Unies). Les zones les plus touchées se situent au Centre, au Sud et au Nord-Est du pays. Selon le FIDA, en milieu rural, alors que 70% des dépenses mensuelles des familles sont consacrées à l'alimentation, rares sont celles qui peuvent assurer trois repas par jour. L'accès aux soins de santé est difficile (le taux de mortalité infantile et juvénile était en 1999 de 171,2/1000 ruraux, alors qu'il n'était que de 92,1/1000 urbains, et sa diminution est plus rapide en ville qu'à la campagne⁴⁰), et bien que 70% des ménages ait accès à l'eau potable, ce chiffre masque de fortes disparités entre les régions. Les ménages des zones rurales ont aussi moins accès aux revenus provenant des transferts des travailleurs émigrés et ont plus de difficultés à obtenir des prêts et à avoir accès à l'éducation, aux services d'appui et aux intrants.

134. Trois phénomènes doivent être particulièrement pris en considération :

- Celui, déjà évoqué, de la concentration de la population dans le bassin arachidier et le long du littoral. Il correspond à une concentration d'activités économiques qui **déséquilibre** le pays en marginalisant les régions "périphériques", et isole le Sénégal du reste du marché commun Ouest-africain.
- Celui de la prépondérance des **jeunes** dans cette population (60% des sénégalais avaient moins de 20 ans en 2002), plus marquée dans le monde rural que dans le monde urbain du fait que le taux de fécondité y soit plus élevé. La demande des familles rurales va donc être de plus en plus forte en termes de scolarisation et de formation professionnelle des enfants et en termes de demande d'emploi pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Mais l'offre ne suit pas.
- Celui de la faible attractivité des **emplois** en milieu rural. D'une part le sous-emploi⁴¹ est plus fort en milieu rural (25,1%) qu'en milieu urbain (17,6%). D'autre

⁴⁰ FIDA et ESIS 1999

⁴¹ Personnes travaillant moins de 40 heures par semaines, et qui sont disponibles pour effectuer un travail complémentaire. Cette situation s'explique notamment par le fait que les secteurs en croissance au Sénégal (huilerie, traitement des produits halieutiques, phosphates, ciment, tourisme et télécommunications) sont faiblement créateurs d'emplois. La crise des secteurs traditionnels d'absorption des actifs, notamment l'agriculture, est une des causes principales de la montée du chômage et de l'impasse dans laquelle se trouvent les jeunes actifs (d'après INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE ET RURALE - IPAR, RuralStruc).

part les ruraux qui s'adonnent à des activités non agricoles (par exemple dans le secteur des transports) sont dans beaucoup de cas les employés de personnes vivant en milieu urbain car ils n'ont pas la capacité d'investir ni acquis les qualifications professionnelles pour être eux-mêmes des entrepreneurs⁴². Ces emplois non qualifiés sont dans les plupart des cas très faiblement rémunérés et n'offrent aucune perspective de promotion. Il en va de même pour les emplois salariés offerts aux ruraux par les entreprises agricoles ou agro-alimentaires. Un processus de **prolétarisation des ruraux** est ainsi en train de se mettre en place.

Si rien ne change, l'avenir s'annonce de plus en plus difficile dans le monde rural où les écarts vont se creuser, les frustrations s'accroître et les tensions s'accroître. La mobilisation des familles rurales - notamment des jeunes, dans un effort national n'est possible que si des raisons leurs sont données d'espérer un changement et un avenir meilleur. C'est une condition pour qu'elles investissent dans la transformation nécessaire des exploitations familiales.

• Une économie rurale et des politiques à repenser

135. Les stratégies des exploitations familiales pour s'adapter aux données nouvelles de l'économie sénégalaise en diversifiant leur production et en accordant la priorité aux céréales locales et à l'intensification de l'élevage, c'est-à-dire à ce que les sénégalais pourraient consommer, n'ont pas été soutenues par les politiques agricoles.

Plutôt que de chercher à en renforcer l'efficacité, les politiques agricoles libérales des dix dernières années (stratégie de croissance accélérée ciblée sur des secteurs ayant un potentiel de forte croissance, plan REVA) reposent sur des options en faveur d'une agriculture d'entreprise bien sécurisée sur le plan foncier, orientée vers l'agro-alimentaire et l'exportation de produits frais (horticulture et produits halieutiques), bénéficiant d'aménagements et recourant systématiquement aux technologies améliorées (chaînes motorisées, irrigation), portée par des détenteurs de capitaux professionnellement compétents. Dans cette vision, cette agriculture d'entreprise se substituerait à l'agriculture familiale. Les orientations prises en 2008 par la GOANA sont déjà plus proches des priorités paysannes dans la mesure où elles redonnent de l'importance aux cultures céréalières et vivrières, mais

LA LECTURE DE LA CONDITION PAYSANNE FAITE EN 2002 PAR LA FONGS ...

Depuis les années 80, elle est caractérisée par deux décennies de détérioration généralisée des conditions de vie des ruraux. Plus de 60 % des ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté avec un revenu journalier moyen estimé en 1999 à 563 FCFA (moins de 1 \$ / jour), plaçant ainsi le Sénégal au 49^{ème} rang des pays les plus pauvres.

Deux décennies de politique libérale ont marqué le Sénégal et la tendance s'accélère et se généralise. Ces politiques et stratégies agricoles ont été soutenues par des mesures telles que le désengagement de l'État, la privatisation, la restructuration des entreprises publiques, la libéralisation des prix et des marchés mais aussi par la responsabilisation des agriculteurs.

Ces politiques n'ont pas bénéficié au paysan, et n'ont fait qu'aggraver les effets des politiques précédentes. Elles continuent à être définies à un niveau très éloigné du paysan. Pour la grande majorité des paysans, **l'agriculture est subitement devenue une activité non rentable et la pauvreté a littéralement explosé en milieu rural.**

... ET LA VISION QUI EN A DÉCOULÉ

Cette vision repose d'abord sur une **autre conception de l'économie** :

- **Une économie de promotion** et non d'exploitation à des seules fins de recherche de profit. Les actions économiques à promouvoir doivent d'abord permettre aux ruraux de vivre correctement dans les villages et d'avoir des perspectives d'avenir dans un monde rural sécurisé. Pour redonner l'espoir aux ruraux, il faudra que soient assurées les conditions d'un développement

⁴² Sauf chez certaines femmes qui font le commerce ou créent leur micro-entreprise.

⁴³ Jacques FAYE, Cheikh Oumar BA, Pape Nouhine DIEYE, Mamadou DANSOKO – "Implications structurelles de la Libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal" (RuralStruc) - Initiative Prospective agricole et rurale (IPAR) /Banque Mondiale / Coopération Française / ASPRODEB – Février 2007 (rapport final, 202 pages)

elles privilégient l'entreprise agricole, et restent très défavorables à l'agriculture familiale. La vision paysanne est très différente (voir encadré)

136. L'étude récente sur les implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal⁴³ montre clairement que la cause profonde des mauvaises performances actuelles de l'agriculture sénégalaise est le décalage entre ces politiques publiques et les réalités et stratégies des producteurs agricoles. Ses conclusions sont que *"au lieu de définir son propre agenda et de vouloir créer de façon volontariste une agriculture d'entreprise, l'État doit se concentrer sur les agricultures familiales et les soutenir à produire ce que les sénégalais consomment"*.

plus équilibré entre villes et campagnes garantissant le devenir à long terme de la communauté nationale.

- **Une économie profitable** qui assure un volume d'activité et des revenus suffisants aux ruraux en exploitant mieux les ressources de base des terroirs, en y apportant une valeur ajoutée et en diversifiant les activités agricoles et non agricoles par la reconstruction de "chaînes" de « production / transformation / commercialisation / services » qui permettra de relancer l'économie rurale.

- **Une économie durable**, soucieuse de la reconstitution des ressources naturelles et de l'entretien des mécanismes sociaux permettant de gérer un "vivre ensemble" solidaire.

- **Une économie équitable** (s'attaquant aux causes de la pauvreté et réduisant les inégalités) qui doit permettre à terme d'assurer au paysan un statut socioéconomique, une sécurité et des conditions de vie de même niveau que pour l'ensemble des citoyens. (...)

Les OP (associations, Unions de groupements, organisations de base, diverses organisations fonctionnelles de producteurs membres ou non membres de la FONGS) ont un rôle déterminant à jouer pour construire, défendre et soutenir une forme de **refondation de la société rurale sénégalaise**.

(extraits du résumé du DOS de la FONGS, 2002)

137. Parmi les raisons de ce déphasage entre politiques et réalités, on ne met pas assez en évidence une **insuffisante connaissance du fonctionnement réel des économies rurales**. Elle tient au fait que les outils statistiques sont souvent inadaptés et ne permettent notamment pas d'appréhender suffisamment la part auto-consommée de la production des familles, l'importance des activités non-agricoles informelles, et les flux réels internes au monde rural. Mais surtout la réflexion est surdéterminée par les études par filières et une vision urbano-centrée de l'économie rurale, principalement considérée sous l'angle des rapports de la campagne avec les grands centres urbains, censés "tirer" le développement des campagnes. De ce fait on a une vision sectorielle et partielle des dynamiques économiques réelles, qui ne sont pas seulement motivées par la recherche de la rentabilité et du profit, mais également par des mobiles sociaux ; on a une image incomplète de la diversification des activités, notamment non agricoles ; enfin on mesure mal l'importance et le potentiel de développement des échanges de zone rurale à zone rurale⁴⁴. Or ***c'est dans cette économie réelle que le paysan développe ses activités et en fonction d'elle qu'il les oriente***.

L'observation de ses comportements montre qu'il n'y a pas une seule économie rurale au Sénégal, mais *plusieurs types d'économies*, dans lesquelles les performances et les fonctions économiques remplies par les exploitations familiales ne sont pas les mêmes, et qui appellent chacune des politiques de soutien différenciées pour reconstituer un tissu économique permettant de dynamiser les exploitations familiales en fonction de leurs différentes vocations et de créer les conditions d'un mieux vivre en société dans le monde rural.

- **Le triple impact d'une régénération du tissu économique et social du monde rural**

138. Le premier effet que l'on peut attendre d'une redynamisation de l'économie et de la société rurale est de rendre ***plus attractive la vie dans le monde rural***, et ce faisant

⁴⁴ 47% des flux de population (migrations internes) se font de région à région à l'intérieur du Sénégal (ESAM - enquête sénégalaise auprès des ménages, 2004)

d'y retenir les jeunes qui actuellement ne voient pas d'autre avenir pour eux qu'en le quittant. Pour cela, il faut d'abord pouvoir *travailler au pays* et y trouver un *emploi rémunérateur*. Il faut d'autre part que le monde rural donne *envie d'y vivre*, qu'il soit socialement et culturellement attrayant. Et pour cela il faut que l'espace soit *vivable*, c'est-à-dire qu'il soit bien aménagé. Alors les familles, qui constituent la cellule de base de l'exploitation familiale, ne se disperseront plus comme elles ont en plus en plus tendance à le faire.

139. Le second effet à rechercher est de rendre l'économie rurale ***plus performante***, afin qu'elle produise plus de richesses. Ceci suppose notamment que les *communications* internes à chaque zone et avec l'extérieur soient fluides, et que les acteurs économiques disposent de *services* et *infrastructures* appropriés. Alors les exploitations familiales amélioreront leurs performances et contribueront plus fortement à nourrir le Sénégal.
140. Enfin on peut attendre de cette "refondation" de la société rurale qu'elle favorise une plus grande ***prise de responsabilité*** des acteurs ruraux, à travers notamment une réelle *décentralisation*.
141. La question à se poser est de savoir ***sur quoi prendre appui pour créer un environnement local, régional et national favorable à la relance de l'agriculture familiale et à la promotion économique et sociale du monde rural.***

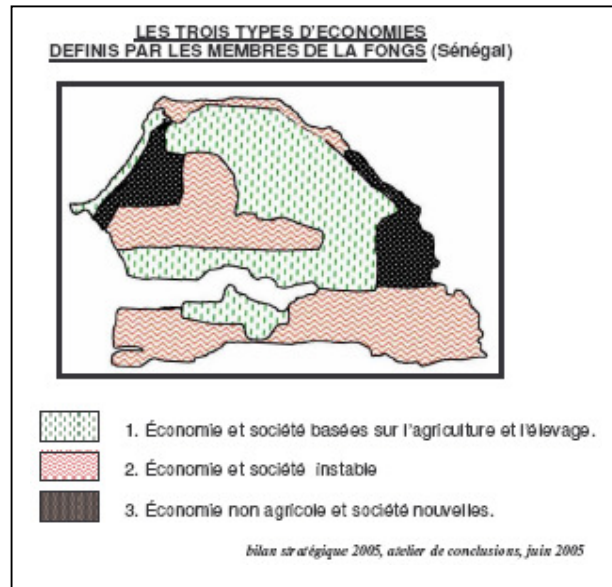
Les éléments de réponse à cette question, qui sont présentés à la fin de ce chapitre, ont été dégagés à partir de la mise en évidence de trois types d'économies rurales que l'on rencontre au Sénégal. Quatre "nœuds stratégiques" ont été identifiés à travers cette analyse.

10. Tableau de la situation des économies rurales au Sénégal : TROIS TYPES D'ÉCONOMIES DANS LESQUELLES LA PLACE DE L'AGRICULTURE N'EST PAS LA MÊME

• **Une typologie basée sur l'observation des exploitations familiales**

142. C'est en comparant les résultats⁴⁵ d'exploitations familiales suivies par la FONGS dans chacune des six zones agro-écologiques où ses associations membres sont implantées et les stratégies familiales⁴⁶ que la FONGS a esquissé en 2005 une **typologie des économies rurales sénégalaises** dégagant trois cas de figure dans lesquels le statut des activités de base traditionnelles de l'économie rurale (agriculture, élevage, pêche, arboriculture) n'est pas le même.

- Dans certaines parties du pays, ces activités permettent encore de nourrir le paysan et restent le fondement de l'économie locale (**TYPE 1** : "économies et sociétés basées sur l'agriculture").
- À l'opposé, dans d'autres parties du Sénégal, le paysan ne peut plus vivre aujourd'hui de l'agriculture, et est entré dans un nouveau type d'économie basé sur d'autres ressources (**TYPE 3** : "nouvelles économie et société").
- Enfin on a, dans la plus grande partie du pays, une situation intermédiaire aux issues incertaines : elles peuvent tout aussi bien retrouver un équilibre autour de l'agriculture, ou basculer vers une économie non agricole (**TYPE 2** : "économies et sociétés instables").



Le travail réalisé a permis de situer dans l'espace les zones où chacun de ces types d'économie *tend à dominer*, tout en sachant bien que des manifestations des autres types peuvent se retrouver dans ces zones⁴⁷ :

143. Le tableau des pages suivantes récapitule par zone agro-écologique les principaux résultats de cette recherche qui reste à affiner mais donne déjà des indications précieuses.

⁴⁵ On a calculé degré de couverture des besoins alimentaires de la famille avec sa production agro-sylvo-pastorale au cours d'une campagne

⁴⁶ Stratégies décrites en terme de combinaison des apports des activités agricoles, pastorales ou sylvicoles et des activités non agricoles

⁴⁷ FONGS – "lire autrement les réalités socio-économiques vécues par les ruraux" – réflexions autour du bilan stratégique 2005 de la FONGS-Action paysanne et recherche sur l'économie rurale sénégalaise; Janvier 2006, 116 pages

ESQUISSE DE TYPOLOGIE DES ÉCONOMIES RURALES LOCALES SÉNÉGALAISES

Types		Économies et sociétés basées sur l'agriculture ou l'élevage	Économie et société instables	"nouvelle économie" (non agricole), nouvelle société ?
ZAE				
NIAYES	1. SUD (Dakar)	Basé sur maraîchage Potentiel riche, savoir-faire paysan, économie tournée vers l'extérieur (Dakar, Touba, Mauritanie) On <u>produit pour vendre</u> , 10% auto-consommé.		
	2. CENTRE (Notto, Diogo...)	Économie très monétarisée, dirigée par usuriers et commerçants; le producteur ne s'enrichit pas (n'accumule pas, endetté) En zone Sud et centre : se vendent comme ouvriers agri ou non agri (Taiba, ICS)		
BASSIN ARACHIDIER	3. NORD (Lompoul, Potou)			
	4. SUD (Sabakh, Ndoucoumane, Bambouk, Laghème)	basé sur agriculture pluviale potentialités naturelles satisfaisantes. Cette économie se base sur les EF disposant de facteurs de production et d'une main d'oeuvre suffisante. Ce système produit de la richesse et des <i>excédents</i> . Il existe encore de grandes familles disposant d'un potentiel foncier conséquent	5. CENTRE (Diéri, Nianing, Baol, Ndiéguémens) évolution vers élevage ou émigration Le système de production anciennement basé sur l'arachide est en mutation avec d'autres activités comme l'élevage et les activités non agricoles. La diversification des cultures est très présente avec l'utilisation de variétés hâtives Les EF sont fragilisées avec une MO qui se raréfie, des facteurs de production faibles. Cette économie s'appuie de plus en plus sur le transfert des émigrés	6. NORD (Mbakol, Ndiambour, Diankhène) économie non agricole soutenue par les émigrés L'économie anciennement basée sur la production agricole a cédé la place à une nouvelle économie basée sur les ANA. Ceci a été possible grâce à l'apport des émigrés sur les investissements de base, mais très peu sur l'agriculture. Cet investissement a néanmoins favorisé ou aidé à la transformation de la faible production agricole. Ceci appelle de plus dans cette partie du bassin arachidier le développement d'activités de services comme l'E/C, la commercialisation, l'artisanat et les prestations de services
VALLÉE	7. DELTA (St Louis → Dagana)	← ? fort potentiel (irrigation) – la dominance du secteur irrigué ne suffit pas pour permettre aux EF d'en vivre, mais développement du secteur agro-industriel formalisation de l'économie et des circuits commerciaux (riziers); industries (CSS, SOCAS) et développement prestations de service (battage, transports, transform.) ; accroissement salariat → zone d'immigration ; nouveaux corps métier (mécanique, maçons, menuiserie..); nombreuses institutions financières (bancaires, SFD et usuriers) ? →		
	8. MOYENNE VALLÉE (Podor)	fort potentiel (eau + terres) - bien qu'exploitant la complémentarité agriculture/élevage entre walo et diéri, ne réussit pas à vivre de l'agriculture pratiques de production (agricoles – riz, oignon, élevage, pêche - et non agricoles – commerce, transformation) et d'utilisation des produits (auto-consommation, circuit formel et informel) très diversifiées et mixées. Forte <i>émigration</i> (apports financiers et investissements) et utilisation main d'œuvre externe (pour compenser les effets des départs).		9. MOYENNE VALLÉE (Matam) dominante élevage, mais n'est plus la base de l'économie, essentiellement soutenue par les apports de migrants En dehors de l'élevage, agro-foresterie résiduelle (cueillette, gomme arabique..). Transformation du lait et des produits de cueillette. Marchés (marchés quotidiens, loumas, foires) et importance du secteur des transports. Développement nouveaux corps de métier. Contribution déterminante des apports financiers des migrants (qui réinvestissent dans les villes et dans l'élevage)

Types ZAE	Économies et sociétés basées sur l'agriculture ou l'élevage	Économie et sociétés instables	"nouvelle économie" (non agricole), nouvelle société ?
SYLVO-PASTORALE	<p>11. RANEROU/LINGUERE</p> <p>élevage transhumant de plus en plus monétarisé, qui tire les autres activités (notamment le commerce), et permet aux familles en période de soudure de résister; agriculture résiduelle</p> <p>mais zones en difficulté (éloignement infrastuct. hydrauliques (qui vieillissent), concurrence sur l'espace des dahras)</p> <p>Double mouvement d'immigration (dahras) et d'émigration saisonnière.</p> <p>Apports activités non agricole; jeunesse de la population (vérifier situation alphabétisation)</p>	<p>10. KEUR MOMAR SARR</p> <p>base diversifiée des systèmes d'élevage et d'agriculture – émergence de la pression de l'agrobusiness – disponibilité de l'eau</p> <p>L'élevage de transhumance subsiste, mais les activités agricoles s'affirment (potentiel encore sous-exploité) et attirent des saisonniers (zone d'accueil), mais ne suffisent pas pour couvrir les besoins alimentaires (taux de couverture cependant supérieurs à 7 mois). Fort développement des activités non agricoles (artisanat, transport, enseignement, autres services) - émigrations</p>	
CENTRE-EST/TAMBA	<p>12. NIANI</p> <p>Fort potentiel agricole permettant à 75% des familles de vivre de leur exploitation</p> <p>Dégradation du potentiel forestier dont l'exploitation ne profite pas de l'économie locale. Tendances à l'accroissement de l'élevage à travers l'investissement des agriculteurs excédentaires dans l'achat d'animaux</p> <p>25% (familles (les + pauvres) se replient sur la coupe de bois et l'exode</p>	<p>13. ZONE FORESTIÈRE</p> <p>riche potentiel naturel; économie forestière et minière non profitable aux pauvres ni à la région</p> <p>Interdiction chasse; Exploitation de l'or par concessionnaires au profit de l'État depuis que l'extraction locale (qui avait retenu les jeunes) n'est plus possible</p> <p>Les montagnes, le parc constituent un frein à l'agriculture. Développement de la cueillette et de la riziculture. Poisson dans le fleuve Gambie</p> <p>Parc et forêts: économie profitable aux autres et pas à la région. Le paradoxe est que les habitants vivent dans un milieu riche mais sont bloqués pour l'exploiter</p>	<p>14. BAKEL et le BOUNDOU</p> <p>zone à vocation d'élevage redynamisée par les apports des émigrés</p> <p>Investissements des émigrés dans l'habitat familial, l'élevage, la construction (en ville)</p> <p>Dégradation sociale → les femmes et les vieux restent là</p> <p>Développement cultures maraichères dans le bassin de la Falémé → nouvelle source de revenus (utilisation technologies modernes: tracteurs)</p> <p>Forte dépendance de l'extérieur</p>
CASAMANCE	<p>15. AGRO-SYLVO PASTORAL</p> <p>Une orientation sur la culture de l'arachide – Grand élevage - excédents alimentaires (mil, maïs, sorgho)</p> <p>Importance de la main d'œuvre</p> <p>Déplacement des populations et nouvelles occupation de l'espace – Zone d'accueil → conflit foncier → influence sur l'économie locale</p> <p>Économie tournée vers la Gambie (exode et commerce)</p> <p>Transformation du tissu social – Conflits fonciers - Population peu tournée vers les autres</p>	<p>17. ZONE HUMIDE ET FRAÎCHE</p> <p>zone arachidière connaissant un recul de l'arachide</p> <p>fortement affecté par le conflit</p> <p>Saturation des terres – baisse pluviométrie – Intégration agriculture et élevage – Pêche artisanale - Une forte orientation des populations dans l'arboriculture et le sésame dans la ZAE</p> <p>18. CENTRE OUEST</p> <p>Recul du front arachidier et réorientation économique</p> <p>Orientation vers la culture du sésame, l'arboriculture et la pêche artisanale</p> <p>Baisse de la pluviométrie</p> <p>Importance de la présence des bananeraies. Fort enclavement.</p> <p>Zone d'accueil des déplacés</p>	<p>Salinisation et acidification des terres – impact de la guerre - déficit alimentaire – Modification des habitudes alimentaires – Baisse de production - Forte émigration - Fort déplacement des populations vers les zones sécurisées – mauvaise accessibilité (Mines/Rebelles)</p>
<p>16. ANAMBE</p> <p>riziculture irriguée</p> <p>Tendance à la modernisation des systèmes de production</p> <p>Monétarisation</p>	<p>19. BASSE CASAMANCE</p> <p>Agriculture tournée vers l'arboriculture, la riziculture sous pluie et élevage de case</p> <p>Activités économiques au ralenti Très faible production - Destruction des infrastructures - utilisation abusive des ressources naturelles – Départ des bras valides, économie tournée vers Dakar, la Gambie</p>		

- **Un impact différencié des facteurs macro-économiques et politiques sur ces différents types d'économies**

144. Ces économies locales ne vivent pas en vase clos, mais selon leur orientation, sont plus ou moins dépendantes de l'évolution de l'économie mondiale et du marché international et insécurisées par leur déréglementation : par exemple, les effets de la libéralisation des marchés sur la production d'oignons (dans la Vallée ou les Niayes), ou sur la production animale sont directement ressentis par le producteur des économies de TYPE 1 et 2 ; les économies de TYPE 3 sont directement concernées par les restrictions à l'immigration dans les pays européens ou la concurrence des migrations asiatique et des pays de l'Est.

Les situations analysées ne sont donc pas seulement façonnées par les caractéristiques agro-écologiques de chaque zone, mais sont le produit de rapports de force internationaux et de choix politiques nationaux ou supra-nationaux parfois très anciens qui ont pu avoir sur elles des conséquences positives ou négatives

→ ***Type 1: les économies et sociétés basées sur l'agriculture***

- **Quelques caractéristiques**

145. Ces économies reposent sur l'existence d'un fort potentiel naturel, et la disponibilité de facteurs de production et de main d'œuvre. De ce fait les populations peuvent vivre d'activités essentiellement agricoles, ce dont témoignent des bilans de campagne généralement positifs. L'agriculture paysanne a donc encore de l'avenir dans ces sous-zones où on note compte tenu de cet intérêt certaines tensions entre les différents types de producteurs (agriculteur, éleveurs, nouveaux acteurs...) cherchant chacun à préserver leurs avantages sociaux.

146. Cependant ces économies ne sont pas de même nature, et il y a des "sous-types" que l'on peut sommairement distinguer en fonction de leur degré de modernisation et/ou de leur orientation dominante. On en a distingué trois :

a) premier cas : Les économies et sociétés basées sur une agriculture de type moderne

147. On les trouve dans les Niayes, dans le Delta, dans une certaine mesure dans l'Anambé. Elles se caractérisent par leur forte intégration au marché et le recours à des technologies modernes. La tension sur le foncier est forte (spéculations, apparition de paysans sans terre). Les écarts se creusent entre ceux qui détiennent des capitaux et ceux qui ne peuvent pas investir. Les tensions sociales (entre producteurs et bana-banas, autochtones et colons, salariés et entrepreneurs...) sont vives.

148. Dans le DELTA on a une économie modernisée où les circuits formels prennent le pas sur l'économie informelle : la productivité globale et la valorisation des ressources ne sont cependant pas favorables à la sécurisation des exploitations familiales du fait de la concurrence de ces dernières avec des nouveaux acteurs. Les industriels sont les plus grands bénéficiaires ; les commerçants et prestataires de services tirent parti de la diversification des activités et de la monétarisation de l'économie. Les femmes ont des chances. Les jeunes ont des possibilités de trouver des emplois.

149. Dans les NIAYES on a une économie dynamique intégrant l'agricole et le non agricole mais extravertie : très monétarisée (les producteurs vendent leur production maraîchère pour acheter leur nourriture) et vulnérable (produits périssables et fluctuations des prix du marché). Les producteurs endettés restent pauvres, l'économie est gérée par des acteurs externes et on constate chez les petits paysans la tendance à l'abandon de l'activité agricole au profit du salariat. La zone des Niayes, subit une forte pression pour l'accès au foncier et à l'eau.

b) deuxième cas : Économies et sociétés basées sur l'agriculture traditionnelle

150. On trouve ce sous-type au SUD DU BASSIN ARACHIDIÈRE, dans le NIANI, à l'Est de la CASAMANCE. Il s'agit d'une économie agricole de type traditionnel qui a cependant su évoluer. Elle est partiellement insérée au marché (les cultures d'autosubsistance et céréalières demeurent en effet importantes). Les grandes exploitations s'en sortent généralement mieux que les petites, à condition toutefois que la cohésion familiale reste forte (problème des grandes exploitations d'autochtones du Niani, en difficulté malgré leur taille). Des tensions existent donc également dans ces sociétés (entre grands et petits exploitants, entre agriculteurs et éleveurs), chacun cherchant à préserver ses avantages.

151. Dans le cas du NIANI cette économie agricole qui repose sur un fort potentiel en ressources et de bonnes performances agricoles est peu monétarisée en dehors des loumas qui constituent les principaux cadres d'échanges. C'est ainsi une zone attractive avec un dynamisme économique et social (multiplication des échanges, création de nouveaux villages...). Les exploitations familiales sont en général gagnantes. Les activités non agricoles et de nouveaux métiers émergents sont encore peu développés et les familles vivent principalement de l'agriculture.

Cette zone où les terres sont abondantes a été notamment une zone de colonisation agricole dans les années 70⁴⁸. La terre n'est pas ici un facteur limitant (voir chapitre précédent). Cependant on observe que les familles autochtones devenues minoritaires ne tirent plus avantage des grandes superficies qu'elles détiennent mais tendent à louer leurs terres à des allochtones ou se replient sur des activités résiduelles (coupe du bois) du fait que l'entente se soit dégradée au sein de la famille. On a constaté par ailleurs que les migrants sereer n'ont pas reproduit, comme on l'espérait, les systèmes de production intensifs caractéristiques de leur région d'origine mais pratiqué une agriculture extensive d'une part parce que la disponibilité des terres ne les encourageait pas à intensifier, mais surtout parce que l'organisation sociale sereer qui permet de diviser le terroir en soles à peu près homogènes avait été déstructurée avec le déplacement de populations. On relèvera au passage l'importance de la *dimension sociale* de l'exploitation familiale : dans ces deux cas, on voit que la dimension sociale de l'exploitation peut être plus déterminante que les superficies disponibles pour assurer les performances de l'exploitation.

c) troisième cas : Une économie basée sur l'élevage traditionnel

152. On trouve ce sous-type d'économie dans les zones de LINGUÈRE et de RANÉROU-FERLO. Elle est basée sur l'élevage transhumant avec une tendance à la monétarisation et au développement de nouvelles activités non agricoles. En dehors

⁴⁸ Le décret du 25 janvier 1972 a confié à la "Société des Terres-Neuves" la définition d'un plan de mise en valeur des zones pionnières créées au Sénégal Oriental pour accueillir/déplacer des paysans sereers afin de décongestionner le bassin arachidier tout en diffusant le « modèle sereer » de culture. Mais ce mouvement de colonisation avait déjà commencé antérieurement avec l'implantation de daras mourides dans cette zone.

des pasteurs, les principaux acteurs économiques de ces zones sont les commerçants de bétail, transporteurs, convoyeurs de troupeaux, maçons, menuisiers métallique etc.; les activités de cueillette y ont aussi une part significative, et on a précédemment vu que l'avancée du front arachidier peut annoncer la montée en puissance des activités agricoles. Les activités non agricoles commencent à prendre de l'ampleur dans cette zone. Des jeunes éleveurs abandonnent le métier d'éleveurs (berger) pour se lancer dans le transport ou dans le commerce du bétail (voir supra, point 95).

153. La zone agro-sylvo pastorale de la CASAMANCE ORIENTALE, où l'on pratique le grand élevage, mais qui a une orientation sur la culture de l'arachide, est dans une situation mixte qui la rapproche du sous-type précédent. On y enregistre des excédents alimentaires (mil, maïs, sorgho)

→ **Type 2: les économies et sociétés instables**

• **Quelques caractéristiques**

154. Dans toutes les situations regroupées sous ce deuxième type le potentiel naturel n'est pas ou peu dégradé, et pourtant les familles ne peuvent plus vivre exclusivement de l'agriculture ou de l'élevage (les bilans alimentaires de campagne sont négatifs) et doivent compléter leurs revenus par des activités non agricoles ou recourir à l'exode et aux migrations parce que les facteurs de production se sont affaiblis.

155. Les raisons de ces difficultés ont généralement été accusées par les effets des ajustements structurels. Elles sont différentes selon les cas. Elles peuvent être conjoncturelles (liées aux conséquences d'une perturbation) ou structurelles (relative aux facteurs de production).

De ce fait, les mutations ne vont pas forcément dans le même sens. On peut bien voir une localité classée dans ce type, revenir ultérieurement dans le premier type, cela parce que le potentiel naturel reste relativement fort. Par contre d'autres, plus vulnérables, risquent de basculer dans le TYPE 3.

Enfin parallèlement à ce qu'on pourrait appeler dans ces zones la « cohabitation de deux types d'économies », on pourrait parler de « cohabitation de deux types de sociétés », qui se traduit par « le bouleversement des mœurs ». Dans les deux cas, on ne peut pas parler d'intégration ni d'équilibre, tout au plus d'équilibre instable.

156. On retrouve ces types d'économies au CENTRE DU BASSIN ARACHIDIER, sous ZONE FORESTIÈRE, en BASSE CASAMANCE (économie et société entravée par le conflit) et dans la MOYENNE VALLÉE du Fleuve (Podor ; économie agricole entravée par l'insuffisance des aménagements). On peut également analyser sous cet angle la situation socio-économique de la zone de KEUR MOMAR SARR au riche potentiel, mais actuellement déstabilisée, au détriment de l'agriculture familiale (les bilans de campagne y sont négatifs), par la concurrence de l'agrobusiness.

• **Les différents cas de figure**

157. En 2005, les analyses réalisées par les cellules régionales d'appui aux initiatives de la FONGS (CRAIES) avaient conduit à distinguer trois cas de figure, selon la nature des perturbations qui rendent ces économies et ces sociétés instables :

158. **premier cas : déstabilisation par la dégradation des facteurs de production** : c'est le cas du CENTRE DU BASSIN ARACHIDIER, avec un début de dégradation des ressources naturelles. Les activités agricoles sont en recul dans cette zone et ne peuvent nourrir la famille que pendant 6 mois maximum. Les producteurs ne maîtrisent pas les prix. Le rôle des femmes à travers les activités non agricoles a pris de l'importance. Elles ont une volonté d'entreprendre mais il leur manque les ressources financières, matérielles et les infrastructures. Les commerçants réussissent également à faire des affaires

159. **deuxième cas : déstabilisation par un facteur politique** : le cas le plus critique est celui de la BASSE CASAMANCE, dont la société et l'économie sont bouleversés par les effets de la guerre et où, malgré la vocation sylvo-agricole de cette région, les familles ne réussissent plus à vivre de l'agriculture et de la forêt (toutes les familles sont déficitaires sur le plan alimentaire), et où coexistent des stratégies basées sur des logiques de survie qui sacrifient la préservation des ressources naturelles ou amènent les acteurs à fuir leur zone, des stratégies d'accaparement, le plus souvent basées sur des pratiques illicites, mais également des stratégies innovantes porteuses de perspectives alternatives (notamment en matière de crédit et de micro-investissements dans la transformation des produits).

Dans la SOUS ZONE FORESTIÈRE DU CENTRE EST, également favorisée du point de vue de ses ressources naturelles, l'économie locale a été déroutée par la politique étatique de préservation des ressources forestière (parc) et de contrôle de la production aurifère. Les intérêts de l'État sont ici rentrés en conflit avec les intérêts locaux, et le paradoxe pour les paysans est qu'ils vivent dans un milieu riche, mais sont bloqués pour l'exploiter, et l'on voit se mettre en place une économie profitable à l'extérieur, mais pas à la région. Ici l'agriculture contribue à 80% des besoins, mais seulement le tiers des actifs est mobilisé dans l'agriculture alors que près des deux tiers le sont dans l'orpaillage. Les autres activités sont le commerce, l'artisanat, et les services liés au tourisme (avec le développement des campements). La zone est alimentée par d'autres régions, et le commerce est de ce fait dominé par le secteur des produits alimentaires. La zone est très peu urbanisée, et n'offre pas beaucoup d'opportunités pour des métiers comme la maçonnerie, la peinture, etc.

160. **troisième cas : déstabilisation par difficulté à s'orienter** : C'est le cas de la MOYENNE VALLÉE du Fleuve (Fouta Toro), où cohabitent plusieurs systèmes de production qui pourraient être complémentaires, mais se contrarient : celui, moderne, de l'agriculture irriguée, à travers lequel cette économie s'est fortement monétarisée, mais qui a également eu des effets destructurants sur la société (redistribution du foncier, endettement, apparition de paysans sans terre, migrations...), celui, traditionnel, de l'exploitation complémentaire des ressources de la zone du *walo* (cultures de décrue, abreuvement du bétail, pêche) et de celle du *dieri* (cultures pluviales, élevage, foresterie). Moins monétarisé, il ne provoque pas d'endettement et assure une sécurité en périodes de crise économique. Il favorise la reproduction d'une société traditionnelle encore très vigoureuse. Cependant son fonctionnement est contrarié par les contraintes nouvelles créées par l'aménagement du Fleuve et le système de production en irrigué (diminution de la possibilité de faire des cultures de décrue, eaux moins poissonneuses, accès au fleuve difficile pour les troupeaux et pollution de ses eaux posant problème pour leur abreuvement). À la différence de ce qui s'est passé dans la zone du Delta où dominent les grands périmètres, le type d'aménagement pratiqué dans cette zone (PIV) a cependant favorisé le maintien de structures économiques et sociales néo-traditionnelles. Mais ces dernières, qui continuent de régir la vie de la zone, ont plus de mal que par le passé à "s'orienter".

Pour d'autres raisons, c'est également le cas de la zone de KEUR MOMAR SARR, zone tampon entre la zone sylvo-pastorale, le lac de Guiers qui ouvre sur le Delta,

les Niayes et le Nord du Bassin arachidier, qui est écartelée entre plusieurs orientations et sous pression de l'accaparement des terres par l'agrobusiness.

→ **Type 3 : les économies non agricoles et nouvelles sociétés**

- **Quelques caractéristiques**

161. Les zones concernées par ce type d'économie sont le Nord du Bassin arachidier, la Moyenne (Matam) et la Haute-Vallée du Sénégal (Bakel et le Boundou). On y note une forte dégradation du potentiel naturel. C'est dans ces zones que l'on trouve des bilans familiaux où les activités agricoles ne permettent aux familles de s'alimenter que pendant moins de 3 mois par an. Les ruraux ne comptent donc plus sur l'agriculture pour vivre, mais sur les ressources de l'émigration et des activités non agricoles, ce qui peut d'ailleurs parfois permettre de bien vivre et de disposer de suffisamment de ressources monétaires pour investir. On investit alors dans les villes, un peu dans l'élevage, mais pas du tout dans l'agriculture.

Ces économies ne sont donc pas nécessairement les plus défavorisées, mais elles sont d'une grande fragilité du fait de leur forte dépendance vis à vis des ressources de l'émigration. Les sociétés sont ici fortement perturbées. On y note l'attentisme des jeunes qui aspirent à l'émigration (et une absence des jeunes dans les villages et les structures locales), la passivité des chefs de famille. Par contre on y remarque une forte activité des femmes (activités non agricoles).

- **Les différents cas de figure**

162. **premier cas : Économie marquée par la question de l'approvisionnement et celle des transformations sociales (Matam)**

Les Exploitations Familiales sont déficitaires sur le plan agricole et ne peuvent survivre que grâce aux apports des migrants. Les transferts de l'émigration constituent le moteur de l'économie rurale. De nouveaux métiers (bâtiment, boulangerie, teinture, couture) se développent et absorbent une partie des jeunes. L'économie locale est fortement importatrice de denrées alimentaires, aussi le commerce y occupe-t-il une place importante, et de ce fait on est dans une économie fortement monétarisée.

163. **deuxième cas : société soutenue par l'émigration et avec un potentiel de diversification agricole sous exploité (Boundou)**

Ici les transferts sont également importants, bien que la tendance soit à la baisse (de 17%). Le secteur primaire est encore dynamique (70%). La pêche est également pratiquée dans la zone et les activités non agricoles émergentes sont le transport, la mécanique, la maçonnerie, la couture et le commerce. Le potentiel de diversification des revenus de cette sous-zone est important.

164. **troisième cas : société soutenue par l'émigration et avec un potentiel de diversification autour des activités non agricoles sous exploité (Nord du Bassin arachidier)**

La zone est déficitaire en produits agricoles et les denrées proviennent des autres zones et de l'extérieur ; elle se caractérise par des départs vers les villes et l'émigration. Les flux monétaires sont en grande partie alimentés par les transferts des émigrés (30%). Ces ressources sont destinées à la consommation. Les activités non agricoles occupent 50% du total des ressources ; les femmes qui y jouent un rôle essentiel, sont souvent peu prises en compte.

11. *Dimensions stratégiques* : LES QUATRE "NŒUDS STRATÉGIQUES" SUR LA CHAÎNE DE LE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TISSU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL

165. Les trois dimensions de l'*impact que l'on recherche en bout de chaîne* ont été précédemment décrites (points 138 et suivants).

Le critère retenu pour apprécier cet impact est toujours celui du bien-être paysan, et l'un des indicateurs significatifs de son atteinte est la diminution des départs (exode, migration) et la réinstallation des migrants ou des exodants dans leur région d'origine. D'autres indicateurs peuvent être identifiés⁴⁹.

Impact recherché :

- *Une vie plus attractive dans le monde rural* : pouvoir travailler au pays et y trouver un emploi rémunérateur, avoir envie d'y vivre parce qu'il est socialement et culturellement attrayant. Et pour cela que l'espace soit vivable, c'est-à-dire bien aménagé.
- *Une économie rurale plus performante*, capable de produire plus de richesses du fait que les communications internes à chaque zone et avec l'extérieur soient fluides, et que les acteurs économiques disposent de services et infrastructures appropriés.
- Des acteurs ruraux qui prennent leurs responsabilités, notamment à travers une réelle décentralisation.

166. L'évaluation a permis d'identifier quatre points cruciaux autour desquels, selon les alternatives qui seront prises, l'impact sera ou non produit dans le sens souhaité par les paysans. L'échelle est ici différente de celle des chaînes précédentes (englobante par rapport à elles) ; les nœuds stratégiques retenus correspondent à des enjeux collectifs publics ou catégoriels.

- **Premier nœud stratégique : existence, adaptation et impact d'investissements publics et privés**

167. Les investissements faits dans chaque région peuvent avoir un caractère économique (infrastructures et moyens de communication, aménagements, magasins de stockage, stations de recherche ; complexes industriels, touristiques, équipements collectifs pour la production agricole ou l'élevage...etc.) ou social (écoles, dispensaires, édifices religieux, habitat, équipements socio-culturels...). Ils peuvent être d'origine publique (État, collectivités locales, aide publique au développement), ou privée (opérateurs économiques, spéculateurs, membres de la diaspora, ONG...).

168. Il faut d'abord vérifier dans quelle mesure de tels investissements existent. Ensuite, le critère principal qui permet d'apprécier l'adaptation de ces investissements est leur impact (positif ou négatif) **sur l'exploitation familiale et pour les paysans**.

Aux deux extrêmes, on rencontre

- ⇒ des situations où les investissements réalisés ont impact significatif pour le paysan sur la stimulation de l'économie et de la société rurale (ils favorisent la communication et le désenclavement, la connexion au marché, l'accès à des services sociaux et/ou économiques de base ...)
- ⇒ des situations où cet impact n'est pas significatif (c'est une goutte d'eau dans la mer) ou ont des effets pervers pour le paysan et son exploitation (ils profitent à d'autres acteurs en concurrence avec l'agriculture familiale, ils détournent de la production agricole, ils perturbent les systèmes de valeur...).

169. On peut envisager trois scénarii autour desquels des **indicateurs** de suivi mettant en rapport priorités paysannes et objets des investissements vont être à construire :

⁴⁹ Les pistes pour la recherche d'indicateurs sur cette dimension stratégique s'inspirent des tests réalisés dans la zone SYLVO-PASTORALE et la région du CENTRE EST (décembre 2009)

- ➔ *Les OP sont en phase avec les investissements dont les impacts favorisent les activités de leurs membres*
- ➔ *Une mauvaise orientation des investissements qui ne favorisent pas les activités agro sylvo pastorales*
- ➔ *Des investissements qui ne tiennent pas compte des stratégies paysannes en milieu rural*

- **Deuxième nœud stratégique : émergence et fonctionnement de pôles de développement dans les régions**

170. Les aménagistes s'accordent sur la nécessité de "pôles de développement" pour stimuler, par leur rayonnement et l'attraction qu'ils exercent, le développement local. Leur existence favorise la circulation des marchandises, des personnes et des idées et la concentration des activités. De tels pôles ont le plus souvent une fonction économique (marchés), mais peuvent aussi avoir une fonction politique (chefferies, centres administratifs), religieuse (ville sainte) ou socio-culturelle (écoles, université...). Ces pôles ont toujours existé traditionnellement et se sont multipliés dans les régions au Sénégal avec la décentralisation. Cependant, ils peuvent favoriser ou défavoriser un développement équilibré selon leur répartition dans l'espace et leur fonctionnement.

171. Le *critère* pour apprécier leur effet sur le développement rural sera ici celui de l'orientation, de l'intensité et de l'étendue de leur influence (ou du type de "magnétisme" qu'ils ont) sur leur zone d'implantation. On peut en effet trouver aux extrêmes :

- ⇒ *Des situations où ils exercent un rayonnement et une stimulation (économique, social, culturel...) en faveur de l'essor des espaces intérieurs de la zone (attraction, fixation dans le « pays local » qui est celui du paysan)*
- ⇒ *Des situations où ils sont de simples relais vers d'autres pôles extérieurs (par exemple vers Dakar) et renforcent l'extraversion de la zone.*

Trois scénarii seront notamment à prendre en considération :

- ➔ *Les pôles ont un impact positif sur la promotion économique du terroir*
- ➔ *Ils exercent une forte pression foncière au détriment des champs et des espaces pastoraux*
- ➔ *Développement de centres urbains, entourés de bidonvilles peuplés des paysans sans terre*

172. Un **indicateur** synthétique permettant de faire la balance entre ce qui sort de la zone et ce qui y entre serait ici à construire pour apprécier la fonction des pôles.

- **Troisième nœud stratégique : dynamiques économiques et sociales portées par la diaspora**

173. Plus particulièrement dans les économies de type 2 et 3, les apports de la diaspora (originaires établis en ville, exodants, émigrés) sont souvent déterminants dans l'économie des familles, mais ils ont, à travers les investissements d'intérêt collectif fait par eux ou les modèles de vie qu'ils diffusent, un impact plus global sur la zone. Leur régularité (actuellement menacée par les conséquences des politiques de limitation de l'immigration dans les pays d'accueil et la crise financière⁵⁰), leur ampleur

⁵⁰ Les enquêtes FONGS montrent que les apports des émigrés peuvent contribuer jusqu'à 60% au revenu. Les transferts d'argent des sénégalais vivant à l'étranger représentaient, en 2008, 7,6% du PIB selon la Banque

et leur nature permettent leur plus ou moins bonne **intégration** dans les dynamiques locales de développement : c'est ce *critère* qui est retenu pour en apprécier la portée.

174. Trois **scénarii** sont à prendre en considération :

- ➔ *L'intégration des apports (économiques et socio culturels), en bonne synergie avec les politiques de décentralisation et de promotion du développement local, a un impact positif sur les activités en milieu rural (notamment les activités agro-sylvo-pastorales).*
- ➔ *Les apports de la diaspora permettent la création de nouveaux emplois dans la zone, mais n'ont pas d'effet d'entraînement sur les activités agro sylvo pastorales*
- ➔ *Les investissements sont essentiellement orientés vers le milieu urbain, et n'ont aucun impact sur la zone*

175. Les **indicateurs de suivi** sont à rechercher dans deux directions : repérage des effets économiques et sociaux des départs de la zone ; repérage des effets économiques et socio-culturels des retombées des apports et/ou des retours dans la zone de ceux qui l'ont quittée. Les orientations prises par les associations de ressortissants seront importantes à suivre.

• **Quatrième nœud stratégique : effets de la gouvernance sur le tissu économique et social**

176. La façon dont est exercée la "gouvernance", selon qu'elle soit ou non mise au service des paysans (gouvernance au service de tous ou au service d'intérêts particuliers), selon qu'elle soit ou non partagée avec les paysans, et selon qu'elle remplisse ses fonctions⁵¹ ou connaisse des carences est également déterminante dans la conduite des affaires publiques.

177. La transparence et l'équité dans la **gestion des ressources publiques** constituent de bons *critères* pour apprécier cette gouvernance. Plusieurs scénarii peuvent ici se présenter :

- ➔ *Existence de mécanismes et outils de concertation, de négociation, et d'adoption de politiques favorables aux paysans*
- ➔ *Gestion institutionnelle (verticale) de la gouvernance*
- ➔ *Gouvernance politique politicienne : « on est élu – on fait sans les autres »*

178. Les **indicateurs** à suivre seront à rechercher d'une part dans le degré d'implication des paysans dans la gouvernance (qui est informé sur les actes de gouvernance et a une connaissance des textes ? Qui maîtrise les enjeux ? Qui participe aux décisions ?), et d'autre part dans l'analyse de la nature et du contenu des actes de gouvernance posés aux différents niveaux : collectivités décentralisées, État central (affectation des ressources publiques, et plus globalement règles édictées, médiation et règlement des conflits, création de services aux paysans, plans de développement).

Mondiale qui estime une baisse de ces envois de l'ordre de 100 milliards de FCFA en 2009, soit une diminution de l'ordre de 20% en un an qui se répercute sur les budgets des exploitations familiales alimentés par les apports des migrants. Ceci correspond aux informations fournies par les paysans dans les ateliers d'associations.

⁵¹ Les quatre fonctions clé de la gouvernance sont : (1) la distribution des droits et des devoirs (édiction de règles, attribution de droits, par exemple sur les terres) ; (2) l'entretien du lien social (assurer la cohésion, prévenir et résoudre les conflits) ; (3) la fourniture de services ; (4) la promotion économique et sociale

12. OÙ EN EST-ON PAR RAPPORT À L'ÉVALUATION DE CETTE DIMENSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA PORTÉE STRATÉGIQUE DE LA PRODUCTIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ?

- **Premières conclusions d'étape**

179. Les observations faites par les participants à la présente évaluation rejoignent le constat que *"la crise agricole à partir du milieu des années 70 et les politiques d'ajustement structurel qui en découlaient ont changé profondément l'économie rurale"* et celui que *"de nouvelles formes de ruralité sont apparues"* faits par l'IPAR dans l'étude réalisée en 2007 sur les implications structurelles de la libéralisation de l'agriculture et le développement rural au Sénégal. On retiendra comme aspects principaux de ces nouvelles formes de ruralité la transformation des structures sociales (l'IPAR parle de *"déstructuration du monde rural"*), la modification des perceptions du monde rural (*"l'économie rurale, agricole en particulier, n'est plus perçue comme porteuse d'avenir"*, notamment chez les jeunes), et l'évolution du tissu des marchés ruraux (avec notamment *"le développement exponentiel des marchés hebdomadaires"*), qui indique par contre un dynamisme économique certain.

180. L'évaluation ne débouche cependant pas sur les mêmes conclusions relativement aux exploitations familiales. Plutôt que de parler de *"déstructuration du monde rural"* et de disparition annoncée de l'exploitation familiale⁵², on préférera parler ici de **mutations**. Ce sont en effet les formes de l'exploitation familiale qui changent, mais l'importance de la **cellule familiale comme unité de vie** demeure (la *concession*, les *repas* et la *solidarité* ne sont-ils pas les éléments de base du "vivre ensemble" ?), de même que demeurent les **fonctions socio-économiques de l'exploitation familiale** (production, distribution des revenus, transmission du patrimoine...); simplement, elles se déplacent sur de nouveaux objets et fonctionnent différemment. On observera en outre que la riche recherche sur les différents types d'économies rurales produite par la FONGS en 2005 et reprise dans cette évaluation part de l'analyse du fonctionnement économique des exploitations familiales. Ceci montre qu'elles sont un bon révélateur de cette économie rurale car ces familles sont au cœur des flux monétaires, des biens et services dans le monde rural.

→ Ceci plaide pour reconnaître que **les exploitations familiales sont au cœur des dynamiques économiques en milieu rural** par les productions agricoles, la main d'œuvre familiale, la création de revenus (favorisée par l'émergence d'autres métiers) et par les dépenses familiales (consommation en produits alimentaires, biens d'équipement, services, etc.), et pour **construire des démarches d'analyse économique qui partent des exploitations familiales** – et non pas seulement d'une approche macro-économique –, en considérant ces exploitations non pas simplement sous un angle technique ou économique, mais à travers leur dimension humaine. C'est d'ailleurs de cette façon que la FONGS a affirmé dans son DOS sa vision du type d'économie à promouvoir (voir encadré, point 135).

⁵² *"Au niveau des familles, dans le vieux bassin arachidier, il devient de plus en plus difficile de parler d'exploitation agricole familiale. Il n'y a plus d'organisation familiale de la production, parce que les dépendants familiaux sont tout simplement absents pour la plupart ; parce que le chef de famille est ailleurs et il ne reste que les femmes. Les activités importantes sont ailleurs et les revenus pour faire face aux besoins de consommation sont attendus de cet ailleurs. Il n'y a pratiquement plus d'organisation commune du travail. Les relations entre aînés et cadets sont dans une certaine mesure inversées, car ce sont les dépendants familiaux qui entretiennent la famille et non le chef de famille. En saison sèche, les repas familiaux peuvent dépendre des revenus tirés par les épouses de leur petit commerce ou de l'artisanat. En dehors de la concession, des repas (un repas plutôt que deux) pris en commun, rien ne lie plus les membres de la famille sinon une certaine solidarité".* (RuralStruc, 2007)

181. Relativement à cette "dimension humaine" de l'exploitation familiale, plusieurs cas rapportés dans le cadre de cette évaluation permettent de mieux appréhender **l'étroite relation entre les aspects sociaux de l'exploitation familiale et ses performances agro-économiques**. Outre les incidences de l'exode ou des migrations le plus souvent décidées en famille (et pré-financées par elle) sur la disponibilité de la main d'œuvre de l'exploitation, on aura noté par exemple (point 95) les conséquences de la tension entre le chef de famille et ses fils en milieu pastoral sur la désaffection des jeunes par rapport au métier de berger, qui se répercute sur la conduite de l'élevage (moins de soins apportés aux animaux, mauvais gardiennage favorisant les vols de bétail) et donc sur ses résultats. Ou encore (point 151) les conséquences de la détérioration de la cohésion familiale dans le Niani sur la gestion des ressources naturelles montrant que la dimension sociale de l'exploitation peut être plus déterminante pour assurer ses performances que les superficies disponibles.

→ *Ceci plaide pour ne pas dissocier la dimension sociale et la dimension économique dans l'analyse des réalités du monde rural.*

182. La compréhension des économies rurales actuelles et de leurs fonctions que cette évaluation a cherché à établir, en rapport avec la problématique des exploitations familiales, va dans deux sens complémentaires : mieux cerner quels sont les apports des exploitations familiales à l'économie rurale de leur région, et ceux de ces économies et des sociétés qui les portent à l'évolution des performances des exploitations familiales.

⇒ Les apports des exploitations familiales à l'économie rurale

183. Du point de vue des **apports agro-sylvo-pastoraux** des exploitations familiales aux économies de leurs régions, la typologie dégagée montre qu'ils sont centraux dans les économies de type 1 (économies et sociétés basées sur l'agriculture) et le sont (dans la Moyenne Vallée ou la zone de Keur Momar Sall) ou ont vocation à l'être dans les économies de types 2 (économies et sociétés instables) si les contraintes actuellement déstabilisatrices (relatives aux facteurs ressources naturelles et humaines ou à des facteurs politiques) sont levées. Sans être centraux, ils peuvent également être à l'avenir plus importants dans les économies de type 3 (économies non agricoles) si les investissements financés notamment par les revenus de transferts des migrants sont orientés vers l'agriculture, l'élevage, l'arboriculture ou la pêche .

Les fonctions de l'agriculture et son rôle d'entraînement

L'agriculture possède et doit développer plusieurs fonctions :

- Une fonction d'alimentation
- Une fonction de pourvoyeuse d'activités et de revenus
- Une fonction de gestion des ressources naturelles
- Une fonction de dynamisation des territoires
- Une fonction d'approvisionnement de l'industrie en matières premières
- Une fonction de préservation des identités et des valeurs positives (langues, mœurs, valeurs culinaires, etc.)

L'agriculture a ainsi un rôle d'entraînement des activités rurales : transformation, commerce, transport etc.

(communication de Mamadou CISSOKHO
Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire,
Dakar, 18 janvier 2010).

184. Les éléments d'analyse des activités dominantes dans les centres urbains ruraux tendent à montrer qu'elles sont essentiellement liées au secteur agricole (transformation, transport, commercialisation, approvisionnement alimentaire...) et nécessitent en amont un apport de produits agricoles essentiellement fourni par les exploitations familiales. En outre, l'expansion actuelle des loumas et marchés hebdomadaires indique qu'il existe une forte demande de produits agricoles ou d'élevage qui transite par eux. Enfin la valorisation des produits agricoles améliore les revenus des familles et stimule les productions agricoles.

Ici le renforcement de "chaînes de valeur" doit être recherché, à condition toutefois qu'elles soient construites dans la perspective du développement d'une agriculture paysanne durable, favorable aux ruraux (voir débat en encadré).

→ *Ceci plaide pour donner la priorité au "moteur" de l'agriculture et de ses activités dérivées dans les orientations du développement des différentes régions du Sénégal en considérant les effets d'entraînement que cela peut avoir sur le développement local et en construisant des chaînes de valeur favorables à l'agriculture paysanne.*

La discussion du concept de "chaîne de valeur" au cours de l'évaluation

L'intérêt actuel pour le renforcement des "chaînes de valeur" a été fortement évoqué dans le débat. Un certain nombre de nuances ont été apportées par rapport à ce concept :

- les chaînes de valeurs ne sont intéressantes que si elles provoquent un effet levier ("effet domino")
- le précédent sénégalais de l'âge d'or de l'arachide montre qu'une chaîne de valeur sur une seule filière provoque des déséquilibres
- une chaîne de valeur basée sur la spécialisation fragilise le secteur (précédent des crises à répétition de l'agriculture productiviste européenne)
- les paysans refusent une chaîne de valeur qui compromettrait la durabilité de l'agriculture
- l'approche par la chaîne de valeur privilégie l'opportunité et ignore la question de la répartition équitable

Les OP ne veulent pas d'une chaîne de valeur dont la locomotive n'est pas le paysan ; on observe que le paysan détermine à travers ses stratégies sa propre "chaîne", mais les performances sont limitées ; lorsque la décision sur les politiques agricoles se fait en dehors de lui, on observe de nombreux effets pervers du fait notamment des comportements opportunistes qu'elles provoquent.

(débat lors de l'atelier national de problématisation, août 2009)

185. À travers les trois types d'économies identifiés, on voit que si les productions agricoles sont une composante significative de l'économie rurale, elles ne suffisent pas à expliquer les dynamiques de cette économie : les **activités non agricoles** occupent une place très importante dans le profil des **économies réelles** (notamment de type 2 et 3). Cependant, l'évaluation a également permis de constater que ces activités non agricoles sont le plus souvent considérées comme accessoires et ne font pas l'objet de stratégies spécifiques, mais sont traitées comme des opportunités à saisir ou des "bouées de sauvetage". De ce fait, les ruraux qui s'adonnent à des activités non agricoles n'investissent pas dans ces activités et n'en ont le plus souvent pas la maîtrise économique ; ils en tirent peu de profit, et restent sous la dépendance d'entrepreneurs urbains qui en sont les principaux bénéficiaires sur le plan économique.

→ *Ceci plaide pour prendre en considération à part entière le secteur non agricole dans les économies rurales, se donner les moyens de mieux l'analyser, et construire des stratégies permettant de renforcer sa maîtrise paysanne et les synergies. De cette façon on renforcera en même temps la productivité globale des exploitations familiales et leur contribution, à travers des activités agricoles mieux valorisées, à l'essor de leur zone.*

⇒ *Les appuis que peuvent trouver les exploitations familiales dans l'économie rurale pour améliorer leurs performances*

186. En réponse à la question posée à l'issue de la problématisation de la question de l'économie et de la société rurale ("*sur quoi prendre appui pour créer un environnement local, régional et national favorable à la relance de l'agriculture familiale et à la promotion économique et sociale du monde rural ?*" - point 141), l'évaluation a par ailleurs permis de mettre en évidence **quatre piliers sur lesquelles on peut prendre appui** pour créer un environnement local, régional et national favorable à la relance de l'agriculture familiale et à la promotion économique et sociale du monde rural.

187. Le premier pilier est celui des **ESPACES ECONOMIQUES REGIONAUX** : le *déséquilibre* actuel entre "Sénégal utile" et "Sénégal périphérique" (voir supra, points 71 et 73) ou encore certains *schémas d'aménagement* orientés au détriment de l'agriculture dans des régions à vocation agricole (exemple des Niayes) posent problème pour le devenir des ruraux. Trois dimensions sont ici à prendre en considération :

- Les **pôles de développement** à partir desquels s'anime l'espace économique. Leur existence et leur orientation constituent le *deuxième nœud stratégique* identifié par cette évaluation (points 170 à 172). La réflexion paysanne sur cette notion est encore embryonnaire. Elle devrait s'approfondir dans le sens de la définition de *pôles ruraux de développement* englobant dans son ensemble un territoire rural habité et mû par un même projet, et non pas simplement de petites villes structurantes. C'est sur ces pôles qu'un cadre vie attractif peut être créé, et entre ces pôles que circulent les flux qui irriguent la vie économique : c'est sur leur espace que s'établissent les marchés où les exploitations familiales écoulent leurs produits et peuvent acquérir des biens de production et de consommation.
- Les **marchés** par lesquels transitent les flux et où se font les échanges de produits : marchés ruraux hebdomadaires ou saisonniers où sont collectés et regroupés les produits agricoles, et qui alimentent les marchés urbains de gros ou de détail. Leur multiplication actuelle est un indice de dynamisme économique, mais leur orientation peut être plus ou moins favorable à l'accumulation régionale des richesses. On sera particulièrement attentif au développement des marchés transfrontaliers.
- Les **infrastructures et équipements** (notamment de production et de communication, mais également socio-culturels) et les **services** techniques, économiques et sociaux offerts sur cet espace aux ruraux et à leurs exploitations. Ce qui pose le problème de leur qualité et de leur financement.

→ *L'importance de l'organisation de l'espace rural pour la dynamisation des économies rurales plaide pour des politiques équilibrées d'aménagement du territoire national et des territoires régionaux renforçant les atouts des zones actuellement marginalisées sur le plan économique.*

188. Le deuxième pilier est celui du **FINANCEMENT**. Deux volets ont été plus particulièrement mis en évidence au cours de cette évaluation :

- Celui des **investissements d'intérêt collectif** (d'origine publique ou privée), qui peuvent avoir un effet très stimulant pour l'exploitation familiale et l'économie de la zone s'ils sont bien orientés, ou à l'inverse des effets pervers pour les paysans. C'est la raison pour laquelle ils ont été retenus comme *premier nœud stratégique* (points 167 à 169).
- Celui de **l'accès de l'exploitation familiale au financement**, indispensable pour permettre à cette dernière d'investir dans l'amélioration des performances agricoles de son exploitation, d'acquérir des terres, ou d'investir dans des activités non agricoles pour se positionner comme entrepreneur dans les secteurs concernés, mais qui doit être assuré dans des conditions qui évitent au paysan un endettement fatal.

→ *Les enjeux des investissements d'intérêt collectif plaident pour que les paysans, à travers leurs organisations, obtiennent d'être associés au choix de ces investissements. Ceux du financement des investissements des exploitations familiales plaident pour la mise en place de crédits adaptés.*

189. Le troisième pilier est celui de la **QUALIFICATION ET DE L'EMPLOI DES HOMMES ET DES FEMMES**. Il comporte trois dimensions cruciales :

- Le **soutien aux jeunes ruraux** pour qu'ils trouvent des perspectives d'emploi et de promotion sociale qui leur redonnent confiance dans un avenir vivable pour eux dans le monde rural.
- L'implication de la **diaspora**, qui fournit actuellement aux jeunes le principal modèle d'avenir, dans la création de conditions d'amélioration des dynamiques économiques et sociale de sa région d'origine. C'est le *troisième nœud stratégique* retenu par cette évaluation (points 173 à 175).
- La **formation professionnelle** des ruraux qui a vocation à développer des qualifications professionnelles en rapport avec les exigences de l'évolution de leurs différents métiers (agricoles et non agricoles).

→ Ceci plaide en faveur d'une **politique d'emplois ruraux et de formation rurale** prioritairement orientée vers la jeunesse.

190. Le quatrième pilier est celui de **LA SOCIÉTÉ RURALE ET SA GOUVERNANCE** (gouvernance des hommes, des ressources... du niveau familial au niveau national en passant par les échelons intermédiaires). C'est le *quatrième nœud stratégique* retenu par l'évaluation (points 176 à 178).

→ Ceci plaide pour un **arrimage de l'exercice de la gouvernance à des valeurs fortes et partagées par les paysans**.

- **Les premières orientations qui se dégagent pour les organisations paysannes**

191. Les orientations en rapport avec le développement d'un nouveau tissu économique et social pour mieux vivre en milieu rural qui découlent pour les organisations paysannes – et notamment pour la FONGS – de ces conclusions d'étape vont dans 2 directions :

192. *Elles confirment certaines orientations déjà prises et permettent de les affiner :*

- L'option prise par la FONGS de **défendre le modèle de l'exploitation familiale** considérée comme "unité de vie" assurant à la fois des fonctions économiques et sociales est confirmée par la mise en évidence dans cette évaluation de l'étroite relation entre cohésion familiale et performances de l'exploitation.
- Par rapport aux fonctions et aux effets d'entraînement de l'agriculture dans le développement, les OP se trouvent confortées dans la **priorité qu'elles donnent à l'agriculture familiale**. Le principal enrichissement apporté par l'évaluation concerne la réflexion critique qu'elle a permis de produire sur la notion actuellement très en vogue de "*chaîne de valeur*".
- La FONGS se trouve également confirmée dans l'option qu'elle a prise depuis plus de dix ans de **développer des appuis vers les activités para-agricoles des paysans** : transformation des produits, commercialisation, activités économiques des femmes. L'évaluation l'invite à mieux les *mettre en perspective avec une vision d'ensemble* du devenir de la région dans le cadre de l'insertion de cette région dans l'économie nationale et sous-régionale.
- La mise en évidence de l'importance du **financement des investissements productifs de l'exploitation familiale** conforte la FONGS dans l'option qu'elle a prise en 1999 de s'engager dans les systèmes de financement décentralisés, et celle, en 2002, de créer le FAIR. L'évaluation l'incite à *se positionner sur les secteurs stratégiques* où l'État doit mobiliser les financements.
- Enfin les enjeux de la gouvernance mis en évidence dans cette évaluation confirment l'intérêt que des membres et leaders d'OP entrent dans les **conseils**

ruraux et les conseils régionaux. L'évaluation fournit de nombreuses *analyses et des arguments sur lesquels ils peuvent prendre appui* pour assumer leurs responsabilités au sein des collectivités décentralisées et influencer les décisions dans le sens des intérêts du monde rural.

193. *Elles ouvrent vers de nouvelles orientations*

- ➔ L'analyse de l'importance des secteurs non agricoles dans l'économie familiale et les économies locales invite les OP à se donner les moyens de ***faire des propositions qui dépassent l'agricole et le para-agricole, et portent également sur le non agricole.*** Cette ouverture renoue d'ailleurs avec les origines de beaucoup d'OP et plaide pour qu'elles ne se laissent pas enfermer dans le seul rôle "d'organisation professionnelle agricole" dans lequel leurs interlocuteurs techniques ou politiques cherchent souvent à les confiner, mais assument pleinement leur identité "d'organisation paysanne", porteuse d'un projet global de société.
- ➔ C'est au cours de cette évaluation que la FONGS a pour la première fois utilisé la notion de "*pôle de développement*" et commencé à analyser l'importance de leur fonction économique et sociale. Ceci l'invite, de même que les autres OP, à entrer dans les problématiques d'***aménagement du territoire*** et à ne plus seulement raisonner en termes d'aménagements des terroirs. Cette nouvelle orientation plaide en outre pour l'implication des OP, à travers certains de leurs membres ou leaders, dans les Conseils Régionaux où se préparent les Programmes régionaux de développement (PRDI) et les schémas régionaux d'aménagement afin d'apporter à leur conception une vision des réalités paysannes actuellement souvent déficiente.
- ➔ La mise en évidence de l'importance de l'affectation des ***investissements publics*** invite par ailleurs les OP à s'intéresser de plus près aux *politiques publiques d'investissement*. Leurs leaders ont d'ailleurs commencé à s'informer et se former dans cette perspective à travers le PSAOP2 et le PACD.
- ➔ L'importance particulière des apports des revenus de transfert de la ***diaspora***, tant pour les familles que pour les économies régionales, invite les OP, en suivant l'exemple de quelques unes qui ont commencé à le faire, à nouer des relations avec les associations de ressortissants ou d'émigrés et réfléchir avec elles sur le développement local pour chercher à harmoniser leurs approches.
- ➔ Bien qu'elles aient été peu thématiques jusqu'à présent dans cette évaluation, la problématique des ***jeunes*** et celle de la ***formation professionnelle*** vont également mériter à partir de cette évaluation une attention renouvelée de la part des OP.
- ➔ Enfin de façon plus globale, avec cette évaluation la FONGS progresse vers un positionnement et un plaidoyer argumenté sur la question de l'***économie rurale*** qu'elle avait commencé à explorer de façon novatrice en 2005, mais qu'elle n'avait pas eu l'occasion depuis lors d'approfondir.

- **Les principales limites de l'évaluation à cette étape**

194. Les limites de cette évaluation par rapport à la troisième dimension de la problématique de l'exploitation familiale tiennent d'abord à ce que ce travail sur l'économie rurale est un travail pionnier pour les OP (et pas seulement pour elles), prometteur, mais encore embryonnaire. On ne fait ici qu'ouvrir un vaste chantier qui va bien au-delà de l'ambition de cette évaluation. Sur chacune des orientations qui se dégagent il y a des approfondissements à faire et des compléments à rechercher, notamment :

- Toute la **dimension sociale et sociétale** a été peu approfondie dans cette note d'avancement. C'est en fait celle qui est la mieux intériorisée dans le mouvement paysan et c'est sans doute la raison pour laquelle elle a été relativement peu extériorisée dans cette évaluation, car allant de soi pour les paysans qui y ont participé. Néanmoins un travail sur les *mutations sociales* serait d'un apport précieux.
 - La connaissance des **flux** (de biens, de personnes, d'argent, d'idées...), malgré un effort intéressant fait pour les décrire dans le cadre des ateliers de synthèse par zones agro-écologiques, reste très insuffisante pour faire le bilan des échanges et mieux appréhender les **marchés**. Elle pourrait être articulée sur une analyse des **filières**, mais c'est volontairement que l'on a choisi de ne pas entrer par les filières (par ailleurs bien étudiées) afin d'éviter d'être d'emblée enfermé dans une approche sectorielle. Elle devrait être complétée par une analyse des **acteurs** qui permettrait de mieux situer la place et le rôle des exploitations familiales dans le jeu des acteurs socio-économiques.
 - La piste ouverte sur l'aménagement du territoire et les **pôles de développement** est susceptible de permettre d'articuler les éléments précédents en les situant dans l'espace. Elle permet également de "cartographier" les **investissements**. Mais la réflexion sur les pôles (notamment sur les "pôles ruraux") reste à produire.
 - On peut encore citer ici de nombreux chantiers à poursuivre sur la problématique des **jeunes**, celle de la **diaspora**, celle de la **formation et de la qualification professionnelle**, ou encore celle du **financement des investissements non agricoles** des exploitations familiales
195. Il faudrait en outre visiter sous l'angle économique et social les trois principaux domaines à propos desquels on a précédemment souligné les limites de la présente évaluation : **l'économie et l'espace pastoral** (350.000 familles vivent actuellement du pastoralisme au Sénégal, et le secteur de l'élevage est en progression) et **l'économie et l'espace (continental et maritime) de la pêche artisanale** (qui procède bien du modèle de l'exploitation familiale, et qui rencontre des difficultés dans l'accès aux ressources), et celle des espaces "**rurbains**" (voir supra, pts 126 à 128).
196. Par ailleurs on rappellera comme dans les précédents chapitres que le travail sur les **indicateurs** est à l'étape actuelle simplement indicatif, et que les **engagements paysans** restent à préciser. Mais ceci ne peut venir que dans une étape ultérieure.
197. Enfin, cette évaluation, tant en ce qui concerne ce dernier volet de la problématique que les précédents, n'a analysé ni les effets des **politiques** nationales, sous-régionale et mondiales, ni ceux de la **mondialisation** de l'économie, ni ceux des **changements climatiques**. Elle les a simplement évoqués et situés. Il s'agit en fait d'un choix – toujours discutable – qui se justifie par trois raisons :
198. → D'une part l'évaluation a déjà embrassé des domaines complexes et il paraissait pédagogiquement nécessaire de ne pas chercher à tout toucher en même temps, mais de se concentrer sur des aspects sur lesquels les paysans et les organisations paysannes peuvent renouveler le regard et les connaissances.
199. → D'autre part on bénéficie au Sénégal de la récente étude conduite par l'IPAR sur les effets de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal qui en traite largement. On s'est fortement appuyé sur elle dans le cadre de cette évaluation, et il ne s'agissait pas que le présent travail fasse double emploi avec elle.
200. → Mais surtout cette première étape dont la présente note d'avancement fait la synthèse va être suivie d'autres étapes qui devraient permettre d'introduire ces dimensions.

4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTAPE : SUR QUOI OUVERT LES PREMIERS RESULTATS DE CETTE ÉVALUATION DE LA PROBLÉMATIQUE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ?

L'approfondissement de l'évaluation de la portée stratégique de la problématique et de la productivité des exploitations familiales au Sénégal va être un travail de longue haleine qui relève maintenant d'un processus permanent de suivi et de capitalisation et de la conduite d'études complémentaires. "On sait" en effet au terme de cette étape "ce que l'on ne sait pas" sur chacune des dimensions de cette problématique puisque l'on a examiné pour chacune les limites de l'exercice réalisé en 2009 et on a de ce fait des orientations pour poursuivre la réflexion sous d'autres formes.

Par contre la FONGS a *appris* à travers cet exercice beaucoup de choses qui permettent d'ouvrir un débat au sein et autour du mouvement paysan national et sous-régional.

- **Un débat nécessaire aujourd'hui sur 3 questions :**

- ***quel sera le devenir du paysan sénégalais ?***

Quelles sont ses chances de promotion à travers l'agriculture familiale ? Quels sont, selon les régions, les seuils de viabilité de son exploitation qui lui assureront ainsi qu'à ses enfants un avenir ? Quel sera le sort des paysans menacés de perdre leurs terres ? quel avenir pour les jeunes ruraux ? Quelle formation leur offrir ? Etc ...

- ***quel sera le devenir du monde rural sénégalais ?***

Quelles sont, pour le Sénégal, les sources rurales de dynamisme économique et social dans lesquelles il peut puiser ? Les disparités spatiales actuelles vont-elles s'accroître ou s'estomper ? Comment peut évoluer le rapport villes/campagnes ? Le monde rural sénégalais va-t-il subir ou profiter de la globalisation ? Etc ...

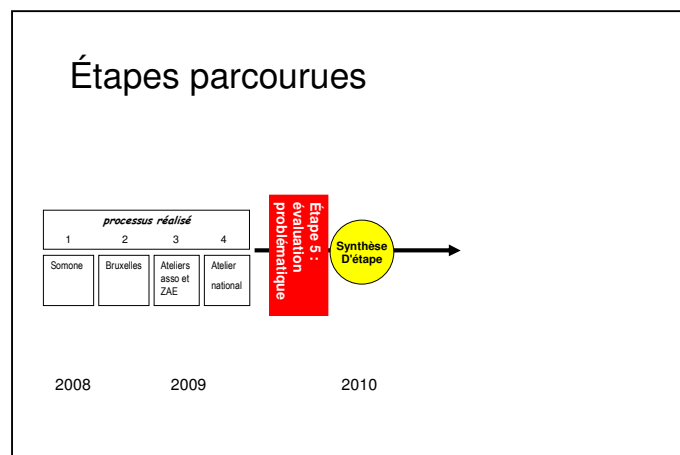
- ***quel sera le devenir du mouvement paysan ?***

Quelle vision peut-il proposer aux paysans pour leur redonner espoir ? Quels combats devra-t-il conduire ? Quelles stratégies d'alliance et de mobilisation va-t-il développer ? Etc ...

Ce sont là autant de questions que l'évaluation permet d'introduire, mais auxquelles elle n'a pas à répondre : c'est maintenant aux acteurs d'échanger et de se déterminer, et il faut créer les conditions pour qu'ils se prononcent. On entre ainsi en 2010 dans une nouvelle étape du processus ouvert par l'évaluation de 2009.

- **À quelle étape est-on arrivé ?**

Cette évaluation s'inscrit dans un processus où l'on a déjà franchi cinq étapes : les deux premières, en 2008, ont permis de cerner l'intérêt de cette évaluation et de décider de l'entreprendre (atelier de Somone consécutif au dernier bilan stratégique de la FONGS, rencontre avec le consortium de ses partenaires à Bruxelles). Les trois suivantes sont celles de l'évaluation proprement dite qui a occupé toute l'année



2009 : recueil et synthèses des données sur les exploitations familiales dans le cadre des ateliers d'association et de zones agro-écologiques, puis problématisation lors de l'atelier national, enfin évaluation de la problématique en décembre. La présente note de synthèse capitalise les résultats de ce processus initial et marque la fin d'un **premier temps** de la démarche.

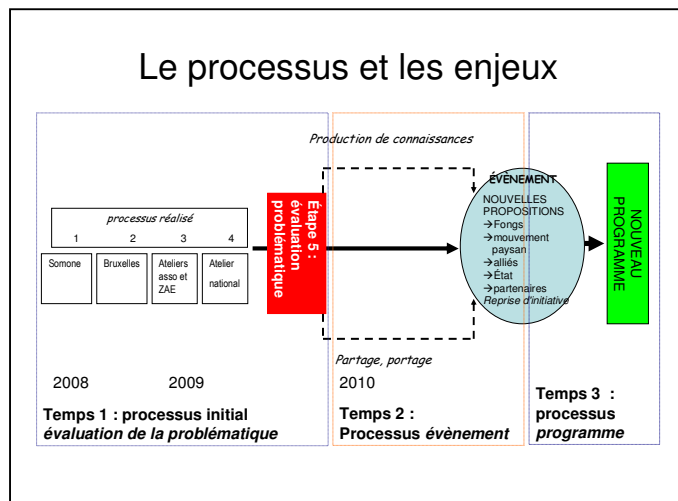
- **Comment poursuivre ?**

On a précédemment indiqué en préface qu'au point où l'on est arrivé, les enjeux mis en évidence par l'évaluation ont une portée qui dépasse la seule FONGS. Il faut donc, conformément au mandat confié à la FONGS par le CNCR, **ouvrir le processus à d'autres acteurs** concernés pour qu'ils débattent des questions sur lesquelles débouche cette évaluation.

On va donc entrer dans un **deuxième temps** qui devrait logiquement déboucher sur un "événement" de portée nationale – voire internationale, permettant à ce débat de se tenir. Il serait à situer dans le quatrième trimestre 2010 et il devrait être négocié et réfléchi avec les autres organisations paysannes du mouvement paysan sénégalais qui se retrouvent dans le cadre du CNCR. C'est avec lui que sera déterminée la forme de cet événement et qu'il sera préparé. Cette préparation va se faire en suivant parallèlement deux lignes :

- un processus de "partage" de ces premiers résultats à l'intérieur de la FONGS et avec le mouvement paysan sénégalais va être initié. C'est sur cette première ligne que va se dégager un comité de pilotage inter-organisations chargé du "portage" de l'évènement.
- des études vont être confiées à des spécialistes pour compléter sur certains aspects les premiers résultats produits par cette évaluation. Sur cette deuxième ligne va ainsi se poursuivre la "production de connaissances" commencée dans le cadre de l'évaluation.

Une publication, alimentée par la présente synthèse, les études complémentaires et les débats de l'évènement final permettra de capitaliser ce processus.



Plésidy/Paris, le 31 janvier 2010